
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

Samedi, le 5 avril dernier, la Commission de l'Ordre du Mérite Scolaire a tenu une séance solennelle à Montréal, au cours de laquelle quatre cent trente-trois décorés de l'enseignement primaire ont reçu rubans, médailles et diplômes, attestant leur mérite comme éducateurs de l'enfance et de la jeunesse catholique de la Province de Québec. La réunion eut lieu à l'École normale des Filles, rue Sherbrooke ouest, école tenue par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, sous la direction du Principal de l'École normale Jacques-Cartier.

Présidée conjointement par l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique et S. G. Mgr G. Gauthier, Archevêque-Administrateur de Montréal, cette séance solennelle revêtait un caractère d'une haute signification. La présence de S. G. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, de M. le Juge W. Mercier, membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, de M. Lionel Bergeron, Secrétaire du département de l'Instruction publique, de M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires catholiques, de M. Victor Doré, président de la Commission scolaire catholique de Montréal, de M. l'abbé L.-A. Desrosiers, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, de Mme la Supérieure générale des Sœurs de la Congrégation de N.-Dame, du R. P. de Grandpré, c. s. v., de Mmes Delâge et Doré, etc., etc., ainsi que le fraternel voisinage des maîtres et des maîtresses religieux et laïques, illustraient d'une façon éloquente l'heureuse situation scolaire en notre province.

D'éloquents discours furent prononcés par M. le Surintendant de l'Instruction publique et Mgr l'Archevêque-Administrateur de Montréal; M. Victor Doré répondit au nom des décorés.

Au début de la séance, M. Lionel Bergeron, secrétaire de la Commission de l'Ordre du Mérite Scolaire, proclama les Méritants et M. le Surintendant remit à chacun sa décoration, laquelle fut épinglée sur la poitrine des lauréats par S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal.

Le 24 avril, ce fut le tour de Québec, où une fête similaire eut lieu. Dans la livraison de juin, nous publierons un compte rendu détaillé de ces deux fêtes.

L'ENCYCLIQUE SUR L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DE LA JEUNESSE

En décembre 1929, notre Saint-Père le Pape Pie XI a adressé aux patriarches, primats et aux archevêques et évêques du monde entier, une encyclique sur l'éducation de la jeunesse. Après avoir rappelé l'excellence de l'Éducation chrétienne, le Saint-Père détermine à qui appartient l'Éducation de la jeunesse. L'Église, la Famille et l'État, chacun dans sa sphère, ont le devoir de favoriser l'éducation, mais, dans aucun cas, l'État ne doit gêner l'action bienfaisante de l'Église et attenter aux droits légitimes de la Famille. Pie XI dénonce le *laïcisme* qui, sous le prétexte de neutralité, chasse Dieu des lois scolaires et des programmes d'études. Il condamne aussi avec force la coéducation des sexes et le naturalisme pédagogique.

C.-J. M.

DES ÉCOLES JUIVES À MONTRÉAL

A la dernière session de la Législature de Québec, une loi permettant à la population juive de l'île de Montréal d'avoir ses propres écoles, a été adoptée le 3 avril 1930. Dans la livraison de juin nous publierons le texte officiel de cette loi.

NOTRE PRONONCIATION

(Pour l'Enseignement primaire)

Les Français s'accusent d'être une race de grammairiens. Ils se le reprochent entre eux, sans autrement le regretter. Émile Faguet le constatait à tout propos, et il se donnait raison en engendrant maintes chicanes grammaticales aux gens de lettres de son temps.

Et nous sommes leurs héritiers. Non pas que nous sachions la grammaire comme eux, ou que nous écrivions notre langue comme Faguet. Mais nous ne perdons pas d'occasions, et elles sont nombreuses, de livrer bataille pour la grammaire et, dans le moins mauvais français possible, de revendiquer les droits de notre langue. C'est que nos adversaires ne sont pas non plus comme ceux de France: ce sont souvent des ennemis.

Toute une pléiade de défenseurs—j'allais dire de médecins—ont surgi parmi nous, depuis Arthur Buies, qui se sont chargés de traiter notre langage malade, ou ce que M. Léon Lorrain appelle "la Grande Pitié de la langue française au Canada". Les uns défendent ses titres, à l'école, dans les services d'utilité publique, dans les bureaux de messageries, des douanes, des chemins de fer,—d'autres l'épurent, chassent à pleine porte les anglicismes, qui rentrent à pleine fenêtre, protestent contre certains oublis ou refus de la parler... C'est une défensive sans relâche, une bataille sans armistice.

Hier encore, pour nous bien prouver que l'offensive dure, un avocat à notre service, et donc bilingue par devoir, a trouvé moyen d'être insolent et de mal servir en anglais des Canadiens français. Nouvelle escarmouche! Le monsieur a cru s'échapper habilement en faisant, sur le même sujet, deux affirmations contradictoires,—ce que les honnêtes gens appellent d'un autre nom. L'affaire n'est pas finie, malgré les excuses que fit notre avocat, avec une souplesse de coton.

Loin de blâmer pareille ardeur, il convient de l'admirer et de faire des vœux pour qu'elle poursuive son œuvre jusqu'au bout.

Les luttes renouvelées tonifient les faibles. Les victoires partielles remontent les consciences et font honte au parti *j'm'en fiche*. Elles nous libèrent.

* * *

Mais ce n'est pas assez.

Nous nous permettons même d'ajouter que ce n'est pas ce qu'il y a de plus urgent. Notre prononciation est veule, molle, bredouillante, informe. La grande pitié du français canadien est dans notre diction. Jamais nos grammairiens et nos puristes n'apporteront contre cette anémie, cette demi-paralysie des organes du parler, une insistance assez patiente et des remèdes trop opérants.

Que l'on tienne pour *collecter*, comme je viens de le lire, qu'on s'*embarque* dans les *p'tits chars*, que l'on *sacre* comme des Juifs "qui ne savent pas ce qu'ils font", qu'on se traite les uns les autres de *torieux*, c'est incorrect, c'est ridicule, c'est mal. Passe encore, en attendant.

Mais pour corriger ces expressions, il faut tout de même les comprendre. Si vous voulez réfuter les mauvaises raisons qu'on apporte pour les justifier, il est nécessaire que votre interlocuteur parle. La langue la plus désinfectée de ses anglicismes exige tout d'abord d'être comprise.

Or, ce n'est pas parler que de faire du bruit, d'en faire même à vous étourdir. Le mot le plus propre, la construction la mieux ordonnée d'une phrase française n'impliquent pas encore tout le respect dû à la langue parlée, si du mot on soustrait l'énergie des consonnes, et

si la phrase sort d'une bouche empâtée et gélatineuse. Ce langage sans consistance fait bien plutôt la preuve d'une mollesse de caractère compromettante. Il permet de remonter jusqu'à la volonté, et d'y trouver une défectuosité autrement grave qu'une incorrection grammaticale.

Ce défaut d'articulation chez les nôtres est devenu contagieux. On le constate chez les petits et chez beaucoup d'autres, qui ne sont ni petits, ni jeunes, ni ignorants. Ils ne disent pas ce qu'ils veulent dire, même quand la pensée est claire et l'expression juste. Ils ne prennent pas parti pour les mots, si j'ose dire. Le bruit qui passe entre leurs lèvres, comme entre des anches, ne vibre pas autrement qu'un paquet mou tombant par terre,—un paquet de voyelles.

Écoutez-les: souvent vous n'aurez pas même l'affirmation d'un *oui* bien net. L'*i* de ce monosyllabe exige deux mouvements distincts des organes. C'est trop d'effort. Un *oué* est plus aisé: on n'a qu'à ouvrir mollement la bouche, quand elle n'est pas déjà ouverte, avec l'air que ça donne. Ils ne savent pas mettre de *p* dans le pain qu'ils demandent, de *D* au bon Dieu, d'*l* à leurs souliers. Pourquoi en mettraient-ils, puisque leur père n'en met pas,—des *l*.

Je souhaiterais à ceux qui croient à une exagération qu'ils aient à faire la liste des élèves un jour de rentrée des classes.

Au contraire, écoutez les enfants d'une famille énergiquement disciplinée, même à la campagne ou chez les ouvriers. Parce que l'inimitable institutrice qu'est leur mère parle, parle en syllabes claires, veut, et veut nettement ce qu'elle ordonne, prend parti pour les mots qu'expriment sa volonté, ses petits parlent comme elle, et c'est un charme.

Ils ne savent pas, ils ne sauront peut-être jamais ce que signifie le mot élocution. Ils ont mieux que de le savoir.

Ceux qui nous accusent de parler le *canadian patois* justifieraient moins sottement leur accusation si, au lieu de citer nos *a graves*, nos *an*, *ant*, *ent*, nasillés à la yankee, nos anglicismes et nos phrases anglaises construites avec des mots français, ils établissaient la différence entre la mollesse de notre prononciation, et l'articulation forte, ferme et claire des Français.

On dit que nous avons beaucoup gardé des expressions et de l'accent des Normands. C'est vrai; et je viens de m'en assurer une fois de plus en vivant, pendant quelques semaines, en pleine Normandie. Ce n'est plus aussi vrai, dès que nous comparons leur articulation à la nôtre. Ils n'ont pas autant que nous la bouche molle.

C'est encore moins vrai, si nous établissons la comparaison avec toute autre partie de la France.

Les heureux habitants de la Côte d'Azur parlent un langage hybride, un français croisé d'italien, auprès duquel la langue des fileurs de la Nouvelle-Angleterre passerait pour académique. Eh ! bien, c'est plaisir de les entendre, parce que leurs vocables sonnent clair. Ce ne sont pas des pâtés de voyelles sortant de leur bouche, ce sont des mots. Des mots martelés à coups de consonnes.

Il en est de même en Provence, en Navarre et dans toute la France basque. J'ai causé là avec des enfants d'école française, et qui prétendaient bien, eux et leurs parents, parler le vrai français. Il y avait de quoi rire et s'amuser,—et c'eût été plus amusant encore, si j'avais eu pour témoins les Torontonien qui nous accusent de patoisier.—Mais ce dont je ne pouvais rire et qu'il fallait admirer, c'était leur fermeté, la clarté avec laquelle ils détaillaient, parmi les éclats de leur gaieté méridionale, leurs syllabes et leurs mots étranges,—des mots qui n'ont jamais résonné sur les bords du Saint-Laurent, qui ne figurent dans aucun dictionnaire et me forçaient plutôt à deviner qu'à traduire.

* * *

Nos défenseurs ont parlé de "sanctions rigoureuses".

Il faudrait les ériger... comment dirais-je? en règles précises? en système? Ce serait plutôt malaisé. Les corrections, en pareille matière, sont de tous les instants, de toutes les occasions, dans la famille, à l'école, au collège. Elles s'adresseraient même à plusieurs de nos *speechomanes*. Il y a des susceptibilités qui s'y prêteraient mal. Soit ! cependant, à condition que toutes les influences consentent à s'y employer, depuis la maman jusqu'au professeur d'université. Je connais un recteur de collège qui refusa un jour d'accorder un congé, parce que ses élèves avaient exprimé, en bredouillant, leur demande. Il accorda cent autres faveurs,—un peu motivées sans doute par ailleurs,—parce qu'on les avait sollicitées en syllabes distinctes et sonores.

—Nos pensionnaires, m'avoua une supérieure de couvent, ont beaucoup amélioré leur élocution.

—Vous avez, je suppose, une excellente maîtresse de diction ?

Oui, reprit-elle: mais la maîtresse de diction, c'est surtout pour les jours d'apparat, les "récitals".

—Et pour tous les jours... ?

—Mes Sœurs, toutes nos Sœurs, ont réussi à attacher beaucoup de ridicule aux bouches molles.

* * *

N'insistons pas. Il serait facile d'énumérer bien d'autres industries pour arriver à faire parler nos petits et nos grands enfants.

Du moment que nous serons convaincus qu'il ne suffit pas à une langue d'être dégagée de ses scories, purgée de ses éléments étrangers et indigestes, échenillée, enrichie dans son vocabulaire, victorieuse des préjugés de ses ennemis; mais qu'il faut encore qu'elle soit mise en valeur intelligible, dans chacune de ses lettres, de ses syllabes et de ses mots, par tous ceux qui la parlent,—alors, nous joindrons tous nos efforts pour garder en beauté notre idiome, et nous serons moins souvent mis dans l'obligation de poser nos mains en cornet acoustique autour de nos oreilles, pour comprendre les dissertations de nos patriotes sur le respect dû "à Sa Majesté la langue française".

LOUIS LALANDE, S. J.

Montréal, avril 1930.

LES ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

(Suite) ⁽¹⁾

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le cours régulier des écoles normales catholiques en notre province est de trois ans: les deux premières années constituent le *cours élémentaire*, la troisième année le *cours supérieur*. Une quatrième année, facultative, vient d'être créée, c'est le *cours supplémentaire*.

Un diplôme élémentaire est accordé, après examen spécial, à la fin de la deuxième et un diplôme supérieur après la troisième année, et à dater de juin 1930, un diplôme supplémentaire après la quatrième année.

Aucun brevet ou diplôme n'est accordé à moins de deux ans de séjour dans une école normale: l'année scolaire est de dix mois.

Trois sortes de diplômes sont accordés: un *diplôme français*, un *diplôme anglais* et un *diplôme français-anglais* ou *anglais-français*: ce dernier est bilingue. A noter que nul élève d'école normale de langue française ne peut obtenir un diplôme de sa langue maternelle sans avoir conservé au moins 33% sur le maximum des points accordés pour langue anglaise, dont l'enseignement est obligatoire dans toutes les écoles normales. La même obligation existe pour les élèves de langue anglaise, qui doivent conserver eux aussi 33% sur le maximum des points alloués pour la langue française.

Un point qui mérite d'être mis en relief, c'est que dans cinq écoles normales de notre province, il existe une section anglaise spéciale où les élèves qui y sont admis suivent tous les cours en anglais: c'est pratiquement une petite école normale anglaise hospitalisée dans l'école française. Ces élèves de langue anglaise apprennent aussi le français comme langue seconde.

J'ai oublié de mentionner que les écoles normales catholiques sont autorisées à délivrer des brevets pour les écoles maternelles.

Le régime de l'école normale est l'internat: élève-maîtres et élèves-institutrices habitent dans des institutions absolument distinctes. Repas, coucher, études, leçons et cours, tout se donne à l'école normale. Les élèves ne sortent que pour la promenade, accompagnés de leurs régents ou maîtres de salle.

(1) Voir l'*Enseignement primaire* d'avril 1930.

L'un des articles du règlement interne de chaque école normale comporte l'assistance à la Sainte-Messe chaque matin vers 6.30 heures: avec la prière du matin en commun, c'est le premier exercice de la journée. Après cet exercice, déjeuner, puis récréation.

De 8 heures à 12 (temps coupé par une récréation en plein air à 10 heures) et de 1.30 à 6 heures (également coupé par une récréation à 4 heures), l'horaire comprend: des cours ou leçons sur les diverses matières du programme, de l'enseignement pratique à l'école d'application et des temps d'études. En comptant l'heure de 8 à 9 du soir, les normaliens consacrent une moyenne de trois heures chaque jour pour études personnelles, avec accès à la bibliothèque.

Après chaque repas, il y a récréation en plein air et les jours de congé, promenade au loin, avec but précis, autant que possible: visite d'endroits historiques, de fermes ou d'établissements industriels.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Nul élève ne peut être admis dans une école normale en 1^{ère} année à moins d'avoir fait la sixième année de l'école primaire élémentaire (7^e du cours primaire, en comptant l'année du cours préparatoire).

Pour être admis en 3^e année (cours supérieur), il faut avoir fait au moins la 2^e année du cours élémentaire de l'école normale—règle générale, n'entrent au cours supérieur que les élèves qui ont suivi les deux années du cours élémentaire de l'école normale.

Le programme de nos écoles normales est tout à la fois *professionnel* et *académique*, c'est-à-dire que l'élève-maître ou l'élève-institutrice dans Québec continue à étudier, sous la direction de professeurs expérimentés, les matières de culture générale (langues, mathématiques, histoire, géographie, dessin, sciences, littérature, etc) en même temps qu'il suit des cours de pédagogie théorique et s'exerce à l'enseignement pratique à l'école modèle ou école d'application, section d'entraînement pratique de l'école normale.

Depuis 1923, outre le programme de culture générale, les élèves-maîtres doivent s'initier aux matières des Sections de l'école complémentaire: Sections agricole, commerciale et industrielle, matières qu'ils devront enseigner une fois dans l'enseignement, suivant les besoins du milieu. Et les élèves-maîtresses ajoutent au programme général celui de la Section ménagère qui comprend, outre l'étude théorique et pratique de la coupe, de la couture, de la cuisine, de la tenue de la maison, des notions raisonnées d'hygiène et de médecine pratique (premiers soins à donner aux malades, aux blessés, etc, en attendant le médecin). Cette section ménagère renferme aussi un programme d'éducation familiale très au point.

C.-J. MAGNAN.

(à suivre)

NOTES DE PÉDAGOGIE GÉNÉRALE

L'éducation (1)

(Pour l'Enseignement primaire)

III.—DRESSAGE ET ÉDUCATION

L'éducation n'est pas un dressage, bien qu'il y ait une part de dressage dans toute éducation.

Le dressage peut se définir *une aptitude à exécuter un travail sans délibération, par le seul fonctionnement de réflexes acquis, que l'on peut assimiler à des manies inculquées et latentes.*

Il se distingue de l'éducation par tout un ensemble de caractères:

(1) Voir l'Enseignement primaire d'avril 1930.

1. *Il s'applique surtout à l'animal.* Par un apprentissage approprié et toujours le même, le dresseur le forme à une tâche déterminée.

2. *Le dressage se fait dans des vues égoïstes.* Le dresseur cherche son intérêt, non celui de l'animal; l'éducation se fait au profit de l'élève.

3. *Le dressage exige une obéissance automatique.*—L'animal subit une contrainte et même des appareils qui sont des instruments de torture. Il exécute d'abord les mouvements malgré lui, puis de bon gré, lorsque la répétition a créé l'habitude.

4. *Le dressage ne laisse place à aucune initiative.*—Il consiste essentiellement à répéter les mêmes mouvements, les mêmes exercices dans le même ordre. L'éducation, au contraire, encourage les initiatives de l'enfant.

5. *Le dresseur, en général, est seul capable de tirer parti de son élève.*—La moindre modification peut compromettre son acte. L'idéal de l'éducateur est d'apprendre à son élève à se passer de lui.

6. *Le dressage ne laisse que des traces légères.*—“Les dresseurs s'accordent à reconnaître que leur art ne peut créer aucune qualité essentielle de toutes pièces”. (1)

7. Enfin, le dressage se réduit à deux groupes de procédés pédagogiques:

a) Moyens propres à développer certains instincts ou dispositions de l'animal, à créer en lui de nouvelles tendances;

b) Pratiques susceptibles de créer en lui un mécanisme rigide dont le déclenchement se fait au gré de l'opérateur.

Le dressage et les étapes de la vie de l'enfant.—La part de dressage qui accompagne toute éducation consiste à créer des automatismes. La plupart des habitudes se traduisent extérieurement par des attitudes et des mouvements. Il est bon de dresser l'enfant à produire ces attitudes et ces mouvements avec la régularité d'un réflexe.

On peut poser comme principe que *la part du dressage est d'autant plus grande que l'enfant est plus jeune.*

1. *Avant sept ans.*—Pendant la première enfance, une bonne partie de l'éducation se fait par le dressage, mais en faisant intervenir la raison aussi souvent que possible.

Elle comprend la formation d'*habitudes physiologiques*; tenue, ordre, propreté, exercices de langage; *la création d'automatismes*: écriture, dessin, premières leçons de musique instrumentales, etc.; *l'ébauche d'habitudes intellectuelles*, par l'exercice gradué et progressif des facultés naissantes, surtout de la mémoire; *création d'habitudes morales et religieuses*: politesse, respect, obéissance, notions de propriété, compassion pour les malheureux, pratique des devoirs religieux compatibles avec cet âge.

Livré à lui-même, l'enfant n'acquerrait aucune de ces habitudes et prendrait un mauvais pli. Le dressage lui évite des tâtonnements et des erreurs. Cette contrainte lui est donc utile. On la diminue le plus possible en utilisant ses instincts, “en associant ses mouvements spécifiques à la représentation de certains actes qu'il s'efforce, par la répétition ou l'influence du plaisir, de transformer en habitudes” (2)

2. *De sept à douze ans.*—La part de dressage diminue de plus en plus; mais elle se fait sentir dans toute formation d'habitudes nouvelles, dans toute création d'automatismes:—*automatismes physiques*, dont l'acquisition est facilitée par la docilité des muscles, par les données de plus en plus précises des sens;—*habitudes intellectuelles*: utilisation de la mémoire, exercices d'attention volontaire et de réflexion, étude des langues qui exige un dressage important: exercices de prononciation, mécanisme des phrases, acquisition du vocabulaire et des idiotismes;—*habitudes morales et religieuses* par la répétition des mêmes actes, par l'entraînement, par certaines contraintes qui contribuent à l'éducation de la volonté et du caractère.

Les automatismes que comportent ces habitudes diverses doivent être formés le plus tôt possible, tout en laissant la plus grande initiative à l'élève. Agir autrement serait oublier deux lois importantes:

1. *La nécessité pour le dresseur de mettre en jeu les tendances propres au sujet.*

2. *La dépendance qui subordonne la liberté du vouloir à l'habitude de l'inhibition.*

(1) Par erreur, le dernier paragraphe du chapitre II du travail de M. Riboulet, “But moral et social de l'Éducation” a été omis dans la livraison d'avril. Ce paragraphe fait suite au paragraphe: 4 *Préparer son avenir temporel et son avenir éternel.* Voici le paragraphe omis:

Préparer son avenir éternel en lui donnant des convictions ardentes et profondes qui le porteront à l'accomplissement de tous ses devoirs et le maintiendront dans la voie du bien.

(2) Mendousse, *Du dressage à l'éducation*, p. 143.

Les progrès de l'enfant sont en raison de l'entraînement, mais surtout de l'effort personnel qu'il faut solliciter dans tous les travaux scolaires.

Un bon système d'émulation, les directions données chaque jour, l'affection réciproque des maîtres et des élèves rendent ce dressage presque insensible et même agréable.

3. *Adolescence*.—L'adolescence est le point de départ d'une vie nouvelle d'où le dressage n'est pas entièrement banni.

Dans la *formation intellectuelle*, toute acquisition nouvelle exige une adaptation de l'esprit. En ce qui concerne l'*éducation esthétique*, l'âme s'ouvre avec enthousiasme à la beauté des œuvres d'art et des chefs-d'œuvre littéraires. Mais le goût, insuffisamment formé, peut s'égarer: une initiation intelligente est nécessaire.

Au *point de vue moral*, on peut poser en principe que *tout perfectionnement et même toute décadence est une adaptation, un dressage*.—A l'adolescence, la volonté prend un élan incomparable qui se traduit par un accroissement de force musculaire et une plus grande énergie. Le jeune homme serait porté à en mal user, l'éducation fait intervenir des mobiles qui en régularisent l'emploi: dignité extérieure, sentiment d'honneur, sociabilité, patriotisme, etc.

A vrai dire, le dressage existe toute la vie, car il consiste à s'adapter; mais l'adaptation est plus facile à mesure que l'on acquiert de l'expérience. Cette adaptation est surtout nécessaire pour arriver à se rendre habile dans certaines professions.

Inconvénients possible du dressage.—Le dressage ne va pas sans certains inconvénients. Il est une contrainte; il peut gêner la fantaisie créatrice des enfants et entraver parfois momentanément leur initiative. Mais il y a compensation, parce qu'ils acquièrent des habitudes et des automatismes qui disciplineront leur imagination créatrice et rendront leur initiative plus féconde.

L. RIBOULET, *Saint-Étienne (Loire), France.*

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX A L'ÉCOLE (1)

IV

L'UNIVERSITÉ

Voici l'enfant devenu homme et rendu à l'université. Faut-il croire que son éducation religieuse est terminée? Ce serait désastreux, étant donné que nous tenons encore dans notre main les chefs de la nation de demain et que leur culture intellectuelle leur permet de mieux projeter les lumières de la foi sur les problèmes d'ordre pratique qu'ils auront à résoudre, dans un avenir prochain, pour le bien de leurs frères. C'est bien à ce stage des études que les convictions doivent être affermiées et que le sens de la vie doit être présenté aux étudiants dans toute sa lumière.

Le Canon 1373 porte la prescription suivante: "La jeunesse qui fréquente les écoles secondaires et supérieures doit recevoir un enseignement plus complet de la doctrine chrétienne, et les Ordinaires auront soin de le faire donner par des prêtres que signalent leur zèle et leur science".

Dans son Encyclique ACERBO NIMIS, sur l'enseignement de la doctrine chrétienne, Pie X attribue à l'ignorance religieuse les malheurs qui affligent notre époque et, parmi les mesures énergiques qu'il prescrit pour remédier à ce mal, il veut que "l'on fonde dans les grandes villes, où se trouvent des lycées, collèges et universités, des écoles de religion pour enseigner les vérités de la foi et les préceptes de la vie chrétienne à la jeunesse qui fréquente les écoles publiques où l'on ne donne aucune notion religieuse."

C'est bien à cette époque qu'il faut former la conscience professionnelle et sociale des étudiants, les éclairer sur leurs devoirs civiques de catholiques, sur les droits de l'Église, de l'État et de la famille. Sur toutes ces questions nos futurs professionnels ont besoin d'acquérir des notions exactes qui les aident à s'orienter dans la mêlée où la vie les jettera demain. Si de fortes convictions religieuses, un sens catholique éclairé ne les poussent pas à chercher dans la doctrine catholique la solution à tous ces problèmes d'où dépend le bonheur de la société et la sécurité de l'État, ils s'inspireront des idées à la mode et deviendront fauteurs involontaires de tous ces systèmes naturalistes, neutres qui désorganisent nos sociétés modernes. D'autre part l'utilitarisme orientera leur vie individuelle, et leur religion se confindra de plus en plus dans leur vie privée et se limitera à certaines pratiques extérieures qui conservent encore à celui qui s'y livre la réputation de catholique,

(1) Voir l'*Enseignement primaire* d'avril 1930.

mais pratiques vides de sève surnaturelle, pratiques incapables de pousser aux grandes vertus et aux courageux dévouements que l'Église et la Société sont en droit d'attendre de leur situation et de leur influence.

Pour que les hommes instruits de notre race puissent donner la pleine valeur de leur vie, ils doivent aussi se rendre compte du sens de notre histoire et des responsabilités qui leur incombent de travailler à faire prévaloir l'ordre chrétien dans la vie publique et sociale de notre pays. L'histoire nous fait voir que ce sont les forces religieuses qui ont conservé et fait grandir notre peuple. Si ces forces nous ont sauvés dans le passé, c'est qu'elles sont capables de nous sauver dans l'avenir et il faut le comprendre. Dans son Encyclique *ARCANO DEI*, Pie XI rappelait une vérité qui doit être familière à tout catholique, c'est que "la loi éternelle de Dieu doit servir de règle et de mesure à toute activité humaine, publique ou privée, individuelle et sociale". Déjà saint Augustin avait dit: "La doctrine de Jésus-Christ est le grand salut du pays quand on y conforme ses actes". Et c'est le propre de l'Église catholique de travailler à faire prévaloir cette doctrine dans l'ordre pratique. C'est donc le devoir des catholiques qui peuvent exercer quelque influence, de travailler à imprégner la législation, l'organisme social, la vie entière de la nation, de l'esprit de la loi divine. N'est-ce pas là notre vocation, la raison d'être de notre survivance, la part d'action qui nous revient à nous qui travaillons à édifier le pays avec le concours de races qui ont des visées plus individualistes et plus terre-à-terre? Il ne faut pas que, portant les stigmates d'une race vaincue, nos intellectuels cherchent à dépouiller leurs caractéristiques de race catholique, pour s'effacer et se faire pardonner de n'être pas de même sang et de même croyance que nos compatriotes. Ils doivent au contraire être eux-mêmes pour exercer quelque influence dans la vie du pays, c'est-à-dire que leur action publique doit porter le cachet catholique et être inspirée par l'idéal que nous avons mission de faire prévaloir pour le salut de la société. Notre foi est notre grande force nationale, celle qui conserve à notre tempérament son cachet distinctif, celle qui donnera à notre action la plénitude de sa force.

Fortement convaincus que notre foi est le flambeau qui a civilisé le monde, que nos doctrines sont les plus solides assises de la société, nos Canadiens français doivent se rendre compte que "l'essence même du catholicisme—suivant l'expression de Chesterton—c'est d'être le centre de gravité de la vie et que chaque nation qui s'en détache perd quelque chose". Alors au lieu de craindre de faire passer son catholicisme dans les actes de sa vie publique, qu'on s'emploie plutôt à l'en imprégner; au lieu de voir l'action catholique de l'Église dans le domaine social comme un empiètement, qu'on l'appuie, qu'on l'aide à assurer à la société toute la fécondité de l'organisation catholique. Notre éducation nationale serait manquée si elle ne réussissait pas à ancrer ces convictions dans l'esprit de la classe instruite, dont nous travaillons à façonner l'âme depuis les premières années de l'école primaire jusqu'au sortir de l'université, et encore au-delà par nos associations catholiques et les rapports cordiaux qui existent chez nous entre ecclésiastiques et laïques.

Mgr F.-X. Ross.

L'HISTOIRE DU CANADA A L'ÉCOLE PRIMAIRE (1)

(Suite et fin)

Le but à atteindre, les procédés à suivre, les exigences du programme d'études étant connus; est-ce suffisant pour assurer le succès dans l'enseignement?

Je répons dans la négative.

En effet, tout cela est nécessaire, indispensable, mais ne suffit pas. Il faut de plus, avant de donner sa leçon, la soigneusement préparer, en choisir avec soin le sujet en se conformant aux exigences du tableau d'emploi du temps et du programme d'études, en délimiter avec précision et l'étendue et la profondeur, toujours en rapport avec le développement intellectuel des élèves auxquels on s'adresse. Puis la leçon bien préparée, rien n'ayant été laissé au hasard, il faudra la bien donner: avec âme, avec enthousiasme même, afin de fixer l'attention de son monde, d'intéresser pour instruire et éduquer.

Règle générale, toute leçon comprend: 1°: une revision courte mais substantielle de la leçon précédente afin de mettre de l'ordre, de l'enchaînement dans l'esprit des enfants; 2°: la leçon elle-même; 3°: les interrogations et les devoirs.

Une dernière observation; avec les enfants des cours inférieur et moyen, gardons-nous du danger de vouloir tout dire en une seule leçon, mesurons notre travail, non pas à notre intelligence,

(1) Voir *l'Enseignement primaire* de février 1930.

mais à celle de nos enfants, nous rappelant l'axiome pédagogique: "Ce qui est très clair pour le maître est souvent absolument obscur pour l'enfant."

Au cours moyen:

Avec les élèves du cours moyen, la tâche du professeur sera aidée par l'entrée du livre en lice, cependant l'enseignement devra continuer à se donner à l'aide des tableaux-images et sous forme de contes, passant progressivement du procédé anecdotique à celui dialogique.

Étudier l'histoire dans un manuel ne consiste pas, de la part du maître, à dire aux élèves: vous aurez de tel numéro à tel autre, ni pour les enfants à apprendre un texte mot à mot.

Cette méthode très facile à suivre, dégoûte vite les élèves.

Le maître est tenu, même quand les élèves ont un manuel entre les mains, de raconter le fait, y apportant des détails nouveaux, qui jetteront une clarté plus vive dans la leçon, en y mettant de la variété.

Et ce n'est qu'après s'être assuré par des questions habilement posées que la prochaine leçon est parfaitement comprise de toute la classe, que les élèves seront appelés à l'étude du texte, soit à l'école, soit à la maison. En questionnant, gardons-nous toujours de la tentation de ne questionner que les élèves les plus intelligents du groupe.

Et lorsqu'au tableau d'emploi du temps reviendra dans la semaine la leçon d'histoire, en faisant la révision de la dernière leçon, les nouvelles interrogations devront être posées de manière à empêcher toute tentative de la part des élèves à donner du par cœur, du mot à mot, si ce n'est que pour les sommaires, les phrases historiques: par exemple, la réponse de Frontenac à l'envoyé de Phipps. Mais il ne faudra pas tomber dans l'excès contraire et dispenser totalement les enfants de l'étude du livre et se contenter de la leçon orale. Non. Et ce, quoi qu'en dise certain professeur, la leçon orale est absolument nécessaire à toutes les années du cours primaire, mais en 3e et 4e années. Il faut que l'enfant retrouve dans un livre le plus clairement écrit que possible, la leçon précédemment expliquée par le maître, et ce, afin d'obvier à sa mobilité d'esprit et pour lui fournir les mots pour exprimer librement sa pensée dans le compte rendu résumé de la leçon.

Tout à l'heure, j'ai dit un mot de la chronologie; avec les élèves de 1ère et de 2e années, il faut en restreindre l'usage. Il n'en est pas ainsi avec les élèves des autres cours. "Les tableaux chronologiques frappent l'imagination et sont d'un puissant secours pour la mémoire". On doit aussi toujours indiquer sur la carte les lieux géographiques rappelés en histoire.

Bref, la méthode dialogique et intuitive s'impose au cours élémentaire, dans l'enseignement de toutes les matières inscrites au programme et spécialement en histoire.

Aux cours supérieur et complémentaire:

Au cours supérieur, et à plus forte raison au cours complémentaire, le maître, tout en donnant à l'enseignement intuitif encore une large part; tout en repassant par les mêmes chemins pour faire la trace plus profonde et pour établir dans les esprits un certain ordre, un enchaînement dans les divers détails, pourra user plus librement de la méthode déductive. Il devra faire apprécier par les élèves, tout en les guidant, l'action ou le personnage, au point de vue moral, social et religieux.

On devra aussi les amener à établir des comparaisons entre le présent et le passé, entre des faits ou des personnages ayant des traits frappants de ressemblance ou de dissemblance.

Par ces comparaisons, si le professeur sait toujours indiquer avec âme le côté moral, les enfants s'habitueront aux notions du juste et de l'injuste, à l'amour des vertus chrétiennes et à la répulsion pour les vices.

Le maître zélé trouvera mille et une occasions de leur montrer dans divers tableaux, la beauté, la grandeur et les succès définitifs de la vertu aux prises avec les différentes passions qui tourmentent l'humanité. La laideur, la bassesse des actions vicieuses et les revers qui ont été et seront toujours tôt ou tard les effets d'une mauvaise conduite.

Que les élèves de ces cours soient souvent appelés à donner des résumés sous forme de rédaction historique, de ces déductions générales qu'ils ont faites en classe sur telle ou telle période ou personnage, voire par exemple la révolte de 37, ou encore l'Union des Canadas, etc. . . ., étant guidés, encouragés par le maître.

Pour rompre la monotonie, pour rendre l'enseignement encore plus vivant, que de beaux morceaux, tant en prose qu'en vers, nous pourrions faire lire, voire plutôt apprendre par cœur, se rappe-

lant qu'on est de beaucoup plus touché, parce qu'on les comprend mieux, des morceaux qu'on peut réciter.

Les chants patriotiques trouveront encore ici leur place toute marquée. En un mot, les professeurs n'auront que l'embarras du choix, dans la riche moisson des prosateurs, des poètes et des écrivains canadiens.

Par l'emploi de tous ces moyens dictés par les maîtres de la pédagogie, vous constaterez que vos élèves étudieront l'histoire nationale avec des sentiments d'une légitime fierté, et avec une chaleur et vivacité qui lui feront adopter une ligne de conduite en rapport avec leurs devoirs de catholiques convaincus et de patriotes vraiment canadiens-français. Et cette fierté toute canadienne-française se traduira plus tard en acte lorsqu'au cours de la vie ils seront appelés à jouer le rôle soit d'électeurs ou d'élus.

En résumé:

1° Avec les enfants de 1ère et 2e années, enseignement oral, anecdotique et concentrique par l'image.

2° Avec les élèves de 3e et 4e, quoique ayant leur manuel en mains, la méthode dialogique et intuitive doit encore dominer.

3° Au cours supérieur, tout en faisant usage de la méthode déductive, tout en laissant aux enfants plus d'initiative, le professeur aura recours de temps en temps à la méthode analytique, afin de mettre plus de clarté, plus d'union dans la synthèse des principaux événements qui ont illustré notre histoire nationale. Mais soit au cours élémentaire, soit au cours supérieur, on n'oubliera jamais le but à poursuivre et à atteindre: la formation du cœur et la culture du patriotisme canadien-français et du sentiment catholique chez les enfants de nos écoles.

J'ai la certitude que vous allez considérer comme un de vos plus impérieux devoirs de cultiver chez nos enfants l'amour du sol natal, l'attachement aux anciennes traditions de nos pères et aux institutions nationales, par l'enseignement de l'histoire du Canada.

La devise de notre Province n'est-elle pas: "Je me souviens". Oui, souvenons-nous. Soyons la flamme du souvenir, faisons-la briller bien forte cette flamme dans le cœur et l'intelligence de nos élèves et nous aurons bien mérité de la patrie.

J.-A. PAQUIN,
Inspecteur d'écoles.

LES EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE AUX COURS PRÉPARATOIRE ET INFÉRIEUR

Conseils aux institutrices (suite et fin ⁽¹⁾)

(Pour l'Enseignement primaire)

Marche et aspect général.—Il est assez difficile de tracer pour tous ces exercices de pensée et de langage une marche unique et absolue; car la variété des sujets étudiés, la diversité de développement des élèves et la gradation des années du cours où l'on enseigne, entraînent une différence dans le chemin à suivre. On peut dire tout de même que, d'une façon générale, on commencera par présenter devant les yeux des écoliers, en bonne lumière, l'objet à étudier, l'image à observer; ou bien par esquisser très rapidement devant leur imagination par deux ou trois phrases le sujet de l'historiette ou de l'anecdote: cela, dans le but de leur donner par un coup d'œil d'ensemble, un premier aperçu global, général, quoique imparfait, de la chose à étudier: ce qui contribuera à ramasser sur l'objet précis de la leçon, leur esprit naturellement dispersé et à provoquer plus d'attention spontanée en aiguissant leur curiosité.

(1) Voir l'Enseignement primaire de février, mars et avril 1930.

Ensuite, comme principales pièces de la charpente de la leçon, viendra l'analyse suivie de la synthèse. Cependant quant aux façons particulières de conduire ces exercices, on ne peut guère établir une règle fixe. Il faut partir de la façon un peu capricieuse et superficielle qu'avait l'enfant d'observer à la maison, pour l'entraîner graduellement à la façon plus méthodique que réclame le travail sérieux de l'école au cours moyen et même à la dernière année du cours inférieur.

Pour préciser ce que nous avons signalé tout à l'heure quant à la façon pratique de proportionner, suivant l'âge des écoliers, et l'effort de pensée par la recherche des idées et l'effort d'expression par l'élocution, disons qu'au cours préparatoire et en première année, l'institutrice pourrait laisser à la conversation une allure plus libre. Pour mieux concentrer l'attention de ses élèves sur l'expression elle-même, sur le langage proprement dit, elle les soulagera d'une recherche trop abondante d'aspects nouveaux sur l'objet de la leçon. Elle emploiera l'intuition et l'observation mais pour aider plutôt les élèves à revoir mieux et à se souvenir qu'à trouver beaucoup de neuf; elle les fera aller plutôt du connu au mieux connu, pour leur apprendre à mieux dire ce qu'ils savent déjà. Elle suggérera à ces tout jeunes un certain ordre, mais elle ne leur donnera pas l'impression qu'elle veut les enfermer dans un cadre trop rigide. En somme, on tâchera de garder à la causerie le caractère de spontanéité et de familiarité que prendrait celle d'une maman cultivée avec son enfant. On suivra souvent les caprices d'allées et venues de l'esprit enfantin, surtout dans l'analyse. Si l'élève suit une voie droite, on s'en montrera bien satisfait; s'il fait des zigzags, on ne le forcera pas trop à marcher dans un chemin balisé. S'il découvre des points essentiels, on l'en félicitera; s'il dit une banalité ou ramasse un détail bien accessoire, on n'en fera pas grand cas. Cependant, dans la synthèse que la maîtresse, dans les débuts, fera elle-même avant de la demander aux élèves, on exigera plus d'ordre.

Il y aura des tâtonnements inévitables de la part des écoliers, des hésitations, mais soyons patients; il y a un métier en cela comme en toute chose; n'exigeons pas trop à la fois; n'espérons pas arriver tout de suite au but, en voulant trop corriger d'un seul coup. "Qui trop embrasse mal étreint". Ce qu'un loustique traduisait par: "Qui trop embrasse manque son train". Or si nous voulons que nos petits soient en train de causer, de converser, conservons avant tout leur spontanéité de pensée et d'expression. N'ambitionnons pas de transformer trop vite ces gentils papillons en abeilles parfaites.

Jamais de moquerie de la part des élèves et encore moins de la maîtresse. Inspirons au contraire de la confiance pour chasser la timidité. Posons aux plus craintifs les questions les plus faciles, en les encourageant pour leurs petits succès. Jetons souvent la note gaie au milieu de tout cela; tant mieux si elle provoque soudain des rires argentins...

Certains élèves cependant, plus étourdis qu'un fils normal d'Adam, ont besoin qu'on leur fasse apercevoir clairement les choses absurdes ou contradictoires qu'ils disent.

Il y aura nécessairement de l'improvisation dans "cette manifestation de la pensée des élèves". Est-ce à dire que pour ces classes les maîtresses n'ont pas besoin de se préparer? Pas du tout. Ces leçons seront d'autant mieux réussies qu'elles seront mieux préparées. Car la maîtresse bien préparée sera plus libre pour mieux s'adapter au sujet pensant: l'écolier. Cela me rappelle, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, la parole que disait un jour feu Mgr Emard à quelqu'un qui venait de le complimenter sur la facilité qu'il avait de faire un sermon à quelques minutes d'avis: "Mon cher, répondait-il, je n'improvise jamais si bien que quand je suis bien préparé".

En 2e et 3e années, alors que les élèves auront acquis une plus grande facilité d'expression, plus d'esprit d'observation, et un plus grand pouvoir de réflexion et de compréhension, l'institutrice concentrera davantage leurs efforts sur la recherche des idées. Le travail de pensée augmentera. Ils acquerront ainsi plus de connaissances utilitaires, l'analyse de l'objet deviendra plus méthodique, la leçon de langage ressemblera davantage à une leçon de choses. On ira réellement du connu à l'inconnu. L'écolier s'habitue alors à faire le tour de l'objet étudié en utilisant certains points, comme autant de jalons. Par exemple, s'il s'agit d'un objet de la nature, voici quels sont les filons à base ontologique que l'on peut exploiter: la nature de la chose, ce qui peut comprendre parfois une petite définition simple, mais qui sera souvent remplacée par la description des qualités accidentelles de l'objet, de son aspect, comme la forme, la couleur, les dimensions, les parties constituantes ou autres qualités qui peuvent tomber sous les sens; la provenance, qui doit indiquer d'où vient la chose, comment elle a été faite; la destination qui doit en faire connaître l'utilité, l'usage, les soins qu'il faut lui donner; enfin, ce qu'il ne faut pas oublier, la relation, qui fait rapprocher un objet d'un

autre connu, afin d'en mettre en relief par voie de comparaison l'analogie ou le contraste. S'il s'agit d'un paysage, on en fera distinguer les parties principales et on fera accrocher à chacune de ces parties les détails caractéristiques ou à couleur locale. On pourra aussi rattacher à ce petit paysage des souvenirs ou des espoirs. S'il s'agit d'un fait, on peut d'abord présenter le cadre de temps et de lieu, présenter le personnage principal et passer aux différents moments de l'événement avec leurs notes caractéristiques. On reconnaîtra là des procédés inspirés par "La Normalienne en Belles-Lettres".

Mais n'oublions pas dans tout cela que l'observation n'est pas un simple inventaire ni un déménagement où l'on ramasse tout sans discernement. Il y a lieu d'apprendre aux élèves à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à ne pas se perdre dans les insignifiances, à mettre de la suite logique dans leurs recherches, à faire intervenir la réflexion pour saisir la nature de chaque partie, les rapports de cette partie avec les autres et avec le tout. La synthèse doit donner une véritable vue d'ensemble.

Une condition essentielle de succès.—Et notons pour terminer enfin que cet enseignement étant exclusivement oral et ayant pour but final le langage des élèves, la parole de l'institutrice en devient le principal instrument d'action. Le bon exemple continu par la maîtresse d'un langage simple, clair et correct fera bien plus pour l'amélioration du langage de ses élèves que n'importe quel autre procédé. Que ce soit un stimulant pour nous encourager à nous améliorer sur ce point: c'est une condition essentielle de succès.

ROCH AUBRY,

Professeur de pédagogie à l'École normale Saint-Joseph de Hull.

PÉDAGOGIE PRATIQUE (1)

Rechercher quels sont les moyens pratiques à employer pour occuper continuellement et utilement tous les élèves dans une école à une seule classe ayant plusieurs divisions.

C'est une tâche ardue que d'occuper sans cesse et utilement tous les élèves, dans une école à une seule classe, surtout quand cette classe est nombreuse. Faire travailler en même temps quarante ou cinquante enfants de force très différente; se donner tout entier à une division, sans perdre de vue les autres; stimuler sans relâche ce petit monde étourdi et turbulent: cela semble impossible, et ne peut être réalisé que par des maîtres qui ont beaucoup de savoir-faire et de vigilance, et qui savent s'imposer des règles rigoureuses. Nous allons passer en revue les principales de ces règles.

1° Puisque la difficulté principale réside dans la complication des travaux, il faut avant tout s'efforcer de les *simplifier*.

Pour cela, il convient d'abord de s'en prendre aux *programmes*, d'où il faut éliminer tout ce qui n'est pas de première utilité. N'oublions pas que ces programmes, au dire de ceux mêmes qui les ont rédigés, doivent être considérés, "non comme un texte à adopter, mais seulement comme des indications générales... Si l'on voulait appliquer la même règle à des écoles placées dans des conditions diverses, on n'arriverait qu'à l'impossibilité d'appliquer cette règle dans la plupart des cas."

Il sera bon aussi de recourir chaque fois qu'il sera possible à des *travaux communs* aux différents cours. Malheureusement on ne peut aller loin dans cette voie, et bien rares sont les leçons qui profitent à la fois aux petits et aux grands; en essayant d'intéresser à la fois toutes les divisions, on n'en intéresse aucune; on s'attarde à des explications copieuses et disparates qui ne servent à personne. Pour éviter ces inconvénients, il existe un moyen pratique: c'est de réduire le plus possible le nombre des divisions; les instructions officielles sont d'ailleurs formelles: "Il faut répartir les élèves en trois cours, préparatoire, élémentaire et moyen (sans parler du cours supérieur, qui n'existe presque nulle part dans les écoles à une classe), et seul le cours préparatoire peut être partagé en deux sections."

En outre, l'instituteur s'efforcera de proposer des travaux que les élèves puissent exécuter seuls, autrement dit des *travaux personnels*; il évitera ainsi de se laisser déborder, et se procurera

(1) Bien que cet article ait été écrit pour les écoles primaires de France, nous croyons que sa lecture profitera à notre personnel enseignant. Bien entendu, dans cette étude il convient de tenir compte des différences de milieu et de programme.

de précieux moments de loisir. C'est surtout dans l'étude de la langue française que ce procédé est recommandable: il arrive souvent qu'une leçon de grammaire ou une dictée peuvent être avantageusement remplacées, soit par un devoir écrit qu'il suffit d'indiquer; soit par la reproduction, faite de mémoire, d'un morceau de récitation déjà étudié. Tandis que les plus grands élèves s'appliquent à cette besogne, le maître a le loisir de songer aux petits, qui ont bien plus besoin de ses directions.

L'instituteur, pour se réserver du temps, peut encore demander à ses élèves les plus âgés un autre genre de travail personnel, en les employant comme *moniteurs*. Il obtiendra d'eux un réel secours, à la double condition de ne leur confier que de simples répétitions, et de les préparer à ce rôle en leur montrant la façon de procéder.

Enfin, un bon moyen de simplifier une besogne très compliquée consiste à ne choisir que des *devoirs facilement contrôlables*, et qu'on puisse corriger rapidement. C'est une maladresse que d'imposer de longs travaux, que l'on n'examinera ensuite que superficiellement. Ainsi, il arrive souvent qu'on propose, à la suite des leçons de lecture ou des dictées, toute une série de questions auxquelles les élèves doivent répondre par écrit, comme dans les examens. Un tel devoir, pour être profitable, a besoin d'être vu de près par le maître; mais où trouver le temps de corriger minutieusement tant de réponses diverses, et très imparfaites en général? Il serait préférable, par exemple, de faire reproduire de mémoire, aussi fidèlement que possible, un passage de la lecture ou de la dictée; un tel travail serait très simple, il est vrai, mais il serait aisé de le mesurer à la force des élèves, et surtout on pourrait le corriger rigoureusement, en peu de temps.

2° Toutes ces simplifications diminuent la difficulté; elles ne la suppriment pas. Il faut obtenir encore que ce travail simplifié soit exécuté avec beaucoup de régularité, sans à-coup, selon un *emploi du temps* bien combiné, ni trop souple, ni trop rigide. Or, ceci, qui est de capitale importance, est toujours difficile; il n'est jamais commode de régler si bien la besogne, que toutes les divisions soient occupées sans cesse, et utilement; il faut se guider sur l'expérience et sur les conditions particulières dans lesquelles on se trouve. Nous ne pouvons, naturellement, faire figurer ici un emploi du temps complet; contentons-nous de montrer comment il est possible de distribuer une moitié de séance, de façon qu'aucune division ne soit sacrifiée.

Il est 8 heures du matin. Durant 20 minutes, nous faisons une causerie morale, si simple et si familière, que même les plus jeunes enfants peuvent nous comprendre.

Après cette leçon commune, le cours élémentaire et le cours moyen commencent chacun leur devoir écrit de calcul, dont le texte figure au tableau noir; celui du cours élémentaire devra être achevé à 8 h. 45, et celui du cours moyen à 9 h. 5. Par conséquent, de 8 h. 20 à 8 h. 45, le maître peut se consacrer au cours préparatoire, auquel il fait deux petites leçons de lecture et de calcul.

A 8 h. 45, il quitte ce cours, après lui avoir tracé de petits devoirs écrits, qu'un moniteur est chargé de surveiller et procède à la correction du devoir de calcul du cours élémentaire; vingt minutes y suffisent, puis, à 9 h. 5, tandis que ce cours élémentaire fait seul des exercices d'application (si nécessaires à cet âge, par exemple pour la pratique des quatre opérations), on commence la correction des problèmes et la leçon de calcul au cours moyen; un coup d'œil est jeté ensuite par le maître sur les cahiers du cours élémentaire et du cours préparatoire, et tout le monde sort en récréation.

On voit que, de cette façon, le maître a pu s'occuper personnellement des trois cours, et diriger tous les travaux avec régularité. Cette régularité, il faut la faire entrer par tous les moyens dans les habitudes de l'école; les élèves doivent savoir l'horaire par cœur, et même comprendre les raisons qui l'ont fait établir tel qu'il est; on ne saurait prendre trop de précautions pour mettre de l'ordre dans tous les travaux scolaires.

Est-il nécessaire d'ajouter que toute cette organisation exige une sérieuse préparation de la classe? Si l'instituteur ne sait pas à l'avance ce qu'il fera; s'il n'a pas mis en place, avant l'entrée des élèves, tout le matériel dont il devra se servir, comment pourra-t-il diriger cette machine si compliquée qu'est une école à une seule classe, laquelle ne peut bien fonctionner que grâce à une vigilance continuelle et un dévouement de tous les instants?

T.

(*L'École et la Famille*,
Fontaines-sur-Saône, France).

Inspecteur primaire.

CINQUANTENAIRE DE NOTRE HYMNE NATIONAL: "O CANADA,"

Notre Revue est heureuse d'annoncer une deuxième édition du livre de M. Hormisdas Magnan; "Cinquantenaire de notre hymne national—Origines de nos chants et drapeaux nationaux." Deux lettres-préfaces présentent au public cette deuxième édition; la première est de Mgr Amédée Gosselin, professeur d'histoire et ancien recteur de l'Université Laval, qui recommande hautement ce livre à nos maisons d'éducation; la deuxième est du R. P. H. Lefebvre, s.j., actuellement maître de chapelle à l'église du Gesù à Montréal. Nous nous faisons un devoir de reproduire cette lettre qui traite plus particulièrement de notre hymne national.

Collège Sainte-Marie, Montréal, 9 février 1930.

Monsieur HORMISDAS MAGNAN,
Québec, P. Q.

Mon cher ami,

Agréez mes remerciements pour l'envoi d'un exemplaire de votre livre, ainsi que mes félicitations. J'ai parcouru avec plaisir et profit votre intéressante étude concernant le "Cinquantenaire de notre hymne national" "O Canada" et Origines de nos chants nationaux, etc."

Voilà un travail d'une excellente portée patriotique et qui vient à point. La première partie de votre livre qui se rapporte à notre chant national est bien propre à nous le faire estimer davantage.

Je profite de cette deuxième édition de votre livre pour vous prier de rappeler à notre population plus de décorum quand se chante "O Canada", à la fin des diverses réunions publiques.

Aux toutes premières notes de leur hymne national, les autres races se lèvent et se figent en une attitude quasi hiératique; ils accomplissent un rite, ils font acte de culte, le culte de la patrie.

Combien différente est la tenue de bon nombre des nôtres en pareille circonstance, et quel navrant spectacle. On s'habille, on babille et l'on se hâte vers la sortie sans se soucier de ce qui constitue pourtant une profession de foi patriotique.

C'est dans nos écoles primaires, nos académies et nos collèges qu'il faut inculquer aux jeunes ce sentiment des convenances nationales et leur inspirer la fierté civique.

On entonne trop souvent "O Canada" sur un ton trop élevé pour la moyenne des voix. Ce n'est pas en *sol*, ni même en *fa*, mais en *mi* naturel ou bémol qu'il est à la portée de tous.

Il faut recommander de bien éviter, à la finale, de reporter la voix en haut aux dernières notes; il n'y a rien de plus vulgaire et de plus disgracieux. Respectons la formule de l'auteur au nom du bon goût et de l'exactitude.

En résumé, chantons notre hymne national avec tout le respect et la dignité qu'il mérite et que nous devons nous-mêmes à notre patriotisme. Si nous ne pouvons chanter, écoutons dans l'attitude respectueuse que requiert ce rite patriotique.

Pardonnez-moi ces quelques suggestions dont vos lecteurs sauront tirer parti pour le bon renom de notre race. Nos pères avaient la réputation d'être un peuple de gentilshommes; n'allons pas forligner.

Bien cordialement,

C.-H. LEFEBVRE, s.j.

En vente chez l'auteur, H. Magnan, 6, rue Fraser, Québec.

Prix spécial aux maisons d'éducation: \$3.00 la douzaine, franc de port, payable d'avance par mandat-poste ou chèque accepté.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE

Quelques renseignements généraux et observations personnelles

Simples notes (Suite) (1)

CERTIFICATS ET BREVETS

Voici les principaux diplômes octroyés dans l'enseignement primaire en France:

Certificats, brevets: sanctions des études primaires:

1. A la fin de la deuxième année du cours supérieur des écoles primaires élémentaires: Certificat d'études primaires, (il faut que l'enfant soit âgé d'au moins 12 ans).

(1) Voir l'*Enseignement primaire* de septembre, octobre, novembre, décembre 1929, et de janvier et avril 1930.

2. A la fin de la dernière année du cours des écoles primaires supérieures: Brevet d'enseignement primaire supérieur, (il faut que l'élève soit âgé d'au moins de 15 ans)

Les écoles primaires libres (catholiques) ont le droit de décerner elles-mêmes ce certificat et ce brevet.

Brevets, certificats d'écoles normales primaires:

Les écoles normales primaires préparent les élèves-maîtres aux brevets et aux certificats suivants:

1. Le brevet élémentaire, (il faut que l'élève-maître soit âgé au moins de 15 ans pour l'obtenir).
2. Le brevet supérieur, (il faut que l'élève-maître soit âgé au moins de 17 ans).

Dans les écoles normales primaires libres (catholiques), le futur instituteur conquiert en plus, après examen spécial, un certificat d'enseignement religieux qui est exigé pour pouvoir enseigner dans les écoles libres (catholiques).

3. Les certificats d'aptitude pédagogique et de fins d'études normales, (il faut être âgé d'au moins 20 ans, et avoir fait 2 années d'enseignement dans une école publique, privée ou libre). Il existe une quatrième année dans les écoles normales, primaires, pour l'obtention de ces certificats.

Dans les écoles normales primaires libres, ces brevets et ces certificats sont accordés par l'État, après épreuves écrites.

Certificats d'écoles normales supérieures d'enseignement primaire:

Les écoles normales supérieures d'enseignement primaire facilitent l'acquisition des certificats d'aptitude au professorat des divers enseignements et à l'inspection.

Ajoutons que les écoles normales primaires ou supérieures d'enseignement primaire en France, ne jouissent pas du privilège de nos écoles normales canadiennes. Elles n'attribuent pas de brevets ni de certificats. Elles préparent seulement ses sujets à des examens qui se passent en dehors de l'école, en vue de la procuration de ces brevets et de ces certifications, dont l'État est uniquement le distributeur. Seuls ces titres ou grades sont valides au point de vue légal. C'est pourquoi, les écoles normales primaires ou les écoles normales supérieures d'enseignement primaire libres (catholiques) sont obligées de se conformer à cet état de choses, et leurs élèves sont forcés de subir les examens officiels s'ils veulent être détenteurs de parchemins leur donnant droit d'enseigner en France.

PIERRE-PAUL MAGNAN,
Professeur à l'École normale Laval de Québec.

AUTOUR D'UN LIVRE

OPINION DE M. G.-E. MARQUIS, EX-INSPECTEUR D'ÉCOLES ET CHEF DU BUREAU DES STATISTIQUES DE QUÉBEC

Dans le Terroir, publié à Québec, M. G.-E. Marquis, ancien élève de l'École normale Laval, instituteur, puis inspecteur d'écoles dans Bonaventure et Gaspé pendant plusieurs années, a publié une série d'articles fort intéressants sur le livre de M. l'abbé Lapalme, "Un Pèlerinage à l'École de Rang". Vu son importance, nous reproduisons cette étude en son entier, sauf l'article préliminaire paru dans le Terroir de juin, article qui sert d'introduction à l'étude du livre de M. l'abbé Lapalme.

(Du TERROIR de juillet et août 1929).

Dès la première page de son volume, l'auteur nous dit sans équivoque qu'il n'a pas l'intention d'y aller de main morte et que la petite école sera en quelque sorte sa bête noire, tout le long des 228 pages qui suivront. "Dans les autres écoles, c'est le mouvement et la vie; à l'école de rang, c'est l'état de stagnation" (page 15). Mais quelles que soient les lacunes de celle-ci, soit du côté du programme, soit du côté personnel enseignant, l'auteur n'a pas l'intention de suggérer un remède, puisqu'il déclare lui-même, à la page suivante: "Encore moins avons-nous l'intention, en ces quelques pages, de poser les assises d'une nouvelle théorie scolaire" (page 17). Cependant, quelques lignes plus loin, il déclare sans ambage: "Nous tenterons d'établir la qualité de l'enseignement actuel à

l'école rurale; nous devons rappeler ce qu'elle devrait être dans son fonds principal, son objet, ses méthodes, ses moyens; nous redirons les réformes dont tout le monde parle, pour faire toucher enfin comme du doigt qu'il serait urgent de les réaliser" (page 17).

Puisqu'il en est ainsi, l'auteur doit être bien ferré, car on n'entreprend pas l'exécution d'un programme aussi vaste sans bien connaître son sujet, et tout modestement l'auteur déclare, au pied du premier chapitre de son travail: "Né d'observations et de méditations sincères, cet humble travail voudrait susciter des réflexions, des collaborations d'une égale sincérité" (page 19).

Allons-y donc au moins avec sincérité, n'étant pas tout à fait sûr que nos observations et nos méditations auront la valeur du jugement d'une "cathèdre". L'abbé Lapalme déclare que, dans les sphères supérieures de notre société, nous avons droit d'être fiers, "mais",—car il y en a toujours un à chaque chapitre— "nos intelligences d'élite souffrent cependant dans leur culture de multiples lacunes qui, par leur origine, relèvent de l'école primaire" (page 25).

Cette pauvre école primaire du rang va en prendre pour son rhume tout le long du volume: elle sera le classique "haro sur le baudet". Ce que M. l'abbé pédagogue attend de l'école primaire, pour la formation du peuple, est énorme. Voyez ce qu'il dit, à ce sujet: "... la formation des élites ne trouve sa meilleure préparation éloignée, et nécessaire, que dans la culture générale à laquelle ou soumettra l'enfance agricole" (page 28). Et, un peu plus loin, après avoir constaté que l'école rurale a retraité sur tous les points de culture générale (page 29); il déclare "que, après leurs études primaires, nos enfants entrent dans la vie active sans formation profonde, sans culture générale, c'est-à-dire sans un minimum de connaissances générales, sans l'entraînement de méthodes et de jugement au degré que l'on doit attendre d'une culture primaire" (page 29). Développant encore sa pensée sur le même sujet, l'auteur ajoute, quelques lignes plus loin: "Il en serait autrement si, à l'école rurale, nos enfants recevaient une formation générale, s'ils étaient soumis actuellement à des méthodes dont l'efficacité, la mise au point seraient assurées par des maîtres ou des maîtresses d'une sérieuse compétence" (page 29).

"Tant vaut le maître, tant vaut l'école", déclare un proverbe connu de tous les éducateurs, et c'est pourquoi l'abbé Lapalme, après avoir exposé la grande pitié de l'école de rang, veut tout naturellement en rendre responsables nos maîtres et maîtresses, qui n'auraient pas "une sérieuse compétence".

Aussi, notre peuple, ou du moins chez "la population de la campagne",... "beaucoup trop de nos gens sont démunis d'instruction, sans correction, ... sans conscience religieuse ou nationale" (page 32). Et c'est toujours l'école primaire qui est responsable de ces lacunes ou, comme le dit l'auteur, dans son style à lui: "l'école rurale est éloignée de donner des résultats convenables, suffisants" (page 32).

Mais ce n'est là que le commencement, puisque l'école primaire n'est que le vestibule du collège et de l'université. "Or, ces déficits de l'école primaire préparent ceux du collège. Si l'on veut, en effet, donner à un jeune homme beaucoup de connaissances, ou essayer de le redresser dans ses habitudes, cependant ni les études classiques, ni l'ambiance intellectuelle ou sociale où les professions libérales élèvent leurs sujets, ne suffisent à tout corriger de tant de défauts dont l'école primaire n'a pas eu la préoccupation" (page 33).

Alfred de Musset n'a-t-il pas dit ?:

*Le cœur de l'homme vierge est un vase profond,
Si la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond.*

Notre critique exprime la même pensée, mais sous une forme un peu moins poétique: "Après sa sortie de l'école primaire, notre jeune homme se ressentira toute sa vie des lacunes de sa formation". "Le gauchissement est irréformable" et jusqu'à la fin de ses jours, *ad vitam aeternam*, il restera "peuple au sens le moins agréable du mot" (page 33 et 34).

La langue, cette langue admirable que nous parlons, mais que nous parlons d'une façon détestable, parce que sa prononciation sur nos lèvres "est distorte", fait le sujet d'un chapitre où l'auteur donne libre cours à sa verve et à ses récriminations: "... La parole apparemment française de notre jeune professionnel est empoisonnée par le venin de l'anglicisme. Pour entendre son discours, il faut avoir le flair du médecin qui devine la diathèse de son client sous sa mine jouffle" (page 42). Il reste encore "la pauvreté du vocabulaire, sa rareté" (page 42). La prononciation de notre langue soulève encore l'ire de notre savant philosophe, et, tout naturellement, c'est toujours l'école primaire qui en est la cause, la grande coupable. Le collège, l'université, les écoles spéciales n'ont pas de responsabilité à assumer de ce côté et sont blancs comme l'agneau qui vient de naître: seule l'école primaire a failli à sa tâche et notre psychologue ne se gêne pas pour lui décerner la palme, sans calembourg. Toutefois, "il reste prouvé que nous ne parlons pas un patois" (page 44). C'est déjà quelque chose: "Madame, tout est sauf, fors l'honneur". Contentons-nous de cette parure et drapons-nous-en avec la même fierté que les gueux espagnols s'enveloppent dans leurs huppelands défrachies et effilochées.

Au chapitre quatrième intitulé "Fleurs d'Humanité", l'auteur fait une longue dissertation très agréable à lire, d'ailleurs, sur la formation du cœur et de l'esprit du jeune homme, mais dont notre éducation primaire serait veuve. Suivez-le bien : "Tant de notions que le collège ou l'université ont servies à leur élève pour le former, qu'il a notées de toute la curiosité de son esprit, mais en se défendant de les écouter avec son cœur—parce que le cœur sans doute n'avait pas été amorcé, n'ayant pas reçu plus jeune, ni dans la famille, ni à la petite école, la préparation nécessaire—n'enregistrent pas de résultat pratique dans l'âme" (page 53). Et voilà pourquoi, monsieur, votre fille est muette !

"Depuis 75 ans que nos écoles primaires existent, quel résultat ont-elles donné" (page 58), se demande l'auteur d'"Un Pèlerinage à l'École de Rang" ? La réponse est facile à deviner et notre pédagogue amateur ne se gêne pas pour énumérer, dans une longue série de chapitres, nos principaux défauts et nos déficits, dont l'école primaire, naturellement, est la grande responsable devant Dieu et les hommes. Alignons quelques-uns de ces défauts : 1° une articulation très défectueuse ; 2° une prononciation empâtée, bourbeuse où tous les sons sont boulangés (page 62) ; 3° les relations sont tendues entre l'intelligence et son verbe, de là une langue populaire austère, sans cachet et à peu près stérile (page 68) ; 4° ... à l'école de rang, cette étude (celle du vocabulaire) est réduite ... à presque rien, (page 71) ; 5° l'anglicisme n'a pas fait tort qu'au vocabulaire, il a brouillé la phrase française (page 74) ; 6° l'intervention de l'école primaire aurait dû parer à cet emmêlement de deux langues dans l'intelligence française, en ramenant énergiquement nos enfants à toute la clarté d'une langue sans alliage (page 74).

Après de longs commentaires sur chacun de ces points, l'auteur conclut comme suit : "Qu'on me permette de l'affirmer avec toutes sortes de regrets, voilà qui n'évoque guère le milieu intellectuel de nos campagnes, surtout de celles qui n'ont reçu de formation que de l'école de rang" (page 77). Ce n'est "pas guère" flatteur pour notre peuple, mais la grande coupable, c'est toujours l'école primaire. Toutefois, il serait intéressant de savoir si, chez les paysans, dans les autres pays, l'on parle partout une langue belle, riche et conforme à toutes les règles de la syntaxe grammaticale de chacun de ces idiomes.

Mais l'école primaire possède des outils de travail, et ces outils sont des livres, des tableaux, des cartes, qui peuvent donner un rendement, en autant que l'ouvrier est apte à s'en servir, puisqu'il est bien reconnu que "l'outil ne produit pas par lui-même". Or, l'abbé Lapalme ne craint pas d'affirmer, à ce sujet, ce qui suit : "Nous ne croyons pas exagérer en ajoutant que nos institutrices n'y sont pas préparées : ces méthodes ne sont pas en usage à l'école de rang". Il est question ici de méthodes d'analyse et de synthèse (page 81). Immédiatement après, l'on trouve ce qui suit : "Le cours primaire fini, plutôt augmenté du cours complémentaire, l'enfant, adulte ou presque, devrait être assez cultivé pour éprouver le goût, pour sentir le besoin de continuer" (page 82).

De l'enfance à l'âge adulte, il y a un saut assez long, puisqu'il faut passer par l'adolescence, mais l'auteur ne s'embarrasse pas pour de telles vétilles et il serait intéressant de savoir si le collège et l'université ont plus que l'école primaire inculqué ce goût de l'étude aux étudiants qui les ont fréquentés. Si l'on était aussi sévère pour ces grandes institutions que l'abbé Lapalme l'est pour la petite école de rang, je me demande ce que l'on exigerait d'elles. Mais, comme toujours, on est indulgent pour les forts, les lions, quand le pauvre baudet qui, lui, a eu le malheur de tondre le pré du voisin, la largeur de sa langue, mérite la mort.

Saviez-vous "qu'une culture bien dirigée, que l'école primaire a vraiment mise au point, chez un enfant de quinze ou seize ans, peut créer le tourment des plus grands maîtres ; la soif de savoir fait alors chercher les sources les plus limpides, les plus profondes ?" (page 82). Vous l'ignorez sans doute, mais l'abbé Lapalme qui s'y entend, lui, nous déclare que si l'école de rang n'avait pas failli à sa mission, les enfants, en la quittant, sauraient "lire et comprendre les Fioretti, les fables de La Fontaine, de Perrault ; s'émouvraient au chant du *Dies Irae* ; applaudiraient aux tirades de Molière ; dégageraient l'intrigue et la leçon morale à l'audition d'un drame, fût-ce de Corneille ou de Victor Hugo ; seraient sensibles au rythme d'un beau vers et capables de lire l'Iliade et l'Odyssée" (page 83).

Nous avons changé le temps des verbes, dans la citation qui précède, mais l'idée n'en est pas déformée. Malheureusement, nous n'avons pas su atteindre ce sommet, cet Himalaya de connaissances que l'école primaire devrait donner à nos enfants, et voilà pourquoi cette lacune arrache du cœur du savant docteur ce cri de douleur : "Eh bien ! ce n'est pas cela du tout. Vocabulaire faible, très faible, syntaxe nulle, et nul esprit critique : c'est toute la description intellectuelle de nos gens, à la campagne, en sous-entendant qu'il y a des exceptions, dont il faudrait, au reste, faire la température" (page 84).

Si cette chaude déclaration ne vous émeut pas, ne vous monte pas les sangs, c'est que vous n'êtes plus en état de faire de la température : vous êtes morts et bien morts pour longtemps, c'est-à-dire incapables de comprendre jusqu'à quel point l'ignorant de nos écoles primaires nous a donné l'aculture.

Au foyer, la mère de famille n'a ni le temps disponible ni les connaissances, ni les méthodes voulues pour faire l'éducation de ses enfants. L'école devrait y suppléer, mais, malheureusement, l'école de rang a, là comme ailleurs, failli à sa mission : "L'École aurait pu réformer, recommencer : elle ne l'a pas fait" (page 84), déclare notre critique. L'instruction pourrait pénétrer encore par

d'autres portes, dans nos familles, à la campagne, mais, malheureusement, "le journal sérieux, la revue, le livre, n'ont pas de lecteurs dans le rang" (page 84). "Le grand journal d'information y réussit par l'image et la manchette sensationnelles; pas de bibliothèque à la campagne, elles seraient sans clients" (page 84). Ainsi donc, des journaux sérieux et orthodoxes comme "l'Action Catholique", le "Devoir", le "Bien Public", le "Progrès du Saguenay", pour ne nommer que les quotidiens les plus en vue, n'auraient pas de lecteurs "dans le rang". Pourtant ce n'est pas manque de propagandistes ni de campagnes faites du haut de la chaire, si ces journaux recommandables et recommandés n'ont pas un certain nombre de lecteurs "dans le rang". Je crois qu'il faut prendre cette affirmation comme bien d'autres venant du même auteur, *cum grano salis*.

Et il n'y aurait pas de bibliothèques, non plus, à la campagne! Pourtant, d'après une enquête faite il y a cinq ans, il y avait alors, dans la Province de Québec, 225 bibliothèques paroissiales renfermant 140,668 volumes, et 14,982 brochures, ce qui fait un total de 155,650 publications; de plus, ces mêmes bibliothèques étaient abonnées à 228 revues périodiques. Nous ne parlons pas ici des grandes bibliothèques publiques des cités et des villes, ni des bibliothèques scolaires au nombre de 1,659 et renfermant 3,141,791 volumes.

Plus loin, poursuivant son enquête de pèlerin vertueux et charitable, avec la patience d'un termite qui voudrait saper les bases de la petite école dans tout ce qui fait son essence, l'abbé Lapalme déclare, entre autres choses, que le "programme tel qu'il est pratiqué dans nos écoles rurales, reste amoindri et découronné. Et voilà pourquoi nos écoles stagnent dans le rang!" (page 88). Ailleurs, dans Ontario, par exemple, ou chez nos voisins du sud, les Yankees, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes: "Là il y a du mouvement" (page 89), paraît-il. Chez nous, c'est l'abrutissement total, c'est le manque de formation générale, c'est l'absence de "dressage des enfants pour le métier, le gagne-pain" et, en définitive, "nos enfants n'y reçoivent qu'une formation abortive" (page 89), c'est-à-dire destinée à des morts-nés. Que cela est juste et flatteur pour les intéressés!

Il y aurait grand intérêt à lire au complet, surtout pour ceux qui connaissent un peu notre enseignement primaire, tout le contexte qui enveloppe ces quelques citations. Il est édifiant à plus d'un point de vue, et cette lecture ferait ressortir d'une façon claire et nette, c'est du moins ce que prétend son auteur: "la grande pitié de l'école rurale et l'urgente nécessité de son renouveau" (page 89). Seuls un déluge ou un incendie qui feraient disparaître nos écoles, pourraient lui donner satisfaction, sans doute.

Mais poursuivons la tâche. Nous n'avons pas encore atteint la moitié du volume. Pour faire des comparaisons il faut avoir au moins deux éléments sous les yeux. Or, l'abbé Lapalme nous parle souvent des Yankees: c'est l'un de ses modèles. "Chez eux, l'école de campagne aurait eu l'attention d'architectes intelligents et patriotes"; chez nous, nous n'avons à bien dire que des "cabanes scolaires". Précisons un peu la pensée de notre artiste en démolition: "La vérité est que la presque totalité de nos écoles, dans le rang, sont d'humbles maisonnettes de bois, sans aucun cachet d'architecture, d'une nudité intérieure absolument désolante, jetées négligemment sur un terrain inculte".

Le Secrétaire de la province et le Surintendant de l'Instruction publique seront sans doute flattés de cette appréciation et ils ne devraient pas manquer d'adresser à celui qui en est l'auteur, la série des plans que le département de l'Instruction publique possède et dans lesquels il puise à tous les jours pour fournir aux commissions scolaires des modèles d'écoles appropriés à leurs besoins et à leurs moyens. Depuis au moins 25 ans, ces plans, tout d'abord élaborés par l'architecte du Gouvernement, M. Elz. Charest, ont été depuis répandus par milliers d'exemplaires et suivis fidèlement dans la presque totalité des cas; de même le devis des matériaux devant entrer dans ces constructions, a été étudié à la lumière des règlements du Comité catholique et approuvé ou modifié par un officier spécial du département de l'Instruction publique, avant que les commissaires aient pu demander des soumissions.

Mais, il y a plus encore: les inspecteurs d'écoles ont instruction de n'approuver les nouvelles écoles que si elles sont conformes aux plans et aux devis approuvés par le département de l'Instruction publique ou ses officiers. Et ce sont là "les cabanes scolaires" dont parle l'abbé Lapalme? "Le coût général des constructions nouvelles, dans les centres ruraux, est représenté par une somme globale de \$402,618" en 1927-28.

(Rapport du Secrétaire et Régistrare de la Province, 1927-28, page 5e).

L'abbé Lapalme a donc donné un grand coup d'épée dans l'eau ou plutôt s'est mis un doigt dans l'œil jusqu'à l'omoplate, lorsqu'il déclare: "Nous sommes assurés que nos architectes canadiens-français, sollicités par un concours et par le Gouvernement, auront bientôt dessiné plusieurs modèles—très Québec—de la petite école de l'innombrable rang" (page 96). Pendez-vous, brave pourfendeur, puisque nous bâtissons, depuis 25 ans au moins des écoles d'après des plans faits par des architectes et des plans très Québec, bien que vous l'ignorassiez!

L'auteur du "Pèlerinage" voudrait encore que l'école soit enrichie ou plutôt embellie par la plantation d'arbres et la culture des fleurs sur l'emplacement scolaire. Ce désir est bien louable, mais ce qui l'est moins c'est qu'il demande au Gouvernement d'entreprendre cette tâche: "Le Gouvernement a ses fonctionnaires et il a ses agronomes et ses floriculteurs; c'est à lui de planter des arbres autour de nos écoles, de donner à chacune son parterre où nos enfants, sous une direction

compétente, avec la surveillance de l'institutrice, cultiveront des fleurs en développant leurs connaissances agricoles" (page 101). C'est ce que font déjà, dans une foule de municipalités, instituteurs et institutrices, sans l'aide des fonctionnaires du Gouvernement, et le mouvement se propage de plus en plus.

Enfin, nous arrivons au milieu du volume et les nuages semblent s'écarter un peu pour laisser passer un rayon de soleil. Hâtons-nous de le faire goûter à nos lecteurs, avant qu'une saute de vent vienne de nouveau jeter l'ombre sur toutes choses. Il y a un point du monde qui a trouvé grâce devant le tribunal austère du savant écrivain. Écoutez-le bien: "A Montréal, les écoles primaires sont richement outillées" (page 104). Dans nos pauvres campagnes, c'est la disette à l'école. La "cabane scolaire" non seulement est mal bâtie, mais ne possède rien à son intérieur pour intéresser et instruire l'enfant par des leçons de choses, et c'est pourquoi notre pédagogue canadien demande que le Gouvernement leur donne quelques modèles de carton; entre autres, une église, une maison, son ameublement; sa cuisine avec batterie; les dépendances d'une ferme, les instruments agricoles, les animaux de la ferme, des céréales; puis l'on devrait suspendre aux murs: le catéchisme en images, l'Histoire Sainte et l'Histoire du Canada, des séries de photographies représentant les parades historiques, un musée; la reproduction de belles gravures, et finalement, quelques copies de statues et de bustes de nos héros. Ajoutons encore, puisque ça ne coûte pas cher de demander à ce bon Gouvernement, des cartes géographiques, un musée d'histoire naturelle, un atelier, en miniature, de charpentier, d'électricien et de machiniste; puis les éléments d'une installation d'éclairage électrique, un moteur électrique, un modèle d'auto, de camion, de tracteur "seraient d'absolue nécessité". Comme on le voit, ce n'est pas facultatif. Il le faut ou si non c'est la banqueroute, l'école faillit à sa tâche.

Est-ce tout? Non!

Il faudrait encore, sinon un appareil cinématographe trop dispendieux, du moins une lanterne à projections, afin de pouvoir multiplier à l'infini la leçon de choses si précieuse au jeune âge.

Voilà pour la partie matérielle.

Si les enfants ne s'amuse pas, dans cette maison, quand elle sera outillée comme celle qui flotte dans l'esprit de notre généreux pédagogue, c'est qu'ils seront bien exigeants, en vérité.

(A suivre.)

CORRIGEONS-NOUS!

A propos de divisions territoriales

DÉSERT.—Le sens propre de *désert*, en français, est lieu inhabité.

Chez nous, *désert* se dit en outre d'un terrain que l'on a défriché en en arrachant les arbres, les arbrisseaux, etc., d'un terrain que l'on a défriché de quelque autre façon, ainsi que de tout endroit d'un bois, d'une forêt, où les arbres sont clairsemés. Il faut dire, dans le premier cas, *essart*; dans le deuxième, *défriché*; dans le troisième, *clairière*.

LIMITE A BOIS, LIMITE.—Ces locutions servent, chez nous, à désigner une partie du domaine forestier que le gouvernement concède pour l'exploitation du bois de commerce et de construction. Ex.: On annonce une vente de *limites* pour le mois prochain. L'expression consacrée en France est *concession forestière*.

A propos de chemins

ROUTE, CHEMIN.—Les mots *voie*, *chemin* et *route* ont une signification qui leur est commune: celle d'espace par lequel on se rend d'un lieu à un autre. Mais ils ne peuvent s'employer indifféremment l'un pour l'autre.

Voie se prend rarement au sens propre, sauf en parlant des routes romaines ou dans le langage administratif. Ex.: La voie Appienne;—la voie publique;—une voie privée;—ouvrir une voie nouvelle dans un quartier.

Dans la langue courante, on se sert ordinairement des mots *chemin* et *route*. *Chemin* a un sens plus général: il y a des chemins pour les piétons comme pour les voitures, tandis que les routes ne sont que pour les voitures. Les routes sont des chemins importants, de grands chemins construits avec art; les chemins sont moins longs et moins larges que les routes. C'est donc à tort que le code municipal de la Province de Québec donne *route* comme équivalent de l'anglais *by-road* et attribue à ce mot de *route* l'acception de chemin établi dans le sens de la profondeur des terres. Une route

est ce que les Anglais appellent *highway*, et peut être tracée dans le sens de la largeur comme dans le sens de la profondeur des terres. La voie qui relie le chemin d'un rang d'habitations à celui d'un autre rang est ordinairement un simple chemin; on ne pourrait lui donner le nom de *route* que si elle faisait partie d'une grande voie de communication.

CHEMIN DE ROI, CHEMIN DU ROI.—Chez nous, on donne le nom de *chemin de roi* ou *chemin du roi* au grand chemin qui conduit de tel à tel village ou de telle à telle ville, ainsi qu'au chemin public qui traverse les terres d'un rang sur leur largeur et à proximité des habitations construites sur ces terres. Disons *route* ou *chemin*, selon le cas. Ex.: Le *chemin du roi* de la Côte de Beaupré—la route de la rivière Montmorency à Saint-Joachim;—le *chemin du roi* de la Rivière-aux-Pins—le chemin de la Rivière-aux-Pins.

CHEMIN DE FRONT, DE RANG, DE BASE.—Chez nous, on donne aussi le nom de *chemin de front*, *chemin de rang* ou *chemin de base* au chemin public qui traverse les terres d'un rang sur leur largeur et à proximité des habitations construites sur ces terres. Disons *route* ou *chemin*, selon le cas. Ex.: Le *chemin de front* du deuxième rang—le chemin du deuxième rang.

CHEMIN DE CONCESSION.—On désigne, chez nous, sous le nom de *chemins de concessions* ou *chemins des concessions* les chemins publics établis hors des villes et des villages. Ex.: Aujourd'hui, les *chemins de concessions* sont aussi beaux que les rues des villages. Cette façon de parler n'est pas admissible. Disons plutôt: en pleine campagne, les chemins sont aussi praticables que dans les villages.

CHEMIN DE LIGNE.—Un chemin public établi dans la ligne séparative de deux cantons ou de deux seigneuries prend quelquefois, chez nous, le nom de *chemin de ligne*. Disons tout simplement *route* ou *chemin*, selon le cas.

SORTIE, CHEMIN DE SORTIE.—On donne, chez nous, le nom de *sortie* ou *chemin de sortie* au chemin public ou privé qui conduit à un grand chemin. L'emploi de *sortie* semble légitime, du moins lorsqu'il s'agit d'un chemin privé. Dans le cas de chemins publics, disons tout simplement *chemin*.

TRAVERS, CHEMIN DE TRAVERS.—On désigne, chez nous, sous le nom de *travers* ou *chemin de travers* un chemin public ou privé établi sur le travers d'une ou de plusieurs terres. Ces dénominations ne sont pas admises en français. Quand un chemin mène plus directement que la grande route au point où l'on veut arriver, on peut l'appeler *traverse* ou *chemin de traverse*; dans les autres cas, servons-nous des termes *route* ou *chemin*, selon le cas.

DESCENTE.—*Descente* se dit, en français, d'un endroit par où l'on descend. Ex.: La descente d'une montagne.

Chez nous, le mot *descente* (on prononce aussi *descende*) s'emploie en outre pour désigner un chemin public, en pente ou non, qui va d'un rang à un rang plus ancien ou moins éloigné. Ex.: La *descente* du quatrième rang. Le même chemin peut s'appeler *montée* ou *descente*, selon le lieu où l'on parle ou dont on parle. Ainsi, le chemin public établi entre le troisième et le quatrième rang d'une municipalité est une *montée* pour les habitants du troisième rang et une *descente* pour les habitants du quatrième. L'équivalent français de *descente* est *chemin* ou *route*, selon le cas.

MONTÉE.—Dans le langage correct, *montée* se dit d'un endroit par où l'on monte, particulièrement d'une pente à gravir dans une route.

Chez nous, le mot *montée* s'emploie en outre pour désigner tantôt un chemin privé allant du chemin public à une habitation, et même jusqu'au bout d'une terre, tantôt un chemin public, montant ou non, allant d'un rang à un rang moins ancien ou plus éloigné. Ex.: Si tu arrangeais ta *montée*, on pourrait arrêter chez toi;—la *montée* du quatrième rang. Dans ce dernier exemple, *montée* est synonyme de *descente* ou de *route*, et son équivalent français est *chemin* ou *route*, selon le cas. Dans le premier exemple, l'équivalent français de *montée* est *avenue*; on pourrait dire aussi: *chemin privé*.

CHEMIN DE CHARRIAGE.—Le *chemin de charriage*, dans le langage de nos gens, est un chemin privé pour effectuer le charroi du bois, des céréales, etc. Cette locution n'a pas cours en France. Il faut dire: *chemin d'exploitation*, *chemin forestier*, ou simplement *chemin privé*, selon ce dont il s'agit.

CHEMIN DE BOIS, CHEMIN DE CHANTIER.—Nos gens appellent *chemin de bois*, *chemin de chantier*, ce chemin qui a été établi dans un bois, dans une forêt. Il faut dire: *chemin forestier* ou *route forestière*, selon le cas.

CHEMIN SIMPLE, CHEMIN DOUBLE.—On donne, chez nous, le nom de *chemin simple* au chemin établi sur la neige pour traîneaux tirés par un seul cheval, et celui de *chemin double* au chemin établi sur la neige pour attelages de front ou au double chemin établi sur la neige. Disons tout simplement: *chemin pour traîneaux à un seul cheval*, *chemin pour attelages de front*, ou *double chemin*, selon le cas.

LE COMITÉ D'ÉTUDE
DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

Vive la mémoire! (1)

Du moment que nous ignorons comment naît et comment s'élabore la pensée, comment se grave le souvenir, comment et où éclosent le sentiment et les aspirations les plus hautes, ne sommes-nous pas tenus à la plus extrême prudence avant de formuler un jugement, et surtout avant de l'imposer sous sa forme la plus lapidaire ?

En l'état de notre maigre savoir en matière psychique, contentons-nous d'enregistrer des faits. Les théories sont toujours fragiles, les faits ne le sont pas. Quelle que soit la violence des critiques, ils ne peuvent pas être révoqués en doute. D'ailleurs, les inférences prématurées ont des conséquences toujours désastreuses. Voyez ce qui s'est passé pour l'orthographe. L'erreur de l'éminent pédagogue qui, voilà cinq ou six lustres, condamna la dictée et l'épellation fut de croire qu'on ne savait pas alors l'orthographe. Or, on la savait. Sa croyance était si profonde que, treize ans après son cri d'alarme dans la *Revue universitaire*, il reprenait la question dans le *Volume* et affirmait: "qu'en pédagogie d'immenses progrès sont possibles, quand on tient une idée juste et qu'on l'expose sans jamais se lasser". Seuls les savants sont victimes de telles mésaventures !...

Mais la plus grossière erreur fut celle qui touche la mémoire. Nos devanciers avaient remarqué que l'enfant était tout mémoire, qu'il recevait, enregistrait, emmagasinait avec facilité, et qu'au fur et à mesure qu'il grandissait, il n'échappait pas au double et inverse processus de la régression de cette faculté avec l'affermissement du jugement, processus qui constitue la marche naturelle du cerveau normalement constitué. C'est pourquoi ils étaient partisans du savoir par cœur.

Que certains aient abusé de la mémoire, rien de moins contestable. Qu'il fût temps de réagir, rien de plus juste. Mais quelle faute de proclamer à tous échos que "savoir par cœur n'est pas savoir" et en arriver, comme conséquence, à vouloir bannir totalement la récitation littérale et faire tout reposer sur le jugement ! Quelle aberration !

C'est cependant à cette révolution dans la façon d'apprendre que nous devons ces sempiternelles démonstrations qui ne laissent, en somme, dans les esprits, que des notions vagues, mal ajustées, ne s'appuyant plus, comme les leçons d'autrefois, sur un premier fonds confié à la mémoire.

Pas de dates, mais la philosophie de l'histoire; plus de nomenclature, mais le pourquoi des choses en géographie; plus de définitions, plus de règles en arithmétique et en grammaire; plus de lecture mécanique, de lecture courante, mais des explications sur le sens de tous les mots et de toutes les expressions, de manière que le fin du fin soit parfaitement compris et senti (par supposition).

Et le résultat ? On ne situe plus dans le passé les événements, même les plus importants, parce que les points de repère manquent; on ignore les villes, les fleuves, les monts ou les cols, les îles, les caps ou les détroits, on confond les prépositions avec les conjonctions, et on lit moins bien qu'autrefois.

Notre savoir par cœur était si solide qu'il avait fini par former plusieurs *tout* capables de se déclancher, au moment voulu, comme des systèmes. Les adultes de ma génération peuvent encore, à l'énonciation d'une sous-préfecture, remonter au nom du département et du chef-lieu, et réciter ensuite, dans l'ordre appris, toutes les sous-préfectures et quelquefois les autres villes importantes. Dans leur mémoire à Marignan, 1678 à la paix de Nimè à la mort de Louis XIV; le 5 mai 1789 à des Etats généraux. Castiglione est automatiquement suivi d'Arcola et de Rivoli, comme Friedland continue le système Iéna-Eylau, et la date répond à l'appel. Des élèves d'alors vous répondront que *y* est un pronom personnel parce qu'il fait partie de la série: *se soi, en y*, et que *ou* est une conjonction, parce qu'il fait partie du groupe *et, ou, ni, mais, si, car, or, donc*.

On m'objectera que ce n'est pas du vrai savoir, c'est possible; mais c'est du *savoir d'enfant*. C'est un *premier savoir* et son utilité est indéniable.

L'autre, le vrai ne vient qu'ensuite. L'enfant qui débiterait par le second serait un monstre. Il sortirait de la norme.

Qu'on ne tente pas de soutenir que ce savoir par cœur est inutile ou nuisible. Il constitue, au contraire, une base solide et que le temps ne détruit pas. Il sert de point d'appui à tout ce qui sera acquis par la suite. Celui qui ne le possède pas a beaucoup de mal à l'acquérir plus tard. Je n'en veux pour preuve que ces étudiants, aspirants professeurs, qui, capables de disserter longuement sur telle ou telle de nos anciennes provinces—par exemple—n'arrivent pas à faire entrer dans leur mémoire les noms des préfectures et des grosses villes des départements qu'elle a formés. La faute n'en est pas à eux mais aux réformateurs trop pressés qui se sont hâtés de bannir des classes primaires le savoir par cœur et commis la faute impardonnable de ne tirer aucun parti de cette facile et fidèle mémoire des quinze premières années de la vie. L'enfance est, précisément, l'âge de cette merveilleuse faculté.

L'Église le sait fort bien. Elle en tient compte. Aussi se contente-t-elle d'abord de la récitation littérale des prières et du catéchisme, avec un minimum d'éclaircissements indispensables. Elle

(1) Reproduit de *l'École*, Paris.

n'abordera l'explication que plus tard. Elle attend que le jugement soit affermi. L'institution de ses catéchismes de persévérance repose sur cette pratique.

Pensez-vous, ô novateurs actuels, qu'elle n'aurait pas modernisé ses méthodes, si elle avait constaté que vous étiez dans la bonne voie ?

L. BLANC,
(*Journal des Instituteurs.*)

DEVONS-NOUS ENTRETENIR NOS ÉLÈVES D'ACTUALITÉ?

(Sujet traité devant l'Alliance catholique des Professeurs de Montréal, Section des Institutrices, par Mlle Lucienne LaRivière, institutrice, le 31 mai 1929)

Il me semble, qu'il y a tout un problème dans cette question.

On a dit: "Un problème bien posé est à moitié résolu." Je voudrais avoir le mérite de l'énoncé et vous laisser la difficulté de la solution.

L'actualité, le présent, les faits d'aujourd'hui, les choses du moment ont un attrait indéniable.

Pour l'actualité, la bonne, ou mauvaise presse, laisse son dépôt à tous les foyers.

Que de fois, chères compagnes, vous avez parcouru fébrilement les pages de nos quotidiens, afin de connaître au plus tôt, les décisions d'une commission scolaire actuelle. . .

L'avantage de pouvoir engager la conversation sur un autre sujet que sur la température; l'occasion d'élargir le cercle de ses idées; la jouissance de savoir beaucoup de choses: les efforts, les luttes, les victoires ou les malheurs des individus comme des peuples. Voilà différentes raisons pour que nous nous intéressions à l'actualité! Les journaux et les revues nous la fournissent abondamment. La grande affaire, c'est de la puiser à bonne source, la mauvaise presse ne saurait nous y aider.

Si vous admettez qu'il y a dans l'actualité un facteur de culture générale, pourquoi ne pas apprendre à nos élèves à l'utiliser ?

Il viendrait s'ajouter aux notions du passé, pour compléter et vivifier notre enseignement.

Voici que l'institutrice, globe terrestre en main, vient de raconter, avec tous les détails qui plaisent, la longue et périlleuse traversée de Christophe Colomb.

Les enfants ont vécu le récit.

Ils se sont enthousiasmés à l'ordre de Colomb: "AU NOM DU CHRIST, DÉPLOYEZ LES VOILES". Ils ont suivi les caravelles voguant sur la mer à la merci des vents. Avec l'illustre capitaine, ils ont senti l'épouvante d'une révolte à bord. . . Puis, peu après, la joie infinie du découvreur à la vue de la terre.

Allez-vous laisser vos fillettes en 1492? Refaites le trajet, en 1929, non pas sur un voilier, mais sur un transatlantique aux couleurs impériales, et dont les dimensions étonneront les élèves. Parcourez le paquebot, tout est luisant et luxueux. Comparez les figures sereines des gens qui vous accompagnent à la mine aventureuse des matelots espagnols. Vous pensez peut-être que c'est là du temps perdu? Voyez vos élèves vous poser en quelques minutes tout un questionnaire. Vos réponses, proportionnées à leur âge, feront voir les améliorations successives dans le domaine du transport, qui ont fait d'un long voyage incertain une traversée intéressante d'une huitaine de jours. N'est-ce pas aussi le moment propice de faire survoler au-dessus de leur tête le "Spirit of St. Louis" du jeune Américain ?

"Les poids que l'athlète soulève jettent un défi à d'autres épaules". Montrez à vos élèves que de Lindberg l'exploit se renouvellera. Quelques hésitations encore et l'aventure célèbre du quinzième siècle deviendra affaire d'un jour pour le vingtième.

Mais, quel profit y a-t-il pour l'enfant d'établir devant lui ce parallèle entre le passé et le présent? Je déduis qu'il possède, sans pouvoir l'exprimer, l'idée d'un progrès constant, d'une évolution continue, vers le progrès, fruit du travail et du temps.

Il ne croiera pas que son siècle est inerte, parce que lui est passif à son banc.

"Je suis, réalisera-t-il, la recrue qu'on entraîne et exerce. On m'instruit. Je me prépare." Devant lui, défile l'image de tous les héros, celle des héros anciens comme de l'époque contemporaine.

"L'espace qu'un arbre occupe dans le sol, n'est bien réalisable que lorsqu'il est tombé." C'est pourquoi, il faudra bien se garder de juger les personnages actuels, et de commenter les faits récents. De là, à les ignorer complètement, il y a toute une marge. Le tact du professeur servira de guide en ces occasions.

Entretenir les enfants d'actualités, c'est prolonger le foyer et l'église jusqu'à l'école. Ainsi, en février dernier, toutes les familles catholiques apprenaient avec émotion l'accord du Vatican et de l'Italie. A la maison, c'était le sujet de la conversation des adultes; à l'église, celui du curé. Il était impossible de résister au désir d'expliquer en classe ce que signifiaient: Zouaves, Mussolini, Gasparri, réconciliation.

Un professeur d'expérience écrivait: "Nos enfants sont de petits Alexandres, rêvant de continuelles conquêtes; s'ils ne prétendent pas conquérir l'univers, ils veulent, d'une insatiable curiosité, le connaître."

Ne leur refusons pas la lumière et que le mot "PRÉSENTEMENT" soit toujours le terme final de notre leçon.

Maisonnette a planté une croix au flanc du Mont Royal. Deux siècles et demi ont passé depuis. Celle qui brille lumineuse le soir au-dessus de la grande ville, c'est un groupe de Canadiens qui l'ont édifiée il y a cinq ans et qui ont voulu perpétuer à jamais le geste du fondateur de Montréal.

Les martyrs canadiens, dont les souffrances nous impressionnent, Pie XI les a déclarés Bienheureux. Actuellement, des pèlerinages s'organisent à leur tombeau et les Jésuites s'occupent activement de leur canonisation.

Il est à souhaiter que nos petites filles retiennent le nom de leur évêque et coadjuteur, qu'elles sachent que Monseigneur Rouleau, dominicain, est le cardinal archevêque de Québec.

Durant ce mois, lorsque le curé de Notre-Dame invita les petits à participer aux fêtes du centenaire de l'église historique, il fallut leur transmettre l'invitation et leur dire de quoi il s'agissait. Bien entendu, non pas au bébé du cours préparatoire, mais à la fillette de douze, treize ans dont il s'agit d'occuper intelligemment les loisirs. A cet âge, où se contractent si facilement les habitudes, puissions-nous inspirer l'amour de l'étude par le moyen des livres, sans doute, mais aussi par la connaissance et l'observation de la nature, des faits et des personnages. Cela a quelque chose de moins aride, de moins sévère, de plus reposant et de plus vivant.

Plus tard, si nous pouvions amener nos élèves à s'intéresser à tout ce dont s'occupent les gens cultivés, quelle source de jouissances nous leur procurerions pour toute leur vie!

"Hâtez vos progrès, a dit Sénèque, vous jouirez plus longtemps de la réforme et du bel ordre de votre âme."

Les actualités à l'école donneront un cachet de réalisme à notre enseignement. Au sortir du cours complémentaire, l'élève n'aura pas un monde à découvrir, et de belles années ne se perdront pas à orienter ses idées.

On dira peut-être: "Mais quelle perte de temps!" Les événements, jugés profitables au développement intellectuel de l'enfant, ne se précipitent pas. Ce n'est pas parce que la maîtresse ajoutera quelques lignes à sa leçon d'histoire ou de géographie, que l'enfant gâchera son année.

Il me semble que c'est lui créer de l'horizon que de lui laisser entrevoir à la fois le passé et le présent. C'est donner du terrain, c'est fournir un débouché à son activité intellectuelle. Joubert a dit: "La direction de notre esprit est plus importante que son progrès." Les actualités sont une nouvelle direction, d'autant plus aimable pour l'enfant que tout y est imprévu, varié et que c'est "d'hier" comme lui-même.

Une découpe de journal, passant de main en main, à la récréation, ou épinglée, un jour, au tableau, aura tôt fait de fixer un événement.

Maintes fois, vos élèves vont vous devancer pour annoncer le décès d'un regretté maréchal de France, l'assermentation d'un nouveau Lieutenant-Gouverneur. Le nom s'écrit au tableau; quelques renseignements de votre part, c'est tout.

De même l'attention de notre petit auditoire a pu être attirée pendant quelques minutes, par la construction du nouveau pont sur le fleuve, le progrès de la poste aérienne, la récente maladie de Sa Majesté George V.

Si j'avais la certitude, ce soir, d'avoir attiré la vôtre sur ce sujet, et provoqué une solution exacte de ce problème, cette ébauche aurait le succès rêvé. Il en découlerait plus de lumière pour nos enfants. Et, "les moments de lumière sont des moments de bonheur; quand il fait clair dans notre esprit, il y fait beau."

LUCIENNE LARIVIÈRE,
Institutrice, Montréal.

TÉMOIGNAGES REÇUS

À l'occasion du cinquantième de l'"Enseignement primaire" (1)

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES SŒURS DES SAINTS
NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE, MONTRÉAL

Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan,
Directeur de l'Enseignement primaire,
Québec.

Monsieur le Directeur,

Malgré un retard qui semble inexplicable, et pour lequel je vous fais mille excuses, je ne veux pas manquer de vous offrir les félicitations et les vœux de la Communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie, à l'occasion des Noces d'or de l'Enseignement primaire.

(1) Au sujet des témoignages reçus, voir l'Enseignement primaire de janvier, février, mars et avril 1930, voir aussi le procès-verbal de la dernière réunion de l'Association des instituteurs catholiques de la circonscription de l'École normale Laval.

C'est un événement qui cause une grande joie à tous dans la Province, spécialement aux éducateurs de la jeunesse qui trouvent dans votre Revue les principes d'une sage et saine pédagogie, adaptés à nos besoins, et exposés avec une clarté lumineuse, un dévouement inlassable, enthousiaste, nous pourrions ajouter, paternel.

La bénédiction de Sa Sainteté Pie XI, les hommages venus de toutes parts, en cet anniversaire, ont donné à votre œuvre le plus magnifique témoignage d'estime, d'admiration et de reconnaissance; nous nous y associons de tout cœur, vous priant d'en agréer l'expression émue et sincère.

Que le Ciel vous conserve longtemps à votre chère famille, à nos écoles, à notre province.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes meilleurs vœux pour toute l'année jubilaire, et l'assurance de mon profond respect.

De notre Maison-Mère,
Outremont, 12 mars 1930.

SŒUR MARIE-ODILON,
Supérieure générale.

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES SŒURS DU SAINT-ROSAIRE, RIMOUSKI

Couvent du Saint-Rosaire, Rimouski, le 15 mars 1930.

Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan,
Inspecteur général des Écoles normales,
Québec.

Monsieur l'Inspecteur,

Je ne sais vraiment comment vous exprimer ma confusion de ce que nous soyons si en retard pour vous offrir nos félicitations à l'occasion du cinquantenaire de *l'Enseignement primaire*. Nous aurions dû être les premières à déposer à vos pieds nos humbles mais cordiaux hommages; car, la précieuse revue pédagogique dont vous avez la direction depuis tant d'années, semble avoir été créée tout exprès pour nous, puisqu'elle parut l'année même où notre Congrégation, vouée exclusivement à l'enseignement dans les écoles primaires, inaugurerait son œuvre; l'an 1879-1880 vit s'ouvrir nos premières missions qui eurent l'avantage d'avoir sans retard une parfaite direction pédagogique dans l'incomparable ami de l'instituteur qu'est *l'Enseignement primaire*. Les services qu'il nous a rendus sont incalculables, de plus en plus appréciables et appréciés, et notre reconnaissance pour celui qui en est l'âme, s'accroît de jour en jour.

Merci, Monsieur l'Inspecteur, pour tout le bien que vous nous avez fait, à nous et à tout le personnel enseignant par votre inappréciable revue.

Notre profonde et inaltérable gratitude vous est acquise, non seulement au titre susdit, mais encore à cause du bienveillant intérêt que vous daignez témoigner à notre humble Congrégation et des charitables services que vous voulez bien lui rendre dans l'occasion.

Je désire vous offrir aujourd'hui un merci spécial pour l'envoi gratuit de plusieurs exemplaires de *l'Enseignement primaire* qu'ici, différents départements se disputent avec raison.

Nous faisons des vœux pour sa longévité et son immortelle prospérité, et nous supplions ardemment le Seigneur de vous prêter très longue vie et santé florissante afin que vous en ayez longtemps la direction et que toutes les bonnes causes que vous servez si généreusement puissent bénéficier longtemps encore de vos initiatives et de votre collaboration si intelligente et si religieuse.

Avec profonde vénération et religieuse estime, j'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Inspecteur,

Votre humble et reconnaissante en N.-S.,

S. M. DU SAINT-ESPRIT, r. s. r.,
Sup^{re} gén^{le}.

Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan,
 Inspecteur général des Écoles normales catholiques,
 Hôtel du Gouvernement,
 Québec.

Monsieur l'Inspecteur général,

Vous trouverez ci-jointe la copie d'une résolution adoptée à l'unanimité à la dernière réunion du Cercle d'Étude des Instituteurs catholiques de Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très respectueux serviteur,

URBAIN CAUMARTIN,
Secrétaire.

Québec, 17 mars 1930.

Proposeurs: MM. Robert Gravel et Urbain Caumartin;
 Secondeurs: MM. Ulysse Fortin et Herménégilde Goupil:

"Que le Cercle d'Étude des Instituteurs catholiques de Québec offre ses plus sincères et plus respectueuses félicitations à M. le Commandeur C.-J. Magnan, directeur-proprétaire de l'*Enseignement primaire*, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de sa revue pédagogique, organe devenu essentiel à la cause des écoles primaires élémentaires catholiques en cette province; de plus, le Cercle souhaite à M. l'Inspecteur général des Écoles normales catholiques, et à ses dévoués collaborateurs, le plus entier succès dans l'œuvre si utile qu'ils ont entreprise."

URBAIN CAUMARTIN,
Secrétaire.

Vraie copie.

DE L'EDUCATIONAL RECORD, ORGANE DES ÉCOLES PROTESTANTES DE LA
 PROVINCE DE QUÉBEC, No DE JANVIER-FÉVRIER-MARS, 1930

A JUBILEE

The January number of the *Enseignement primaire*, the sister publication of the Educational Record, is edited and published by Mr. C. J. Magnan, M.A., Inspector General of the Roman Catholic normal schools, and that issue was the fiftieth anniversary of its existence. Mr. Magnan has edited it during forty years and was a contributor in the earlier years.

Mr. Magnan deserves every credit for the remarkable record he has achieved in educational work generally, as well as for the literary skill and high culture with which he has conducted the educational journal for the Catholic schools.

Graduating from the Laval Normal School in 1884; a teacher during several years, and professor at the Laval Normal School from 1889 to 1911, Mr. Magnan was appointed Inspector General of the Catholic schools in 1911, and quite recently, owing to the large increase in the work of the latter position, he asked to be appointed Inspector General of the normal schools only. A successor for the inspector generalship of the primary schools was found in Mr. C. J. Miller, of Montreal.

Mr. Magnan had a wide pedagogical training and experience, and this together with the fact that he is an ardent student of History and Literature renders his articles in the *Enseignement Primaire* of exceptional value and interest for the Catholic teachers. The Educational Record extends its hearty congratulation to Mr. Magnan.

DE LA REVUE NATIONALE, MONTRÉAL, N^o DE JANVIER 1930

L'Enseignement primaire, fondé en 1880 par M. J.-B. Cloutier, éducateur de mérite, dirigé depuis quarante ans avec dévouement et compétence par M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales catholiques, a atteint ce mois-ci la cinquantième année de son existence. Tous conviendront que cette revue, si dévouée à la cause de l'éducation dans notre province, a toujours défendu l'école catholique et nationale contre tous les empiètements du dehors.

Nous adressons à *L'Enseignement primaire* nos sincères félicitations et nous faisons des vœux pour que ce vaillant organe poursuive avec le même esprit d'indépendance et la même fermeté sa féconde carrière. Les services qu'il a rendus aux éducateurs sont inappréciables.

DE L'ACTION CATHOLIQUE, QUÉBEC, 15 JANVIER 1930

L'Enseignement primaire, la revue pédagogique que dirige avec autant de clairvoyance que de dévouement M. le Commandeur C.-J. Magnan, vient d'atteindre son demi siècle de publication mensuelle ininterrompue. Fondée par M. J.-B. Cloutier, un de nos éducateurs les plus avertis, elle a été continuée par son gendre, et les fils de M. Magnan lui apportent déjà une collaboration justement remarquée.

Nous sommes heureux de cette prospérité d'une revue qui mérite d'être classée parmi les plus utiles et les plus méritantes.

Le Saint Père soulignait lui-même ces jours derniers l'importance de l'éducation, et le rôle qu'y doivent jouer respectivement l'Église, la famille et l'État.

C'est autour de ce rôle que se sont faites, et que se poursuivent encore dans presque tous les pays, des luttes qui comptent parmi les plus vives. C'est qu'il s'agit du cœur et de l'intelligence des générations qui montent. L'erreur et le mal veulent les tirer à elles, pendant que l'Église s'efforce de les garder du côté de la vérité et du bien.

Si notre province compte parmi les pays qui se sont jusqu'ici le plus victorieusement défendus contre les assauts de l'ennemi, et si les écoles se rapprochent le plus chez nous de l'idéal que l'on doit chercher à atteindre, *L'Enseignement primaire* y est pour quelque chose, et son fondateur, comme son directeur actuel s'en partagent le mérite.

Je saisis cette occasion qui m'est donnée de le dire.

Je souhaite à la revue de garder cette impression de jeunesse vigoureuse que son cinquantenaire ne fait que souligner, et à son dévoué directeur de trouver pour la continuer, lorsque sa tâche sera accomplie et qu'il ira recevoir là haut sa récompense, des hommes capables du même dévouement, et de la même compétence.

J. D.

DU DEVOIR, MONTRÉAL, 17 JANVIER 1930

L'Enseignement primaire, sans grand tapage, fête son cinquantenaire. Nous regrettons de n'avoir aujourd'hui que le temps de dire les vœux que nous formons pour son progrès et de marquer, très imparfaitement, les services qu'il a rendus depuis un demi-siècle.

Pour les deviner, ces services, pour en soupçonner l'étendue et la multiplicité, il faut songer au public qu'atteint *L'Enseignement primaire*, à la place que ce public tient dans la vie collective de notre peuple.

L'Enseignement primaire s'adresse aux éducateurs, à ceux qui forment les jeunes générations. C'est d'abord, et essentiellement, une œuvre pédagogique. C'est une revue qui apporte à des milliers de maîtres et de maîtresses des conseils, des principes, des thèmes d'enseignement, de la matière pour faire travailler les enfants, qui facilite ainsi leur enseignement, leur permet, pour

peu qu'ils en veuillent profiter, d'ajouter largement à son efficacité. Mais cette revue pédagogique ne s'intéresse point qu'aux questions professionnelles. Elle n'a point souci que de progrès techniques. Elle sait qu'il est d'autres problèmes, que l'instruction et l'éducation doivent être intimement liées.

Aussi bien, *l'Enseignement primaire* est-il au premier plan des publications catholiques de chez nous. (Sur la demande de Son Éminence, le Souverain Pontife vient de bénir ses cinquante ans). Et nulle revue n'a été plus ardemment patriote. Nous n'entendons point parler d'un patriotisme purement verbal, mais d'un patriotisme qui inspire toute la rédaction, qui commande le choix des reproductions, des thèmes d'étude, etc. C'est tout une bibliothèque canadienne que l'on ferait avec les seuls sujets d'analyse, par exemple, qu'a donnés la revue. Et l'on n'aurait qu'à feuilleter ses pages pour y relever la matière de deux ou trois volumes de *lectures agricoles* fort intéressantes.

L'Enseignement primaire n'a eu depuis cinquante ans que deux directeurs: son fondateur, le vieil éducateur Jean-Baptiste Cloutier, et son propriétaire actuel, M. C.-J. Magnan. M. Cloutier a été un audacieux pionnier et les quelques pages que *l'Enseignement primaire* de janvier reproduit de lui indiquent une plume souple, facile. M. Magnan, qu'il faudra bientôt, lui aussi,—tant les années passent vite,—qualifier de vieil éducateur, est, en même temps qu'un spécialiste de la pédagogie, un journaliste-né, avec le don de l'actualité, et cet autre, qui n'est pas moins important, de savoir bien composer ses livraisons, de mener ses lecteurs par les chemins les plus divers et qui retiennent toujours leur attention, au but qu'il ne perd jamais de vue. Les éducateurs reconnaissent sa haute compétence pédagogique. Du point de vue qui nous est propre, il faut dire qu'il n'existe pas au pays de revue mieux faite, plus directement ordonnée à son objet et d'une allure plus variée en même temps, que *l'Enseignement primaire*.

Elle est une force bienfaisante: nous lui souhaitons de grandir encore.

O. H.

DU SOLEIL, QUÉBEC, 28 JANVIER 1930

Nos anniversaires se comptent. Dans notre jeune pays, où tout est neuf, tout est à s'organiser et à se développer, on dénombre religieusement les tricentenaires, les centenaires et les cinquanteenaires.

Il n'en est que plus glorieux pour la revue pédagogique *l'Enseignement primaire*, d'inscrire cette année, dans la liste de nos anniversaires, le cinquanteenaire de sa fondation.

L'Enseignement primaire a été fondé il y a cinquante ans, par M. J.-B. Cloutier, un des pionniers de la pédagogie canadienne. M. C.-J. Magnan, inspecteur des écoles normales de la province, a collaboré à sa rédaction dès les premières années et poursuit depuis quarante ans la tâche d'apporter aux instituteurs par son intermédiaire des secours et une aide précieuse.

L'Enseignement primaire présente aux instituteurs des conseils de pédagogie et de méthodologie. Il leur offre un choix de lectures d'actualité, patriotiques, littéraires, scientifiques et historiques.

Cette revue a été un instrument précieux pour le développement et l'entretien du patriotisme chez les formateurs de la jeunesse et par suite chez nos enfants et dans notre population tout entière.

Elle se présente comme un lien, un instrument de contact et d'union entre tout le personnel de notre corps enseignant. A ce point de vue on ne saurait trop vanter son opportunité et son utilité. Et sa rédaction, assurée par la collaboration de grands noms et des hommes les plus en vue de notre enseignement, ne fait pas mentir les promesses que l'on conçoit à son sujet.

Nous offrons nos félicitations au vaillant directeur-propriétaire de *l'Enseignement primaire* et nous formons des vœux pour que son succès se continue dans les années à venir auprès de nos instituteurs.

DE L'AVENIR DU NORD, SAINT-JÉRÔME, 24 JANVIER 1930

Nous offrons nos félicitations et nos meilleurs souhaits à *l'Enseignement primaire* qui entre dans sa cinquantième année.

L'Enseignement primaire dont M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles normales, est le propriétaire et le directeur, est une revue d'éducation de tout premier ordre.

Depuis un demi siècle, surtout depuis une trentaine d'années, elle accomplit dans notre province une œuvre saine et grandement utile dont a surtout profité le personnel de notre enseignement primaire.

Nous souhaitons encore de longs jours à cette excellente revue et à son éminent directeur.

DE LA LIBERTÉ, WINNIPEG, MAN., 22 JANVIER 1930

L'Enseignement primaire célèbre ce mois-ci la cinquantième année de son existence. Atteindre le demi-siècle, pour une publication quelconque, constitue chez nous un événement remarquable; dans le cas d'une revue pédagogique, c'est encore, semble-t-il, plus extraordinaire. Mais voici un détail qui ajoute une note caractéristique à la fête: depuis quarante ans, *l'Enseignement primaire* a le même directeur, universellement connu pour sa haute compétence et son dévouement inlassable, M. C.-J. Magnan, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Inspecteur général des écoles normales catholiques de la province de Québec.

A l'occasion de ce jubilé, S.S. Pie XI, à la demande de S. É. le cardinal Rouleau, a accordé sa bénédiction apostolique au directeur, aux collaborateurs et aux lecteurs de la revue.

Depuis 1898, *l'Enseignement primaire* est adressé gratis par le gouvernement à toutes les écoles catholiques de la Province de Québec, au nombre de huit mille. On devine alors quelle influence bienfaisante il exerce dans les milieux scolaires, quelle aide il apporte aux maîtres et maîtresses. La mission qu'il s'est assignée, en effet, est d'aider ceux-ci dans leur tâche quotidienne, de les instruire de leurs devoirs professionnels, de compléter leur formation par la reproduction de poésies, de pages historiques, littéraires, scientifiques, etc.

Non seulement les méthodes pédagogiques préconisées par *l'Enseignement primaire* sont les meilleures et les plus modernes, mais l'orientation générale de la revue est nettement religieuse et patriotique. Les dictées et les morceaux de lecture sont empruntés aux meilleurs écrivains français et canadiens-français; ils sont de nature à inculquer aux jeunes le sens national et le culte des traditions.

Cette revue, qui fait tant de bien dans la province de Québec, où toutes les écoles la reçoivent et s'en inspirent, serait plus profitable encore parmi nous. Elle n'y est pas tout à fait inconnue, mais elle mériterait d'y être propagée largement. Dans les conditions où se prépare notre personnel enseignant, sa formation pédagogique française, au sortir de l'École normale, a besoin d'être complétée par un sérieux travail personnel. L'institutrice qui recevrait chaque mois *l'Enseignement primaire* aurait sous la main l'instrument précieux qui lui permettrait de se perfectionner, de rendre sa classe attrayante et fructueuse. Toutes celles qui en ont fait l'expérience n'ont eu qu'à s'en féliciter.

Est-il besoin d'ajouter que cette revue s'adresse en même temps à toutes les personnes qui s'intéressent aux questions d'éducation et d'instruction?

En félicitant notre distingué confrère, M. C.-J. Magnan, à l'occasion du cinquantenaire de sa belle publication, plus jeune et plus alerte que jamais, nous lui souhaitons de recruter beaucoup d'abonnés dans nos provinces de l'Ouest. C'est un vœu intéressé dont la réalisation sera tout à notre avantage, mais il n'en est pas moins sincère.

D. F.

DU PROGRÈS DU SAGUENAY, 18 JANVIER 1930

L'*Enseignement primaire* entre, avec sa livraison de janvier, dans sa cinquante et unième année. Il y a donc un demi siècle que cette revue a été fondée.

Les publications qui ont vécu cinquante ans chez nous sont assez rares. Aucune revue pédagogique de langue française en Amérique ne peut encore comparer sa longévité à celle de l'*Enseignement primaire*.

Fondée en 1880 par feu J.-B. Cloutier, professeur à l'École normale Laval et l'un des pionniers les plus courageux de la pédagogie canadienne, l'*Enseignement primaire* est dirigé depuis 1897, par M. C.-J. Magnan, longtemps professeur lui aussi à l'École normale Laval, aujourd'hui inspecteur des écoles normales de la province, assurément l'une des plus solides autorités pédagogiques du pays.

On ne court aucun risque d'erreur en affirmant que le directeur actuel de l'*Enseignement primaire* possède la confiance et la haute estime des autorités religieuses et civiles ainsi que de tout le personnel enseignant de la province. Sa personnalité est connue avantageusement dans les milieux pédagogiques les plus sûrs de France.

* * *

Par son travail infatigable et par sa compétence incontestable, M. Magnan a su continuer avec succès la tâche, entreprise par M. Cloutier, de publier "une revue destinée à aplanir autant que possible les nombreuses difficultés contre lesquelles les instituteurs et les institutrices viennent se heurter tous les jours".

Recommandé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'*Enseignement primaire* est distribué gratuitement par le Gouvernement aux écoles catholiques sous contrôle de la province. Chaque mois, il apporte au personnel enseignant soixante-quatre pages de texte illustré et divisé méthodiquement sous différentes rubriques comme celles-ci: pédagogie, méthodologie, enseignement pratique, cabinet de l'instituteur, etc.

Le lecteur profane ne peut s'empêcher de trouver en cette revue de la vie, de l'intérêt, de la variété, de la science, de l'expérience et de l'idéal professionnel. Le pédagogue, lui, est surtout heureux d'en retirer des directions simples et effectives pour l'accomplissement de sa tâche aussi difficile que noble de former le cœur et de développer l'intelligence chez la jeunesse.

Grâce à la direction d'un pédagogue éminent, dont l'expérience est interprétée par une plume alerte, grâce également à la collaboration éclairée d'un grand nombre de personnes choisies dans les meilleurs milieux pédagogiques, l'*Enseignement primaire* est hautement apprécié par tous ceux qui s'intéressent à la cause si importante et si difficile de l'éducation.

* * *

L'éducation et l'instruction, telles que conçues par l'Église et les catholiques, sont une œuvre intimement liée à la religion. C'est pourquoi l'Église s'intéresse aux publications pédagogiques dont le programme est conforme aux doctrines qu'Elle prêche.

La bénédiction que le Pape vient d'accorder à l'*Enseignement primaire* sur recommandation de S. É. le cardinal Rouleau, à l'occasion du cinquantenaire de cette revue, est une expression non équivoque de la satisfaction des autorités ecclésiastiques à l'égard de l'organe des écoles primaires catholiques de notre province.

Ainsi patronné par les plus hautes autorités religieuses et civiles, honoré de la confiance du personnel enseignant et de la population, l'*Enseignement primaire* peut entrer avec confiance dans sa sixième décennie et poursuivre vaillamment cette grande œuvre qui consiste à diriger la formation intellectuelle et morale des centaines de milliers d'enfants pour qui l'école primaire est la seule accessible.

EUG. L'HEUREUX.

DE L'ACTION POPULAIRE, JOLIETTE, 23 JANVIER 1930

L'Enseignement primaire, dont M. C.-J. Magnan, de Québec, est l'éditeur-proprétaire, complète, ce mois-ci, sa cinquantième année d'existence. Cinquante ans pour une publication de ce genre, c'est déjà un beau titre de gloire. Pourtant, elle en a bien d'autres, et de plus beaux encore. Qui dira jamais tout le bien que lui doit la cause de l'éducation et de l'instruction ? Dirigée par des apôtres comme MM. J.-B. Cloutier et C.-J. Magnan qui ont su lui attirer la collaboration d'éducateurs à la plume alerte et au savoir profond, cette revue a été une aide précieuse pour les instituteurs et les institutrices. Elle ne s'est pas contentée de marquer le pas. Toujours de l'avant pour la grande cause de l'éducation, semble avoir été sa ligne de conduite. Nous la félicitons de son œuvre et lui souhaitons encore de longues, de très longues années de vie.

A. L.

DE LA PRESSE, MONTRÉAL, 17 JANVIER 1930

UNE CINQUANTENAIRE

Québec, 17.—C'est celui de la plus vieille revue pédagogique du Canada français. En effet, M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement primaire*, nous annonce que la première livraison de cette revue parut au début de janvier 1880, mais sous le titre de *L'École Primaire* qu'elle garda pendant un an. L'appellation de *L'Enseignement primaire* parut en tête de la revue au début de janvier 1881 et c'est encore celle qu'elle porte.

L'Enseignement primaire eut pour fondateur M. Jean-Baptiste Cloutier, qui fut professeur à l'École normale Laval de Québec de 1859 à 1891. "Ce fut", écrit à ce sujet M. C.-J. Magnan, "un pionnier clairvoyant de la pédagogie canadienne. Il y a cinquante ans, il fallait avoir du courage pour fonder une revue pédagogique. Excellent professeur, M. Cloutier s'était mis au courant des méthodes d'enseignement classique en vogue en France, en Belgique et en Suisse. Il voulut faire bénéficier ses confrères canadiens des connaissances qu'il avait acquises en lisant les revues et les auteurs pédagogiques des vieux pays et, dans ce but, fonda *L'Enseignement primaire*."

En 1889, M. C.-J. Magnan, élève de M. Cloutier, devint assistant-rédacteur de la revue. Il en était le collaborateur assidu depuis 1885. Enfin, en 1897, le fondateur de la revue annonçait qu'il en abandonnait à M. Magnan la direction entière et disait adieu à ses lecteurs.

L'Inspecteur général des écoles normales catholiques de la Province dirige donc cette excellente revue pédagogique depuis trente-deux ans et comme il en était l'assistant-rédacteur dès 1889, on peut dire que M. Magnan rédige *L'Enseignement primaire* depuis quarante ans. C'est un beau record, et il faut sincèrement en féliciter M. Magnan.

Il serait trop long d'énumérer toutes les améliorations que son directeur actuel a apportées à cette revue depuis 1897 et de dire tout le bien qu'elle a causé au personnel enseignant de notre province dont elle a été le "vade mecum" constant, sûr et vigilant.

En juillet 1898, *L'Enseignement primaire* devenait comme l'organe officiel des écoles de la province et était hautement recommandé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Le Gouvernement la faisait adresser, gratuitement, dans toutes les écoles sous contrôle.

Pour marquer cet intéressant cinquantenaire, M. Magnan vient de publier un beau numéro spécial de sa revue. Avec une pointe d'émotion facile à comprendre, après avoir énuméré tous les personnages politiques et autres qui se sont intéressés à cette revue, il rappelle les noms de tous les collaborateurs de son œuvre et dont la mort l'a séparé. La liste est longue et elle contient les noms de personnages dont la disparition ne fut pas sensible seulement au directeur de la revue.

Enfin, à l'occasion de ce cinquantenaire, M. Magnan publie une lettre de Son Éminence le cardinal Rouleau à Sa Sainteté Pie XI lui demandant de bénir cette revue et la réponse du cardinal Gasparri apportant la bénédiction apostolique à cette heureuse publication et à son directeur.

SAINTE-FOY.

DE LA PRESSE, MONTRÉAL, 16 JANVIER 1930

La revue d'éducation et d'instruction, intitulée *l'Enseignement primaire*, que publie en notre province M. C.-J. Magnan, de Québec, vient de passer la cinquantième borne de sa carrière. Le directeurpropriétaire de ce périodique a raison de jeter un regard satisfait sur le chemin parcouru, surtout quand il considère, d'une part, le caractère particulier de sa revue, et, de l'autre, les obstacles redoutables qui croisent les entreprises journalistiques en général.

Mais, pour notre confrère, le temps d'épreuve et de combat est passé depuis assez longtemps déjà, puisqu'il est devenu en quelque sorte l'organe attitré du Conseil de l'Instruction publique de Québec et qu'il est distribué gratuitement par les soins du gouvernement aux quelque huit mille écoles catholiques de la province. Le fondateur, M. J.-B. Cloutier, n'aurait pas pu espérer un sort plus heureux pour la revue dont il avait le succès tant à cœur et pour la diffusion de laquelle il s'imposa tant de sacrifices et d'efforts.

Établie en 1880, *l'École primaire*, titre changé quelque temps après en celui de *l'Enseignement primaire*, n'a jamais cessé d'être le bon messager attendu avec impatience dans toutes nos maisons d'éducation et lue avec intérêt et profit par tous ceux qui aiment à suivre les questions éducationnelles, surtout en fonction des besoins de nos établissements scolaires. Suivant en cela la tradition commencée par M. Cloutier, le directeur actuel, M. Magnan, ne néglige rien pour condenser dans les pages de sa revue, chaque mois, les informations et les commentaires qui pourront servir le plus utilement la cause de l'enseignement dans la Province de Québec.

A l'occasion de son jubilé, *l'Enseignement primaire* a déjà reçu de nombreuses félicitations. Nous y joignons les nôtres, en y ajoutant le vœu que la revue continue à accroître son influence dans nos milieux éducationnels et à marcher d'un pas ferme dans la voie de la prospérité.

DU DROIT, OTTAWA, 17 JANVIER 1930

Sur la couverture verte du numéro de janvier de *l'Enseignement primaire*, se détachent, en gros chiffres noirs, ces deux dates: 1880-1930. L'organe des écoles primaires catholiques de la province de Québec, a cinquante ans, cette année.

L'Enseignement primaire, au cours de ce demi-siècle d'existence, a rendu aux instituteurs des écoles primaires catholiques de la province de Québec et de l'extérieur, un service signalé. Toutes les générations de garçonnets et de fillettes qui, depuis 1880, ont passé par les écoles primaires du Québec, lui doivent d'avoir mieux appris et mieux aimé leur langue maternelle.

Si cette revue s'est ainsi distinguée au service de la langue française, en terre d'Amérique, c'est dû, d'abord, à M. J.-B. Cloutier, son fondateur et un pédagogue émérite, mais surtout à son gendre, M. C.-J. Magnan, directeur de cette revue, depuis 40 ans.

En le nommant rédacteur de la revue, M. Cloutier écrivait à son sujet: "En lui abandonnant la direction de *l'Enseignement primaire*, je suis convaincu qu'il saura lui donner une nouvelle impulsion, l'augmenter et la mettre au niveau des besoins du jour. . . Il possède de grands talents, une énergie et un courage à toute épreuve, de sorte qu'il pourra fournir une longue carrière et servir longtemps la sainte cause de la jeunesse canadienne-française."

Les vœux de M. J.-B. Cloutier se sont réalisés. Nous souhaitons à M. C.-J. Magnan, en ce cinquantenaire, qui est aussi un peu le sien, de voir son propre cinquantenaire de journalisme scolaire à la tête de sa revue pédagogique.

DE LA *SURVIVANCE*, EDMONTON, ALBERTA, 30 JANVIER 1930

L'Enseignement primaire, l'organe des Écoles primaires catholiques de la Province de Québec, célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation. Cinquante ans, c'est long pour une revue en Canada.

A *L'Enseignement primaire* et à son vaillant et sympathique directeur, M. C.-J. Magnan, nous sommes heureux de souhaiter longue vie et succès grandissants.

Voilà une revue qu'un plus grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de notre province devraient recevoir et lire.

DE *L'AVENIR DU NORD*, SAINT-JÉRÔME, 31 JANVIER 1930

ARTICLE DE M. L'ABBÉ ÉLIE-J. AUCLAIR, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

(Écrit pour *L'AVENIR DU NORD*)

L'Enseignement primaire, revue mensuelle qui est l'organe des écoles primaires catholiques de la province de Québec, vient d'atteindre, avec sa livraison de janvier, sa cinquantième année d'existence. Elle parut, en effet, pour la première fois, en janvier 1880, sous le nom de *l'École primaire*, qui se changea, en janvier 1881, en celui de *L'Enseignement primaire*. Son fondateur et premier directeur pendant six ans fut feu l'instituteur J.-B. Cloutier, un maître chez nous longtemps vénéré et un pionnier en pédagogie, mort à 88 ans en janvier 1920, qui la dirigea jusqu'en 1890. M. l'instituteur C.-J. Magnan, son gendre, aujourd'hui Inspecteur général des écoles normales catholiques, en prit ensuite la direction, et il l'a gardée jusqu'à date, c'est-à-dire depuis quarante ans. Fidèle au programme initial de feu M. Cloutier, mais en le perfectionnant sans cesse, M. Magnan a fait de sa revue un vrai modèle du genre. Elle couvre maintenant, chaque mois, soixante pages de texte. Elle tend avant tout à être pratique et à donner des leçons pédagogiques utiles mais elle s'occupe également de culture générale et s'orne richement d'une documentation variée, intéressante et des plus instructives. Depuis plus de trente ans (juillet 1898), elle est adressée mensuellement, par les soins du gouvernement provincial, aux huit mille écoles catholiques qui relèvent de lui. Elle a accompli, chez nos maîtres et maîtresses de l'enfance, en ces cinquante ans écoulés, un bien immense. Tout le monde le reconnaît, et, à l'occasion du cinquantième précisément, on se plaît partout, dans la presse, à le proclamer avec force éloges.

Ces éloges, la revue et son directeur les méritent largement. C'est autour de l'école, en tous pays, que se font sans cesse les luttes d'orientation vers l'avenir les plus ardentes et les plus vives. Quel chemin nous avons parcouru dans notre province depuis un demi-siècle ! Nous avons eu nos discussions et nos combats, nous aussi. Il a fallu parfois défendre les principes catholiques des droits de la famille et de l'Église, plus souvent et même d'une façon contenue, secouer l'indifférence ou l'apathie de nos gens. Dans son livre courageux, excessif peut-être à dessein et trop pessimiste, *Un Pèlerinage à l'École de Rang*, l'abbé Lapalme a naguère prétendu que, à la campagne, l'école était bien arriérée et laissait considérablement à désirer. Les protestations qu'il a suscitées, et qui se sont exprimées, quelques-unes assez vertement, dans *L'Enseignement primaire* lui-même, nous ont valu une sorte d'enquête rétrospective, sur l'état de notre école élémentaire, qui ne manque pas certes d'intérêt, et qui nous a fait toucher du doigt, pour ainsi dire, les progrès réels auxquels nous sommes parvenus. L'abbé Lapalme demande trop, je l'ai déjà écrit ici même. Son "pèlerinage" fut sûrement incomplet et ses plaintes sont trop amères. Mais son livre n'aurait-il eu d'autre résultat que celui d'amener tant de gens compétents à faire le point que ce serait déjà beaucoup. Lentement sans doute, et cela s'explique par toutes sortes de circonstances, mais incontestablement, nous avons progressé. Admettons qu'il reste encore beaucoup à faire et souhaitons que le coup de clairon de l'abbé Lapalme, dont la bonne intention est hors de doute, y contribue pour sa part, en réveillant, ou mieux en animant davantage les énergies et les activités des intéressés. Mais reconnaissons que

nos maîtres et maîtresses, sous la direction de nos inspecteurs, ont marché de l'avant, et, ce qui est aussi très important, qu'ils sont restés dans la voie de nos traditions religieuses et nationales.

A ce progrès et à cette fidélité, l'*Enseignement primaire*, on peut l'écrire sans crainte, a largement contribué, par l'alimentation intellectuelle et substantielle, raisonnée et vraiment pédagogique, que, dans le meilleur esprit, il a apportée, chaque mois, à nos maîtres et maîtresses depuis cinquante ans. Ce fut le plus vivant des excitateurs et le plus actif des stimulants pour le bien de nos écoles. "Si notre province, écrivait hier M. Jules Dorion, le directeur de l'*Action Catholique* de Québec, compte parmi les pays qui se sont jusqu'ici le plus victorieusement défendus contre les assauts de l'ennemi (c'est-à-dire des sectaires qui en veulent à Dieu et à son Église) et si les écoles se rapprochent le plus chez nous de l'idéal que l'on doit chercher à atteindre, l'*Enseignement primaire* y est pour quelque chose et son fondateur, comme aussi son directeur actuel, s'en partagent le mérite". C'est parfaitement vrai.

Je m'en voudrais d'accabler mon vieil ami M. Magnan sous les fleurs de mes pauvres éloges. La conscience qu'il a d'avoir tâché de remplir son devoir et la moisson qui lève, grâce à ses efforts, lui suffisent amplement, son article de tête dans sa livraison de janvier de l'*Enseignement primaire*, l'établit nettement. Mais comment ne pas louer, et hautement, pour une fois, le labeur constant, le courage jamais lassé, la générosité d'âme qu'il a apportés à l'accomplissement de son œuvre à l'*Enseignement primaire*, sans parler de ses autres activités, depuis tant d'années ! La besogne du *revuiste*, comme celle du *journaliste*, est âpre et dure, rarement comprise par ceux qui en profitent, et bien souvent ingrate. On demande beaucoup aux hommes de plume, que l'on critique tout à l'aise, trop souvent, en se gardant bien soi-même de lever l'un de ses dix doigts pour les bonnes causes. Quarante ans et plus de travail opiniâtre, intelligent et pratique, pour l'œuvre primordiale de l'école, cela compte dans une vie d'homme, tout au moins cela devrait compter.

M. Magnan n'est plus jeune, bien qu'il ne soit pas encore un vieillard. Il a déjà, à son crédit, une belle et fructueuse carrière. A force de volonté et de labeur, dans une dignité et une honorabilité de vie qui ne se sont jamais démenties, il s'est taillé une situation qui le place au premier rang parmi les concitoyens de sa génération. Des honneurs lui sont venus. Il est docteur ès-lettres de Québec et d'Ottawa, membre de la Société Royale du Canada, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Le modeste instituteur du Patronage de la Société de Saint-Vincent de Paul à Québec de 1884-1887, aujourd'hui l'Inspecteur général de nos écoles normales, est venu de loin et a monté haut ! Son ascension, son œuvre à l'*Enseignement primaire* le montre bien, il la doit à son travail, à sa constance et à sa générosité d'élan. Sa revue lui survivra sans doute. Déjà, à elle toute seule, et sans insister sur ses autres mérites, elle lui assure une place dans notre histoire. Que la Providence nous le garde longtemps, et longue vie à sa bonne, utile et belle revue aujourd'hui cinquantenaire !

L'abbé ÉLIE-J. AUCLAIR.

AUTRES TÉMOIGNAGES

A l'occasion du cinquantenaire de l'*Enseignement primaire*, toutes les Écoles normales que nous avons visitées au cours de la présente année scolaire, ont bien voulu, lors de notre passage chez elles, souligner ce jubilé soit par des adresses ou des séances littéraires et pédagogiques.

Plusieurs journaux ont bien voulu reproduire la lettre de Son Éminence le cardinal Rouleau et la Bénédiction du Saint-Père transmise le 31 décembre 1929, par le cardinal Gasparri, alors Secrétaire d'État de la Cité Vaticane, notamment le *Soleil* et l'*Action catholique*. D'autres ont reproduit en entier notre article sur le Cinquantenaire: le *Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi, le *Bien public*, des Trois-Rivières, et le *Soleil*, de Québec.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEUR ET A L'ÉCOLE NORMALE

(Pour *L'Enseignement primaire*)

LE DÉSERT (fragment)

Lamartine, recueils poétiques

Sur l'Océan de sable où navigue la lune,
 Mon œil partout ailleurs flotte de dune en dune.
 Le sol, mal aplani sous ses vastes niveaux,
 Imite les grands flux et les reflux des eaux.
 A peine la poussière, en vague amoncelée, 5
 Y trace-t-elle en creux le lit d'une callée,
 Où le soir, comme un sel que le bouc vient lécher,
 La caravane boit la sueur du rocher.
 L'œil, trompé par l'aspect aux faux jour des étoiles,
 Croit que, si le navire, ouvrant ici ses voiles, 10
 Cinglait sur l'élément où la gazelle a fui,
 Les flots pétrifiés s'amolliraient sous lui
 Et donneraient aux mâts courbés sur leurs sillages
 Des lames du désert les sublimes tangages

Mais le chameau pensif, au roulis de son dos, 15
 Navire intelligent, berce seul sur les flots.
 Dieu le fit, ô désert! pour arpenter ta face,
 Lent comme un jour qui vient après un jour qui passe,
 Patient comme un but qui ne s'approche pas,
 Long comme un infini traversé pas à pas, 20
 Prudent comme la soif quarante jours trompée
 Qui mesure la goutte à la langue trempée;
 Nu comme un indigent, sobre comme la faim,
 Ensanglantant sa bouche aux ronces du chemin;
 Sûr comme un serviteur, humble comme un esclave, 25
 Déposant son fardeau pour chausser son entrave,
 Trouvant le poids léger, l'homme bon, le frein doux,
 Et pour grandir l'enfant, pliant les deux genoux!

* * *

Les miens, rangés en file au long de la ravine, 30
 Ruminent sourdement l'herbe sèche ou l'épine;
 Leurs longs cous sur le sol rampent comme un serpent;
 Aux flancs maigres de lait leur petit se suspend,

Et s'épuisant d'amour la plaintive chamelle
 Le lèche en lui livrant le suc de sa mamelle.
 Semblables à l'escadre à l'ancre dans le port 35
 Dont l'antenne pliée attend le vent qui dort
 Ils attendent soumis qu'au réveil de la plaine,
 Le chant du chamelier leur cadence leur peine,
 Arrivant chaque soir pour repartir demain,
 Et comme nous, mortels, mourant tous en chemin! 40

COMMENTAIRE LITTÉRAL

V. 1.—*Sur l'océan de sable où navigue la lune*: la première image amène tout naturellement la seconde.—Remarquer seulement que la lune navigue non sur l'océan de sable, mais au-dessus.

V. 2.—*Mon œil erre partout ailleurs de dune en dune*.—Il semble bien que loin de préciser la pensée, cet adverbe *ailleurs* la rend plus incertaine.

V. 3.—*Le sol, mal aplani sous ses vastes niveaux*.—Ici encore, l'idée n'est pas très nette; car de quels *niveaux* s'agit-il?

V. 4.—*Flux... reflux*: mouvements alternatifs de la marée montante et descendante.

V. v. 6-8.—Le sens est celui-ci: si, parfois, la ligne creusée entre deux dunes (vague amoncelée) ressemble au lit d'une rivière, partout ailleurs l'aspect est celui d'un océan de sable.

V. 7.—*Comme un sel... etc.*: Inversion un peu forcée, peut-être. Le soir, la caravane boit la sueur du rocher aussi avidement que le bouc lèche le sel.

V. 8.—*La sueur du rocher*: sans doute, les gouttes de rosée déposées par la fraîcheur du soir.

V. 9.—*L'œil trompé par l'aspect au faux jour des étoiles*: l'aspect que donne aux choses le faux jour tombé des étoiles.

V. 10.—*Le navire*: un navire quelconque.

V. 11.—*Cinglait*: faire voile dans une direction donnée. *L'élément*: sens premier, principe constitutif des corps. Ainsi considérait-on l'air, la terre, l'eau et le feu comme les principes constitutifs de tous les corps. Ici, le sable, principe constitutif du désert.—*La gazelle*, espèce d'antilope d'Afrique ou d'Asie.—*La gazelle a fui*: l'absence de tout quadrupède est nécessaire pour donner ici l'illusion de l'océan.

V. 12.—*Les flots pétrifiés*: Les dunes ressemblent à des flots solidifiés, immobilisés.

V. 13.—*Aux mâts courbés sur leurs sillages*: quand le tangage soulève le navire par l'avant les mâts sont, en effet, penchés (plutôt que courbés) sur le sillage.—Le sillage, c'est la longue trace que le bateau laisse derrière lui.

V. 14.—*Des lames du désert les sublimes tangages*: La lame, c'est une vague qui se déploie en une nappe plus ou moins étendue. Le mot est donc juste, appliqué aux vagues de sable.—*Tangage*, balancement du navire d'avant en arrière, d'arrière en avant.—*Sublimes tangages*: l'immensité environnante, la longueur, la hauteur des dunes ont quelque chose de sublime, d'imposant. Le mouvement du navire aurait lui-même quelque chose d'exceptionnel.

V. 15.—*Le chameau pensif*: Le chameau a l'air sérieux, réfléchi.—*Au roulis de son dos*: sa bosse mobile paraît rouler quand il marche. *Au roulis, avec le roulis* (?); la construction n'est pas très nette.

V. 16.—*Navire intelligent*: poursuivant son image, le poète fait un navire intelligent de la bête de somme qui traverse le Désert, océan de sable.—*Berce*: cet emploi intransitif, absolu, du verbe bercer est, à tout le moins, singulier.

V. 17.—*Arpenter*: parcourir à grandes enjambées.—*Ta face*: ta surface.

V. 19.—*Patient comme un but qui ne s'approche pas*: Évidemment, par son immobilité même, le but paraît patient. Mais, en réalité, c'est le voyageur qui a besoin de patience.

V. 21.—*Prudent comme la soif*: Dans le désert, l'homme qui a soif devient prudent, économe dans l'usage d'une eau trop rare.—*Quarante jours trompée*: tromper la soif, c'est lui donner une apparence de satisfaction par l'octroi d'une goutte d'eau, par exemple.

V. 22.—*A sa langue trempée*: épithète inexacte, si une goutte d'eau ne saurait suffire à tremper la langue.

V. 23.—*L'indigent*: celui qui manque du nécessaire.—*Sobre comme la faim*: même métonymie qu'au V. 21; sobre comme celui qui, souffrant souvent de la faim, économise une nourriture dont il sait tout le prix.

V. 24.—*Ronces*: arbustes épineux et rampants, dont le fruit est la mûre sauvage.

V. 25.—*Serviteur... esclave*: Le serviteur sert en demeurant libre; l'esclave, au contraire, est la propriété, la chose de son maître.

V. 26.—*Entrave*: lien dont on attache la jambe de certains animaux. Bête de somme le jour, le chameau demeure esclave jusque dans son sommeil.

V. 28.—*Grandir l'enfant*: en le prenant sur son dos.

V. 29.—*Ravine*: synonyme de ravin, lieu creusé profondément par les eaux.

V. 30.—*Ruminent sourdement*: en faisant un bruit sourd.

V. 32.—*Maigres de lait*: pauvres, vides de lait.

V. 34.—*Les lèche en leur livrant*: *Les, leur*, régulièrement ces pluriels sont incorrects puisqu'ils renvoient à un singulier (*leur petit*, V. 32). Mais cette négligence, d'ailleurs si facile à corriger, s'explique si l'on fait de *leur petit* un singulier collectif.

V. 35.—*Escadre*: groupe de navires commandés par un même chef.

V. 36.—*Antenne*: mât oblique auquel on suspend une voile latine, c'est à dire une voile triangulaire.—*Pliée*: cette épithète s'appliquerait mieux à la voile qu'au mât lui-même. Peut-être le poète veut-il dire: l'antenne rabattue sur le mât vertical.

V. 38.—*Leur cadence leur peine*: *Cadencer*, imprimer à un mouvement un rythme régulier.—*Leur peine*, leur marche pénible de bêtes de somme.

V. 39.—*Demain*: le lendemain.—*Demain*, jour qui suit celui où l'on est (aujourd'hui). *Lendemain*, jour qui suit celui dont on parle.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Si, après les *Éléphants* de Leconte de Lisle, nous avons voulu étudier ce fragment du *Désert*, c'est que nul rapprochement ne pourrait, croyons-nous, rendre plus sensible l'opposition de ces deux Écoles: l'école romantique et l'époque parnassienne (1). En toute justice, il eût fallu peut-être opposer un chef-d'œuvre à un autre; or les vers de Lamartine cités ici ne comptent pas parmi ses meilleurs. Mais autant et plus que leurs mérites, ce sont les erreurs des Maîtres qui provoquent les réactions de leurs successeurs. A lui seul, Hugo, n'expliquerait pas l'insurrection des Parnassiens contre le romantisme. Avec certaines indiscretions sentimentales, il fallut la négligence de Lamartine, de Musset, il fallut leur mépris de la beauté formelle, pour vouer leurs successeurs à l'impassibilité, au moins apparente, et au culte de l'art pur. L'analyse du morceau choisi par nous fera bien comprendre ce que nous voulons dire.

* * *

Certes le pittoresque ne manque pas ici. Si, nous le verrons, l'assimilation du désert à un océan mouvant, n'est pas parfaite, que de réussites au contraire dans l'évocation des chameaux! Voici d'abord, physique et moral, le portrait pour ainsi dire générique:

Dieu le fit
Lent comme un jour qui vient après un jour qui passe
.....
Long comme un infini traversé pas à pas,
Prudent comme la soif quarante jours trompée
.....
Nu comme l'indigent, sobre comme la faim,
Ensanglantant sa bouche aux ronces du chemin.

Chacun de ces traits, ou presque, vaut à la fois, par la précision du détail premier et par l'élargissement soudain, indéfini, que lui assure la comparaison.

Mais surtout ils valent par leur ensemble, par leur longue suite comparable au long défilé des bêtes elles-mêmes. Sans nous arrêter aux détails prenons cette strophe de douze vers. Composée d'éléments presque tous égaux (le plus souvent un seul vers, deux fois un demi vers, une fois deux vers), construits sur le même modèle (le vers s'ouvre sur un attribut, continue par une comparaison), animés du même rythme régulier, dites si elle ne nous berce pas d'un mouvement large, lent, monotone et sûr:

Dieu le fit, ô désert! pour arpenter ta face,
Lent comme un jour qui vient après un jour qui passe,
Patient comme un but qui ne s'avance pas,
Long comme un infini traversé pas à pas,
Prudent comme la soif quarante jours trompée,
Qui ménage la goutte à la langue trempée;
Nu comme un indigent, sobre comme la faim,
Ensanglantant sa bouche aux ronces du chemin;
Sûr comme un serviteur, humble comme un esclave,
Déposant son fardeau pour chausser son entrave;
Trouvant le poids léger, l'homme bon, le frein doux,
Et pour grandir l'enfant, pliant les deux genoux!

On le voit, aucune recherche d'harmonie imitative; aucun artifice de versification, et cependant la sensation produite est exactement celle qu'exigeait l'objet dépeint.

(1) N'importe quel manuel fournira les quelques renseignements historiques nécessaires ici. Je recommande comme particulièrement clair et simple, celui de J. Calvet, Paris, de Gigord.

La strophe qui suit et qui nous présente les montures du poète est peut-être moins parfaite. Mais nous y retrouvons les deux qualités signalées plus haut :

1° L'exactitude expressive de certains traits :

Les miens couchés en file au fond de la ravine,
Ruminant sourdement l'herbe sèche et l'épine.

2° Le rythme berceur d'une période poétique à la fois ample et souple :

Semblables à l'escadre à l'ancre dans le port
Dont l'antenne pliée attend le vent qui dort,
Ils attendent soumis qu'au réveil de la plaine,
Le chant du chamelier leur cadence leur peine,
Arrivant chaque soir pour repartir demain,
Et comme nous, mortels, mourant tous en chemin.

Il y a donc là une évocation poétique intéressante; et nul doute que, s'il avait voulu, Lamartine n'eût pu être, lui aussi, un grand paysage et un grand animalier.

Mais le pittoresque pour le pittoresque ne l'intéresse pas. Un tableau n'est pour lui qu'un prétexte au recueillement, puis à l'effusion lyrique et religieuse. Ainsi donne-t-il à son poème ce titre significatif : *Le Désert ou l'Immatérialité de Dieu, Méditation poétique*. Sa pensée religieuse ne s'exprime pas dans le fragment que nous avons choisi; mais sa répugnance à la description pure n'y est pas moins sensible.

Chez Leconte de Lisle, l'éléphant n'obéit qu'à des sensations, et son rêve sommaire n'est qu'un rêve animal. Le poète ne lui prête guère que des qualités physiques, et les images dont il le peint sont toutes matérielles :

Son corps est comme un tronc que le temps ronge et mine,
Sa tête est comme un roc, et l'arc de son échine
Se courbe puissamment à ses moindres efforts.

A ses chameaux, au contraire, Lamartine confère d'abord la pensée :

Mais le chameau pensif, au roulis de son dos,
Navire intelligent berce seul sur ces flots.

Et toutes les comparaisons qui suivent tendent à grandir, à élever ces animaux, à leur gagner notre sympathie et notre estime :

Prudent comme la soif quarante jours trompée...
Nu comme l'indigent, sobre comme la faim,
Ensanglantant sa bouche aux ronces du chemin.

Après leurs qualités, après leurs souffrances, leurs vertus proprement dites. N'insistons pas sur l'amour maternel (v.v. 33-34); il leur est commun avec presque tous les animaux; Mais quelle précieuse complaisance au service de l'homme!

Sûr comme un serviteur, humble comme un esclave,
Déposant son fardeau pour chausser son entrave,
Trouvant le poids léger, l'homme bon, le frein doux,
Et pour grandir l'enfant pliant les deux genoux.

A cet optimisme qui prête aux bêtes tant de mérites; qui, entre elles et l'homme, établit plus que des sympathies, des harmonies véritables, s'oppose l'amer pessimisme de Leconte de Lisle, ou du moins sa répugnance aux attendrissements faciles, sa volonté d'indifférence.

L'émotion de Lamartine, qu'elle vienne d'une pensée religieuse ou qu'elle y aboutisse, en est presque toujours inséparable. Ici même, le poète explique par une *intention divine* formelle les qualités, les vertus de ceux que nous pouvons bien appeler ses héros :

Dieu le fit, ô désert! pour arpenter ta face,
Lent comme un jour qui vient après un jour qui passe...

Cette philosophie finaliste, légitime en soi, mais d'une application délicate, Lamartine en a peut-être abusé. Leconte de Lisle ne s'en tiendra que plus farouchement à un scientisme agnostique, parfois blasphématoire, parfois désespéré. Dans les *Éléphants*, en tout cas, on chercherait en vain la moindre trace du plus vague spiritualisme.

Donc opposition foncière de deux esprits, de deux sensibilités.
De deux poétiques aussi, si, à l'art savant, impeccable du parnassien, le romantique ne peut guère opposer ici qu'une aisance parfois souveraine, parfois trop voisine de la négligence.
Aisance souveraine, celle des grands vers descriptifs:

Dieu le fit, ô désert! pour arpenter ta face,
Long comme un jour qui vient après un jour qui passe,

et mélancoliques

Arrivant chaque soir pour repartir demain,
Et comme nous, mortels, mourant tous en chemin!

Aisance souveraine surtout de la strophe entière, donnant la double sensation de l'espace indéfini et du mouvement monotone. Les citations que nous avons déjà faites nous dispensent d'en apporter d'autres.

Mais en regard de ces beautés trouvées, je crois, sans effort, que d'imperfections faciles à éviter. Acceptons l'emploi intransitif du verbe *bercer*, encore qu'il soit au moins singulier (v. 16); acceptons (v. 32) la construction de l'adjectif *maigre* avec un complément (*aux flancs maigres de lait*); acceptons qu'au v. 36 l'*antenne* soit *pliée*, encore que cette épithète eût mieux convenu à la voile que soutient l'antenne; ne chicanons pas davantage sur cette répétition du même verbe.

Semblables à l'escadre...
Dont l'antenne pliée attend le vent qui dort
Ils attendent...

ni sur ce sujet au pluriel suivi d'un attribut au singulier;

Leurs longs cous sur le sol rampent comme un serpent,

alors qu'il eût été si simple d'écrire

Leur long cou sur le sol rampe comme un serpent.

Chacune de ces fautes serait, en soi, négligeable, Ce qui est fâcheux, c'est leur abondance. Car il y en a d'autres encore, et plus graves. Voici une épithète dont la sensiblerie nous paraît un peu désuète:

Et s'épuisant d'amour, la *plaintive* chamelle
Les lèche...;

Voici des consonances fâcheuses:

Semblables à l'escadre à l'ancre dans le port.
.....
Le chant du chamelier leur cadence leur peine.

Surtout voici plus grave:
Des obscurités d'abord.
Dans ces deux vers, par exemple:

Sur l'océan de sable où navigue la lune
Mon œil partout ailleurs vole de dune en dune.

est-ce que, loin d'ajouter au sens, de le préciser, l'adverbe *ailleurs* n'est pas un peu déroutant? J'avoue ne pas mieux comprendre, dans les deux vers qui suivent, la valeur de tel complément circonstanciel:

Le sol, mal aplani, sous ses vastes niveaux,
Imite les grands flux et les reflux des eaux.

"Les vastes niveaux" de qui, de quoi? Je ne crois pas qu'on puisse répondre à cette question. Ailleurs je crains bien que la rime ne soit coupable de quelques méfaits. "Le soir", dit le poète,

... comme un sel que le bouc vient lécher,
La caravane boit la sueur du rocher.

La comparaison est-elle bien exacte ? Car quel rapport entre un sel que le bouc vient lécher et cette sueur du rocher que boit la caravane ? Et je ne parle pas de l'inversion un peu forcée qui commande toute la phrase.

Autre exemple de rime fâcheuse :

Prudent comme la soif quarante jours trompée,
Qui mesure la goutte à la langue trempée.

L'idée première est juste, et belle l'image condensée qui l'exprime d'abord ; mais comment pourrait être *trepée* cette langue à qui l'on mesure une goutte d'eau ? Mais *trepée* rime si bien avec *trompée* !

Enfin on pourrait discuter peut-être sur les *sillages* qui deviennent ceux des flots et non plus du navire (v. 13) et surtout sur ce but patient qui ne s'approche pas, comme si la patience n'était pas vertu du voyageur plutôt que qualité du terme indifférent !

Mais il nous en coûte d'éplucher un poète comme Lamartine, surtout à propos d'une œuvre où la beauté du vers, de la strophe même répond plus d'une fois à la noblesse de l'inspiration.

Il fallait cependant relever des défaillances d'un poème dont le sujet même imposait la comparaison avec celui des *Éléphants*. Sous le coup d'une émotion religieuse, Lamartine a improvisé un chant tour à tour sublime et décevant. Avec la double sévérité du savant et de l'artiste, Leconte de Lisle a mis au service de son idée une technique impeccable. Leur réussite différente comporte pour les plus grands poètes une utile leçon. C'est celle du vieux Boileau :

Vingt fois sur le métier . . .

Pour l'avoir, ici, rappelée peut-être non sans pédantisme, nous n'oublions qu'ayant débuté avec *Le Lac* et fini par *La Vigne et la Maison*, Lamartine nous a, plus qu'aucun autre, donné l'idée de la Poésie pure.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

(Pour l'Enseignement primaire)

Que cet enseignement s'adapte aux besoins de l'agriculture

Pour que l'enseignement agricole soit vraiment attrayant, instructif et fructueux, il importe que la nature de cet enseignement s'imprègne du *caractère local*, des productions agricoles essentielles de la région, de la paroisse, où vivent les élèves. Assurément, il s'agit surtout ici d'enseignement agricole donné aux élèves des quatre dernières années du cours primaire.

L'*adaptation convenable* des leçons d'agriculture aux exigences et aux besoins de la population qui entoure l'école, ne peut que créer un vif intérêt chez les écoliers et susciter la sympathie des parents envers l'école. Le maître, l'enfance et la famille, tous profitent d'un tel enseignement.

L'École pour la vie . . . ! Magnifique formule qui ne vaudra pour la vie agricole que par un réel apprentissage de la vie champêtre. Et l'un des moyens les plus efficaces de préparer les petits campagnards à la vie rurale, n'est-ce pas un enseignement qui cadre avec le milieu ambiant, qui s'apparente avec les diverses activités des fermes avoisinantes ?

Par exemple, si l'école est située dans une région sablonneuse où la culture des pommes de terre s'effectue avec avantage par la majorité des cultivateurs, c'est ici qu'il faut donner des leçons de choses sur la pomme de terre, ses maladies et ses remèdes, ses engrais, ses soins de culture et de récolte, sa vente en coopération.

Mais, demeure-t-on, au contraire, dans une région de plaines fertiles où l'industrie laitière, l'élevage, la culture des céréales sont en honneur, c'est sur ces branches de l'activité agricole qu'il faudra faire converger l'esprit des élèves. Enfin, si l'on vit dans un district où les pommiers font la richesse du fermier. Eh, bien ! parlons surtout de pommes et de culture fruitière.

En donnant un tel enseignement, l'institutrice tiendra compte, au besoin, des directions de l'inspecteur d'écoles, des données de l'agronome, du programme des études, des leçons de "l'Ensei-

nement primaire. Souvent même l'institutrice pourrait s'inspirer des pratiques et avis des meilleurs cultivateurs de la paroisse. Que l'on se garde, toutefois, des généralisations trop hâtives, que l'on agisse toujours avec prudence, c'est-à-dire que cet enseignement ne contredise pas les faits, les expériences et les résultats environnants.

Une petite bibliothèque agricole (1), un peu d'étude, d'observation et quelque expérience, serviront d'adjuvants précieux pour approprier l'enseignement agricole au milieu. Ainsi comprise, cette façon de procéder, en matière d'enseignement agricole, devrait aider les élèves à faire l'apprentissage de leur futur métier et permettrait de leur inculquer des notions générales essentielles, indispensables à la maîtrise des problèmes agricoles qui saisiront le jeune cultivateur au sortir du cours primaire.



Type de terrain sablonneux.—L'enseignement agricole doit être adapté au milieu où l'on se trouve. Dans les régions de terres sablonneuses (terres dites légères) l'institutrice devra surtout parler aux élèves de la culture de la pomme de terre, de l'orge, de l'horticulture, etc.

Que l'école des campagnes, sans dévier de ses fonctions essentielles et de son but primordial, approprie intelligemment son enseignement aux nécessités et aux justes aspirations de la population rurale. C'est ainsi qu'elle assurera, aux élèves confiés à sa charge, la véritable *introduction à la vie champêtre*, désirée depuis si longtemps par les vrais amis de l'agriculture.

JEAN-CHARLES MAGNAN,
Agronome,
Saint-Casimir-de-Portneuf.

Mai 1930.

(1) Il est facile, pour l'institutrice, d'organiser une petite bibliothèque agricole, en collectionnant les brochures et revues, circulaires et pages agricoles, amassées et groupées successivement, grâce aux envois gratuits des Ministères d'Agriculture de Québec et d'Ottawa.

LE DESSIN À L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Droits réservés)

MAI 1930

Les figures régulières en perspective

Le carré,—le cube

Le tracé des figures quelconques, où les proportions sont moins de rigueur, donne aux débutants plus de chance de succès dans l'étude préliminaire de la perspective; l'à peu près d'un dessin sera mieux accepté, laissant voir beaucoup moins le défaut apparent. Dans le tracé des figures régulières, vous atteignez difficilement l'effet de ressemblance. En effet, la moindre inexactitude dans le rapport des lignes de l'échiquier ou du dé à jouer, saute aux yeux; d'instinct on se récrie, on sent que ce n'est pas correct. C'est que la figure régulière exige une habileté plus grande qu'on ne peut l'attendre d'un commençant.

Ce doit être notre marche suivie dans l'enseignement des notions de perspective aux classes primaires: procéder du facile au difficile, chaque leçon basée sur une observation de plus en plus personnelle, et renvoyant à plus tard les difficultés plus grandes.

Le temps est venu, croyons-nous, d'aborder les sujets difficiles, exigeant la précision des figures régulières: le carré, le cube. Le carré horizontal vu de front, comme dans le damier, le parquet ou le prélat; le carré vertical formant panneaux ou lambris dans un corridor; puis le carré vu en toute position, sur la boîte à beurre ou le dé à jouer (cube). Ce dernier cas surtout, la position *accidentelle*, donnera lieu d'observer le rapport de profondeur à donner, au carré, pour lui garder sa vraisemblance.

C'est le coup d'œil qui d'abord juge des proportions dans l'apparence à donner aux objets vus en perspective. C'est donc l'œil qu'il faut d'abord entraîner, développer. La précision mécanique du tracé géométrique n'est pas à conseiller chez les commençants. Vous faites abstraction des choses visibles, qu'ils auraient tout avantage à constater, à mesurer, et les lancez dans l'idéal, l'imaginaire. Vous supprimez chez eux tout l'intérêt de l'observation personnelle, qui est une ressource appréciable en éducation. Et par contre, en dépit de tous ces avantages, vous leur mettez en tête cette confiance aveugle, que la règle seule accomplit infailliblement tout le travail: c'est entendu, plus rien à voir, rien à chercher, tout est dit. Et donc, pas de progrès.

De multiples exercices seront fournis aux élèves, dans la classe et hors la classe, pour les amener à voir juste, à décider sur les rapports de longueur, de largeur, de profondeur de tel modèle-type; et voir en quoi ces rapports sont grandement modifiés par l'effet de la déformation des angles et les raccourcis des lignes. Les mesures exactes induisent en erreur. L'apparence, toujours l'apparence en perspective.

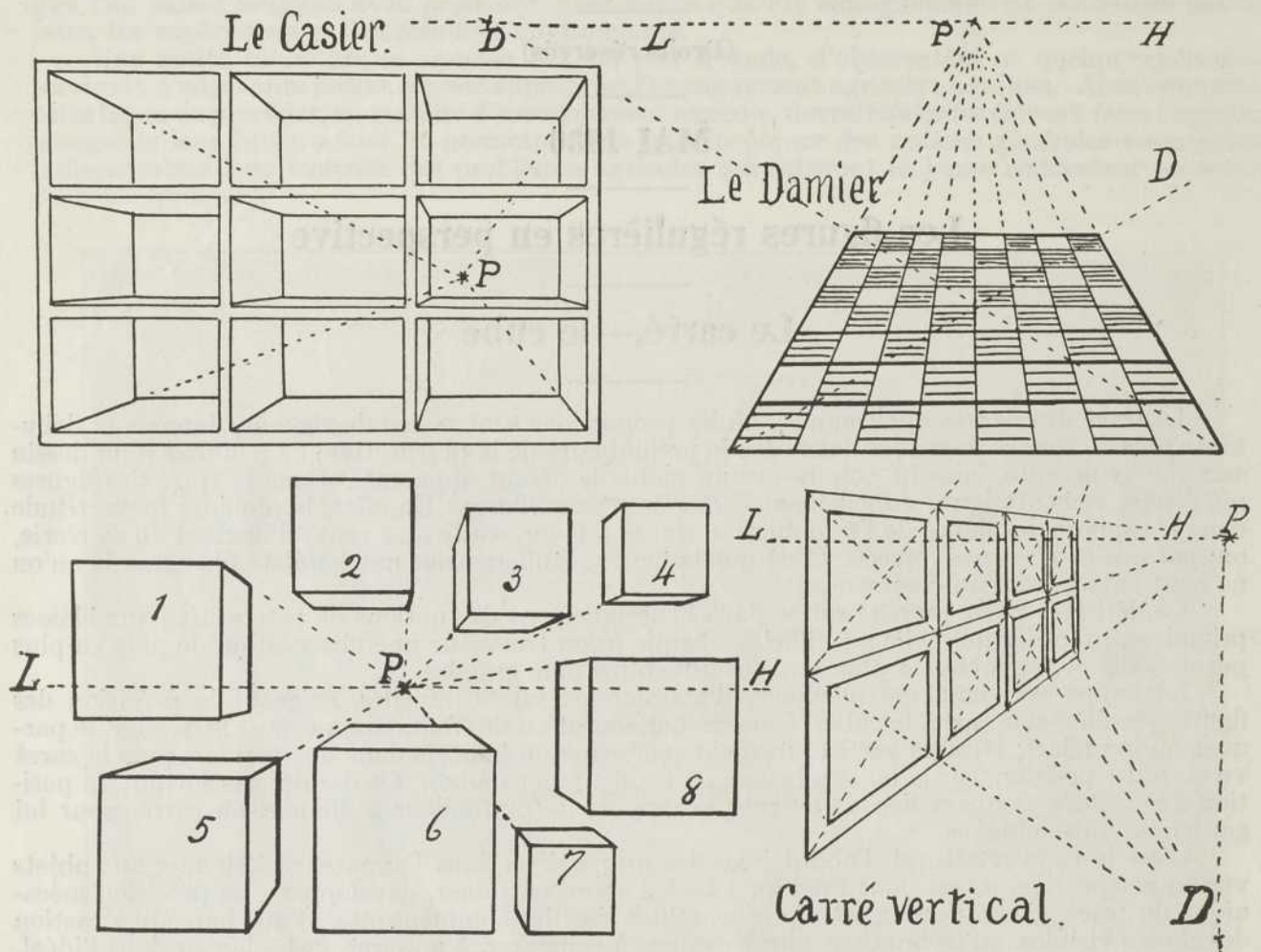
L'élève habitué peu à peu à cette gymnastique de l'œil, à voir juste, sera amené à juger par lui-même de la distance relative à déterminer sur les lignes fuyantes de son dessin. Une première ligne d'essai, est légèrement esquissée d'abord; vous lui faites regarder cette première ébauche à travers le creux de la main à demi fermée; sur l'apparence de son travail, l'imagination doit reconstituer le carré parfait. Vous lui faites comparer la forme obtenue dans son propre travail au modèle présenté, puis rectifier au besoin le premier pointage jusqu'à ce qu'il réalise l'idéal de la forme à exécuter.

Comme moyen de contrôle, on pourrait s'aider d'instruments de précision: le compas, le pied de roi pliant.

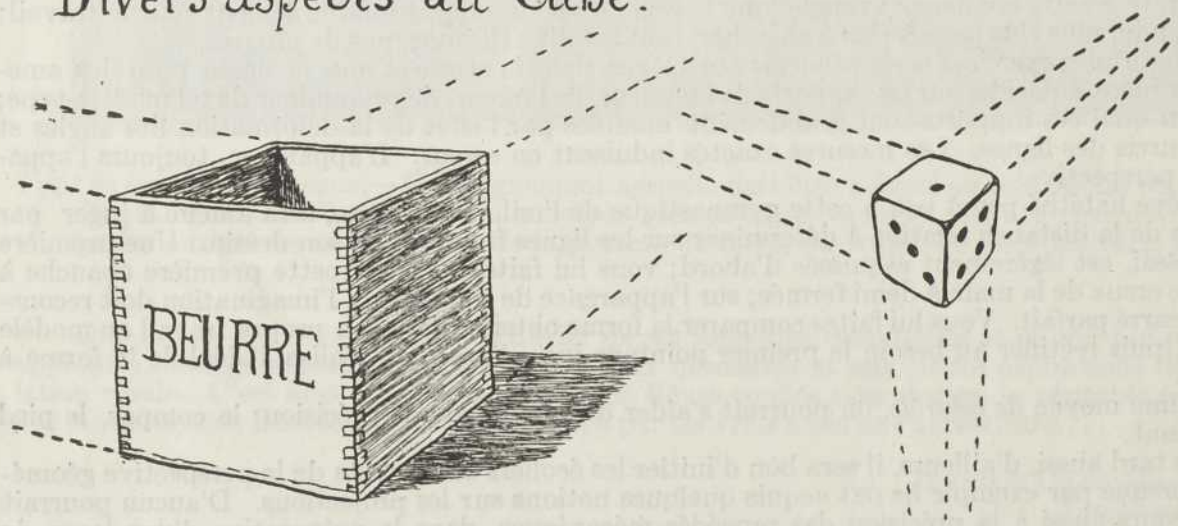
Plus tard aussi, d'ailleurs, il sera bon d'initier les écoliers aux secrets de la perspective géométrique, lorsque par exemple ils ont acquis quelques notions sur les projections. D'aucun pourrait avoir recours aussi à la précision des procédés mécaniques, dans la préparation d'une leçon de dessin.

Il suffira donc d'indiquer, ici, pour le carré et le cube, le procédé des *diagonales*. La diagonale, du carré, tenant le milieu entre l'horizontale et la verticale, oblique à 45 deg rés. Plusieurs carrés consécutifs auront leurs diagonales parallèles, lesquelles deviennent en perspective des lignes fuyantes, toutes convergentes vers un même point commun (D). Du point D une fois trouvé, rayonnent ces obliques, chacune déterminant la diagonale d'un carré, et sur laquelle vous trouvez aisément la grandeur qui doit être allouée pour chacun de ces carrés.

Des détails intéressants nous sont fournis sur le sujet, dans l'étude qu'en a donnée Gaston Hoffman, dans *l'Enseignement primaire* de 1926, livraisons d'avril, p. 498, et mai, p. 574.



Divers aspects du Cube.



Verifiez simplement à vue l'apparence
des Carrés ci-dessus.

Les cours moins avancés, jusqu'à la 3e année comprise, n'ont à peu près rien à voir au sujet de la perspective rectiligne. Le modèle-nature serait tiré principalement des sujets fournis par la saison qui s'ouvre, lesquels ne manquent pas d'intérêt: feuilles, fleurs, bourgeons.

L'étude proposée dans la vignette ci-contre est plutôt destinée aux élèves du cours supérieur 5e et 6e années. Le casier rectangulaire (l'intérieur d'une armoire), est vu de front; il n'y a pas déformation des angles droits: la profondeur est à déterminer, largeur des planches. La boîte à beurre, utilisée dans les classes comme boîte à rebuts, permettra d'observer le carré sous différents aspects, puis de construire le cube. Le damier (échiquier) permet d'illustrer le procédé des diagonales, pour carrés égaux, placés de front, horizontalement. Les lambris du corridor (dados) donneront l'effet des carrés, vue verticale.

Les cubes de dimension différente sont un exercice de l'œil, ayant pour but de déterminer la profondeur respective de chacun, selon la grandeur du côté donné. Enfin, le cube dans l'espace, pirouettant sur un de ses angles solides, présente trois de ses surfaces obliquement, et ses côtés, trois à trois convergeant aux points de fuite, en des directions quelconques, qu'il s'agit de trouver, et déterminer à l'œil, en gardant au solide considéré son apparence véritable.

QUELQUES SUGGESTIONS PRATIQUES POUR LE MOIS DE MAI 1930

COURS INFÉRIEUR: 1RE ET 2E ANNÉES

- I.—Genre perspectif.—Chapeau de paille (canotier). Valise à main, d'écolier. Objet quelconque vu de face.
Outils: râteau, houe (gratte).
Jeu: division du jeu de paradis.
- II.—Genre décoratif.—Alignement de billes, marbres à jouer; le chapelet disposé en forme de cœur sur le pupitre. Copie de ces alignements.
- III.—Genre géométrique.—Papier de couleur taillé en bandes et rectangles, disposé en bordures: Bâtons rompus. Reproduire le dessin.
- IV.—Dessin de mémoire ou libre.— La corde à linge. Menus objets tendus.

COURS MOYEN: 3E ET 4E ANNÉES

- I.—Genre perspectif.—Fleur printanière: la tulipe, le muguet, branche portant feuilles, fleurs ou bourgeons.
Outils: sarcloir, déplantoir, arrosoir.
Jeu: les anneaux, moulinet, moulin à vent.
- II.—Genre décoratif.—Orner de courants festonnés les fenêtres de l'appartement. Petit autel de la sainte Vierge décoré modestement.
- III.—Genre géométrique ou technique.— "Mon jardin potager":—Dresser le plan: carrés, plates-bandes, allées. La boîte à fromage, grosse meule, deux vues.
- IV.—Dessin de mémoire ou libre.— La chaudière à lait sur le piquet; le bidon de transport; charge de lait. Charge de meules de fromage.

COURS SUPÉRIEUR: 5E ET 6E ANNÉES

- I.—Genre perspectif.—Parquet, lambris, boîte à beurre.
Outils: herse, brouette, tombereau.
Jeu: Dames, dés, balle au champ.
- II.—Genre décoratif.—Décorer l'autel de Marie. Fleurs du printemps, lis, tulipe, fleurs des champs. Lettrage: Insigne du club de balle au champ.
- III.—Genre géométrique ou technique.— Croquis: dresser le plan du parterre devant la maison d'école.—Plan général de l'emplacement de l'école avec les dépendances. Croquis coté, puis relevé au net.
- IV.—Dessin de mémoire ou libre.— Dessinons dehors: la maison paternelle,—la croix du chemin. Maison d'oiseau à fixer dans un arbre,—à dresser sur un piquet.

FRÈRE PROSPER, É.C.,
Inspecteur du Dessin, Commission scolaire de Québec.

L'HISTOIRE NATURELLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour l'Enseignement primaire)

L'Orignal.—(*Alces americana*)

Ce grand quadrupède est, à juste titre, appelé le monarque de nos forêts canadiennes. Sa taille qui dépasse généralement celle du cheval, la force et l'agilité dont il fait preuve, son port majestueux, la large ramure ou bois qui couronne la tête du mâle, tout chez lui commande l'admiration et le respect.

Autrefois répandu sur la plus grande partie de l'Amérique du Nord, comme l'attestent les débris fossiles trouvés au Sud des rivières Ohio et Missouri, il ne se rencontre guère aujourd'hui que dans les forêts du Nord-Est du Canada où son nombre est de plus en plus restreint. Et pourtant, aux premiers temps de la colonisation du pays, il abondait sur toute l'étendue de nos immenses forêts. Le célèbre voyageur Nicholas Perrot, relatant ses explorations lointaines dit que, au cours de l'hiver 1670-71, 2400 orignaux furent capturés sur l'Île du Grand Manitoulin dans le lac Huron. Avant Perrot, Jacques Cartier, Samuel de Champlain et Lescarbot avaient, dans leurs mémoires respectifs, parlé de l'abondance au pays de ce bel animal qu'ils plaçaient en tête des différentes espèces de la faune canadienne. Les Indiens, dit Lescarbot, l'appelaient "Aptaptou" et les Basques "Orignac". C'est de cette dernière appellation qu'est venu le nom de Orignal.

Ce grand mammifère ruminant appartient à la famille Cervidæ et au genre *Alces*. L'adulte pèse généralement de 1000 à 1200 livres. Exceptionnellement, on en a abattu dont le poids brut fut estimé à 1700 et même 1800 livres. Son pelage est d'un brun plus ou moins foncé selon les saisons. Le garrot est proéminent, la queue et le cou courts. Sous la gorge pend un fanon dont la longueur est très variable et qui est couvert de longs poils. La crinière, de même que les poils des hanches sont érectiles. Le mâle porte une ramure appelée bois, qui croît avec l'âge jusqu'à peser de 50 à 60 livres.

L'Orignal n'est pas migrateur comme le sont plusieurs ruminants sauvages, tels le Wapiti et le Caribou; il demeure toute l'année dans la forêt qu'il a choisie pour habitat et qui, le plus souvent, avoisine un lac. On croit généralement que la femelle, à moins d'être poursuivie par des chasseurs ou autres ennemis, ne s'éloignera pas plus d'une dizaine de milles du lieu de sa naissance. En hiver, l'espace occupé est encore plus restreint et ne couvre que quelques acres en superficie. Lorsque la neige devient épaisse, le mâle, sa compagne et les petits, ces derniers au nombre de deux ou trois, se choisissent un retranchement appelé "ravage" par les chasseurs. Plusieurs familles peuvent se réunir dans le même ravage, lequel, dans ce cas, occupera une superficie plus étendue. Ce refuge, bien pourvu de nourriture, sera jalonné de nombreux sentiers et la colonie entière y passera la rude saison en sécurité à moins d'être surprise par son plus redoutable ennemi, le braconnier. Dans ce cas, c'est la perte certaine de toute la communauté qui le plus souvent sera exterminée sur place. Ceux de ses membres qui cherchent alors leur salut en sortant du ravage n'auront pas un meilleur sort. Emprisonnés dans la neige épaisse ils seront vite rejoints par le chasseur et tomberont à leur tour. On conçoit facilement qu'une telle chasse, qui d'ailleurs ne revêt aucun caractère sportif, ne manquerait pas d'amener la disparition complète de cette précieuse espèce, si elle n'était réprimée par des lois sévères.

C'est à l'automne, au temps de l'accouplement, que l'Orignal se montre le plus actif. Dès septembre, le mâle possède déjà un bois parfaitement développé qui lui sera indispensable pour se mesurer aux rivaux qu'il ne manquera pas de rencontrer bientôt. En même temps, une vigueur jusque là inconnue semble l'animer et l'instinct de la reproduction est si fort chez lui qu'il néglige même de manger. Son unique souci est de trouver une compagne. Déployant toute la majesté dont il est capable, il parcourt la forêt, tantôt s'arrêtant et flairant le sol dans l'espoir d'y découvrir une piste indicatrice, tantôt relevant la tête et lançant un long et profond mugissement que l'écho des bois répète au loin. Soudain, du fond de la forêt part un autre mugissement; c'est l'invitation de la compagne qu'il cherche. Rapide comme un trait, il s'élance en une course folle et qu'aucun obstacle, rivières, lacs, précipices même ne sauraient arrêter, vers l'objet de ses désirs. L'œil en feu, l'écume aux lèvres, il y arrive bientôt. Un rival l'a-t-il devancé qu'un combat sans merci s'engage aussitôt. Les combattants, tête baissée, dirigent l'un vers l'autre leur bois aux pointes redoutables. Les chocs qui se produisent sont d'une violence telle que le bruit en est perçu à de longues distances et que les ramures les plus puissantes se brisent souvent en se heurtant. De telles batailles durent quelquefois des heures entières et se terminent par la mort ou l'épuisement du plus faible. L'heureux vainqueur s'en va ensuite rejoindre la femelle qui, à une faible distance, a suivi, impartiale, toutes les péripéties de la rencontre. C'est la sélection naturelle en vertu de laquelle les sujets les plus robustes sont choisis pour la reproduction. Il arrive qu'au cours de ces tournois d'élimination les ramures s'enclavent de telle sorte que les combattants ne peuvent plus se séparer et succombent tous deux épuisés dans de vains efforts pour se dégager de cette prise mortelle. En septembre 1919, j'ai vu, dans une forêt du comté de Témiscouata, deux Orignaux morts depuis quelques heures

Une famille d'orignaux



Un rude combat entre deux mâles.

seulement et dont la ramure était engagée l'une dans l'autre. Les arbustes cassés ou déracinés, le sol bouleversé autour d'eux et les plaies nombreuses dont leur corps était recouvert attestaient que le combat avait été terrible.

Au temps de l'accouplement, c'est-à-dire au cours des mois de septembre et octobre, le chasseur averti a recours à un truc des plus efficaces pour faire venir à la portée de son fusil le mâle qu'il veut abattre. Muni d'une écorce préalablement enroulée en forme de cône tronqué, il se place autant que possible au bord d'un lac et lance à l'aide de son cornet d'écorce un cri qui imite le mugissement de la femelle. Par un temps calme, ce cri lancé à des intervalles de dix ou quinze minutes ne manquera pas d'attirer le mâle, fut-il à cinq ou six milles de distance. L'animal mystifié viendra à l'endroit précis d'où le cri a été lancé, mais au lieu d'y trouver une compagne, il verra se pointer vers lui l'arme mortelle du chasseur.

Après la période des activités sexuelles le bois de l'Orignal n'ayant plus sa raison d'être, tombe et sera, l'année suivante, remplacé par un autre portant une pointe de plus. La nouvelle ramure qui apparaît dès le temps de la sève est d'abord tendre et recouverte d'une sorte de velour. Si rapide est sa croissance que sur la fin de l'été elle a déjà atteint son complet développement.

Les ramures tombées venant en contact avec le sol, s'attendrissent et deviennent vite la pâture des porcs-épics et des écureuils. Les Indiens prétendent que l'Orignal a l'habitude d'enfourer sous la neige ou sous la mousse son bois tombé.

Dépourvu de cette arme redoutable, l'animal ne reste pas sans moyen de défense contre ses ennemis et à l'occasion, il se servira de ses sabots antérieurs aux bords tranchants pour les tenir en respect.

L'Orignal se nourrit de pousses de jeunes taillis, de brindilles de sapin, de l'écorce du chêne des montagnes et de l'érable nain. Il mange également différentes herbes, les racines et les tiges de nénuphars et les mousses qui apparaissent sur le tronc ou les branches des grands arbres.

Certains acariens qui s'attachent au corps de l'Orignal l'affaiblissent et peuvent même le faire mourir s'ils s'attaquent nombreux à ses parties vitales. Lorsque la neige devient épaisse, les loups affamés le poursuivent et en font facilement leur proie. Ce sont là des ennemis naturels autrefois nécessaires pour maintenir l'équilibre du nombre et empêcher une trop grande multiplication de cette espèce. Mais le grand ennemi actuel, la cause directe de la diminution inquiétante de l'Orignal, c'est le braconnier; c'est l'homme qui le chasse en des temps défendus, qui se sert d'engins prohibés, qui le surprend dans ses refuges d'hiver. C'est encore celui qui encourage le braconnage en achetant la chair ou la peau de l'animal tué en dehors du temps prévu par la loi. Si chaque citoyen se faisait un devoir de ne jamais acheter les produits d'une chasse illégale, il rendrait à la cause de la conservation de cette importante espèce un service signalé, tout en servant les intérêts de son pays, partant, les siens propres.

Les forêts canadiennes, particulièrement celles de notre province, sont renommées par le gros gibier qui les fréquente; elles sont chaque année visitées par un nombre de plus en plus considérable de chasseurs étrangers préalablement munis d'une licence leur donnant le droit de tuer un Orignal chacun. L'octroi de ces permis représente pour notre pays un revenu annuel approximatif de un demi-million. En outre, le chasseur doit payer des guides, acheter des vivres, des munitions, etc. Bref, on évalue à \$2,000,000 le montant que rapporte annuellement au Canada la chasse à l'Orignal, montant qui ne fera que s'accroître en raison directe de l'augmentation du gros gibier. Il importe donc que chaque citoyen se fasse un devoir de respecter les lois qui régissent la chasse et de dénoncer ceux qui, par le braconnage, contribuent à la diminution de nos espèces les plus précieuses.

E. LITALIEN, I. É.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

Madame de Sévigné

LA FEMME DU MONDE

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, était fille du baron de Chantal, qui avait eu lui-même pour mère, la célèbre fondatrice de l'Ordre de la Visitation. Marie de Chantal avait reçu une éducation distinguée; Chapelain et Ménage lui avaient appris l'italien, l'espagnol et le latin. De ces deux maîtres, elle avait pris tout le savoir, en laissant tout le pédantisme.

Elle était très jolie. "Ce n'est pas le tempérament de Madame de Sévigné qui la fait belle,—disait son cousin Bussy-Rabutin,—c'est aussi son esprit. Je crois que quand on a la tête bien faite, on en a le visage plus beau." Sa fille, Madame de Grignan, l'appelait "Bellissima madre".

De tout temps, la femme mondaine a été l'objet de jugements sévères: on lui a maintes fois reproché sa vanité, son esprit léger et superficiel, son inconstance, sa frivolité et sa dissipation. Madame de Sévigné aurait de la peine à se reconnaître, et même ne se reconnaîtrait pas du tout dans ce portrait, tant elle avait peu tous ces défauts. Il est vrai qu'elle aimait le monde, mais jamais elle ne donna dans la frivolité et la dissipation de son temps.

De grands hommes,—le cardinal de Retz, le surintendant Fouquet, le prince de Conti, le grand Turenne, LaRochehoucauld,—s'honoraient de l'amitié de cette femme éminente. Parmi ses amis, elle aimait ceux qui étaient de son habitude, c'est-à-dire ceux qui n'étaient pas trop ardents partisans des réunions mondaines, et menaient une vie réglée, uniforme. Elle suivit le mouvement du monde, mais de haut; sa raison la faisait mettre au dessus des louanges et des honneurs que son brillant esprit et sa grace naturelle lui attiraient.

On a dit d'elle "qu'elle habitait le bon sens comme une maison commode, y jetant avec profusion tout le long des lambris graves, les festons de la gaiété française et de la fantaisie étincelante." Toute sa vocation fut d'être une femme, une mère, une grande dame; et si elle fut un grand écrivain, c'est surtout pour avoir fourni entièrement sa tâche féminine. Elle naquit, charma, aima, mourut.

Les traits de Madame de Sévigné se reconnaissent parfaitement dans la foule de ses contemporains, dans cette troupe nombreuse et vaporeuse comme elle les qualifie: ce sont les traits d'une femme forte.

"L'ÉCRIVAIN"

Saluons l'inimitable marquise, la première épistolière de son siècle et de tous les temps. Personne ne l'a surpassée, pas même les deux grands et illustres écrivains que furent Joseph de Maistre et Louis Veillot. Tous les deux avaient pourtant sur leur table de travail, comme compagnon inséparable, le volume de ses "Lettres choisies", et certainement, la lecture assidue qu'ils en faisaient, a mis quelques jolies nuances dans les pages qu'ils nous ont laissées.

Madame de Sévigné n'est pas le plus grand prosateur du XVII^e siècle, mais elle en est peut-être le plus original. Elle est dans la prose, à peu près ce que LaFontaine a été dans les vers; elle fait une lettre comme LaFontaine, une fable; on ne peut la lire un quart d'heure sans commencer à l'aimer.

Ses lettres appartiennent à tous les genres et touchent à tous les sujets. C'est sa vie avec toutes ses pensées, tous ses sentiments, toutes ses réflexions sur elle-même, sur ses lectures, sur ses voyages, sur les visites qu'elle reçoit, sur tous les faits les plus intéressants des quarante plus belles années du règne de Louis XIV. Les plus nombreuses sont celles adressées à sa fille, Madame de Grignan, où domine sa tendresse infinie.

Toutes ses lettres sont écrites d'un seul trait, et son style invente à mesure que la plume marche. "Vous savez que je ne me reprends guère que pour faire plus mal", écrit-elle elle-même. "Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire. Quand je commence, je ne sais point du tout où cela ira, si ma lettre sera longue ou courte; j'écris tant qu'il plaît à ma plume, c'est elle qui gouverne tout." Déjà, du vivant de Madame de Sévigné, quelques-unes de ses lettres circulèrent parmi les intimes; elle s'en inquiétait peu et ne changeait rien pour cela à sa manière. Pouvait-elle ignorer d'ailleurs qu'elle était fine, qu'elle avait de l'esprit?

Madame de Sévigné n'a pas son égal dans l'art d'enjoliver les petits riens, de susciter le sourire avec un mot rapporté, un geste esquissé, un petit bout de dialogue entendu. En une ligne, la nouvelle est dite, et si joliment! Elle annonce ainsi la mort de son jardinier: "Maître Paul mourut il y a huit jours: notre jardin en est tout triste!" Elle parle de sa bru, faible et un peu languissante: "A heuf heures du soir, elle est toute éteinte. . . ."

L'esprit chez Madame de Sévigné, est tout à la bonne gauloise, orné d'une sincérité qui fait plaisir, et d'un enjouement qui fait sourire. D'une femme un peu bavarde, elle écrit: "Madame de Buri fait fort joliment tourner son moulin à paroles. . ." De son fils prodigue, qui lui revient toujours couvert de dettes: "Le voilà arrivé, ce fripon de Sévigné. J'avais dessein de le gronder et j'en avais tous les sujets du monde; j'avais même préparé un petit discours raisonné, et je l'avais divisé en

dix-sept points; mais je ne sais de quelle façon tout cela s'est brouillé et si bien mêlé de sérieux et de gaieté, que nous avons tout confondu." Voici une consolation pour Madame la Dauphine qui était laide: "Son visage ne lui sied guère, mais son esprit lui sied parfaitement." Elle accuse ainsi Bourdaloue de s'être répété lui-même: "Le Père Bourdaloue prêcha comme un ange l'année passée et celle-ci, car c'est le même sermon."

Et, avec cet esprit, quelle exquisite sensibilité! quel cœur aimant! "On disait, l'autre jour, écrit-elle, que la vraie mesure du mérite du cœur, c'était la capacité d'aimer; je me trouve d'une grande élévation par cette règle; elle me donnerait trop de vanité, si je n'avais mille autres sujets de me remettre à ma place." Un autre jour, elle écrit à sa fille: "Je ne sais pourquoi vous dites que l'absence dérange toutes les amitiés: je trouve qu'elle ne fait point d'autre mal que de faire souffrir. J'ignore entièrement les délices de l'inconstance. . ."

Enfin, le secret d'un si rare talent, c'est bien ce naturel, cet abandon, que Madame de Sévigné pratique et enseigne si bien. Mais le naturel et l'abandon ne sont des ornements que pour les gens d'esprit; c'est en fin de compte aux dons exceptionnels que le bon Dieu lui a faits que Madame de Sévigné doit toute sa gloire de GRAND ÉCRIVAIN. (*A suivre*)

LES ÉLÈVES DU COURS SUPÉRIEUR,
de l'École normale Marguerite-Bourgeoys, de Sherbrooke.

LECTURE GÉOGRAPHIQUE

Lacs et cours d'eau au Canada

Généralités.—Les cours d'eau du Canada sont non seulement l'un des traits les plus remarquables de sa physiographie, mais encore l'un des éléments les plus essentiels de sa vie économique. La partie de son territoire couverte par les eaux, soit 142,674 milles carrés, représente la proportion extraordinairement élevée d'environ 4 p.c. de sa superficie totale, tandis qu'aux États-Unis cette proportion dépasse légèrement 1½ p.c. Les Grands Lacs et le fleuve St-Laurent forment la plus grande voie d'eau intérieure du continent et constituent l'une des routes en eau douce les plus remarquables de l'univers; cette route permet l'expédition rapide et peu coûteuse du grain des Provinces des Prairies. Ces lacs ne gèlent jamais, mais cependant, la plupart de leurs havres sont fermés par les glaces vers le milieu de décembre et la navigation est interrompue jusqu'à la fin de mars ou au commencement d'avril.

Bassins hydrographiques.—Les grands bassins hydrographiques sont ceux de l'Atlantique (524,900 milles carrés), de la baie d'Hudson (1,486,000 milles carrés), de l'Océan arctique (1,290,000 milles carrés), de l'Océan pacifique (387,300 milles carrés) et du Golfe du Mexique (12,365 milles carrés).

Système du fleuve Saint-Laurent.—Le système le plus important de lacs et de cours d'eau du Canada est constitué par la chaîne des Grands Lacs, les rivières qui les unissent, le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires. Ces lacs de voies d'eau forment ce qu'on appelle le système du fleuve Saint-Laurent. Les Grands Lacs séparant la Province d'Ontario des États-Unis et communiquant par une série de canaux artificiels avec le fleuve Saint-Laurent, permettent aux navires ne tirant pas plus de 14 pieds d'eau de se rendre de l'Océan atlantique à l'intérieur du Canada, jusqu'à Fort William et Port Arthur, ville jumelles situées à la tête du Lac Supérieur, c'est-à-dire presque au milieu du continent.

Autres voies fluviales.—Outre le fleuve Saint-Laurent, grande route fluviale de la moitié orientale de la Puissance, d'autres cours d'eau méritent aussi d'être cités. La rivière Saskatchewan, par exemple, qui coule vers l'est depuis les montagnes Rocheuses jusqu'au lac Winnipeg, puis

de là vers le nord par le fleuve Nelson, et se jette dans la baie d'Hudson, après avoir arrosé une grande partie des plaines des provinces de l'ouest. Au nord, le fleuve Mackenzie, grossi des eaux de ses tributaires, les rivières de l'Esclave, Liard, Athabaska et de la Paix, longe le versant septentrional de la Grande Plaine et aboutit à l'Océan arctique, après avoir parcouru 2,525 milles. Le fleuve Yukon, qui arrose une grande partie du territoire du Yukon, poursuit également son cours vers le septentrion, arrose l'Alaska et se jette dans la mer de Behring, après un parcours de 1,765 milles. Le fleuve Fraser, le fleuve Columbia, les rivières Skeena et Stikine, qui descendent du versant occidental des montagnes de la Colombie Britannique, se déversent dans l'Océan pacifique.

(ANNUAIRE DU CANADA, 1929).

LECTURE HISTORIQUE

Martyre des PP. de Brebeuf et Lalemant

En juin prochain, il est à peu près certain que les Bienheureux Martyrs Canadiens recevront les honneurs de la canonisation (1). Il est donc opportun de faire connaître à la jeunesse étudiante les détails édifiants du martyre de quelques-uns de ces héros de notre histoire que Sa Sainteté Pie XI élèvera bientôt sur les autels. Le récit suivant est tiré d'un livre de lecture, le *Manuel de Lecture à haute Voix* de M. l'abbé P. Lagacé, ancien Principal de l'École normale Laval.

Le P. de Brebeuf et le P. Lalemant

Pendant l'hiver de 1649, une nombreuse armée d'Iroquois se présenta aux portes du village Saint-Ignace. Les Hurons étaient plongés dans un profond sommeil. Le fort fut emporté sans résistance, le village livré aux flammes, et tous les habitants, hommes, femmes, enfants, furent passés par le fer et le feu. Trois Hurons seulement parvinrent à s'échapper, et coururent donner l'alarme au village Saint-Louis, à une lieue de distance.

Les ennemis ne donnèrent pas à leurs victimes le temps de se reconnaître; bientôt ils cernèrent la place de tous les côtés et montèrent à l'assaut. Deux fois les guerriers hurons les repoussèrent avec pertes; mais enfin, écrasés par le nombre, ils tombèrent sous les débris des palissades. Les féroces vainqueurs pénétrèrent par toutes les brèches et firent un horrible carnage.

Les Pères de Brebeuf et Lalemant se trouvaient alors au village Saint-Louis. Malgré les pressantes sollicitations des Hurons, ils n'avaient pas voulu abandonner leur troupeau à l'heure du danger. Chargés de liens avec les autres prisonniers, ils furent conduits sur les ruines fumantes du village Saint-Ignace, pour être mis à mort; on les y accueillit par une grêle de coups de bâtons.

Comme autrefois, l'apôtre saint André à la vue de la croix après laquelle il soupirait depuis longtemps, le P. de Brebeuf se jette à genoux au pied du poteau où il va être attaché, et embrasse avec respect l'instrument de son supplice. Puis apercevant autour de lui une foule de chrétiens condamnés comme lui à la mort, il lève les yeux au ciel, et les exhorte à souffrir courageusement, en leur montrant les palmes qui les attendent là-haut.

Le P. de Brebeuf était doué d'une organisation physique exceptionnelle et d'une grande force de caractère. Le P. Jogues et le P. Lalemant sont des agneaux résignés, mais suppliants, sous la griffe du tigre; le P. de Brebeuf, au contraire, c'est le lion dans toute sa majesté. Tandis qu'on suspend autour de son cou un collier de haches rougies au feu, qu'on l'enveloppe d'une ceinture enduite de gomme et de résine enflammées, qu'en dérision du baptême, on lui verse de l'eau bouillante sur la tête, qu'on taille sur ses membres des lambeaux de chair qui sont grillés et dévorés devant lui, qu'on lui perce les mains avec des fers rouges, qu'après lui avoir arraché la peau de la tête, on jette sur son crâne de la cendre chaude et des charbons ardents, pas un cri, pas un soupir ne s'exhale de sa

(1) Voici la liste des Bienheureux Martyrs Canadiens, de la Compagnie de Jésus: Jean de Brebeuf, Gabriel Lalemant, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, René Goupil, Jean de LaLande.

poitrine. Sa figure conserve l'expression d'une sérénité parfaite. Son regard paraît absorbé dans la contemplation d'une vision céleste. D'une voix ferme, il encourage ses compagnons de supplice. En vain les Iroquois redoublent de fureur et de cruauté pour lui arracher un signe de faiblesse et l'empêcher de parler, en vain ils lui fendent la mâchoire d'un coup de hache, ils lui coupent les lèvres, le nez, la langue et lui enfoncent un fer rouge dans la gorge; dans cet état affreux, il parlait encore par signes pour consoler et fortifier ses frères, surtout le P. Lalemant dont les soupirs lamentables lui fendaient l'âme.

C'était en effet un spectacle navrant pour le vieux missionnaire de voir son jeune compagnon se tordre pour ainsi dire dans des souffrances intolérables. Au plus fort de ses tourments, le P. Gabriel levait les yeux au ciel et implorait le secours d'en haut. Ses bourreaux le couvrirent d'écorces, et, avant d'y mettre le feu, le traînèrent devant le P. de Brebeuf. Le jeune martyr se jeta à ses pieds, et se recommanda à ses prières en répétant les paroles de l'apôtre saint Paul: "*Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes*".



Martyre du Père de Brebeuf et du Père Gabriel Lalemant.

Ivres de carnage et de sang, les Iroquois inventèrent contre lui des raffinements de cruauté dignes de l'enfer. Ils lui arrachèrent les yeux, et mirent dans leurs orbites des charbons ardents. Son supplice fut prolongé pendant un jour et une nuit; et ce ne fut que le lendemain de sa captivité, vers neuf heures du matin, que l'un de ses bourreaux, fatigué de le voir languir si longtemps, mit un terme à ses maux en lui fendant la tête d'un coup de hache.

Le P. de Brebeuf, était mort la veille, le 16 mars, après trois heures de tortures. Les barbares lui arrachèrent le cœur et le dévorèrent entre eux, pensant ainsi s'attribuer une partie de son courage.

Il avait été le fondateur de la mission des Hurons; il en fut le dernier apôtre, et mourut à l'âge de 56 ans.

On conserve encore, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le crâne du P. de Brebeuf, enchâssé dans le socle d'un buste d'argent, qui fut envoyé au Canada par la famille de l'illustre martyr, dans le but d'y renfermer cette précieuse relique. (1)

(1) Il y a quelques années, en 1925, cette précieuse relique a été solennellement transportée à la chapelle des Jésuites, rue Dauphine, Québec.

RÉPARTITION TEMPORAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN EN RAPPORT AVEC LE "COURS PRATIQUE DE DESSIN D'OBSERVATION"

PAR LES SŒURS DE SAINTE-CROIX

MAI et JUIN

1^{ère}, 2^e et 3^e années:

- I—DESSIN AU TRAIT:
Des feuilles de toutes sortes—une hache—un arrosoir—une brouette—un tombereau—une bicyclette, etc., vus de côté. . .
- II—DESSIN EN COULEUR:
Diverses fleurs de la saison: tulipes—jonquilles—narcisses—trilles—anémones—trèfle—bouton d'or—violette, etc. . .
- III—DESSIN D'ILLUSTRATION:
Le jardinage—la semence—la voiture d'arrosage dans la rue—la danse à la corde—Le jeu de marbre, de cerceaux, de ballon, etc. . .
- IV—DESSIN D'ARBRES A LA SILHOUETTE—Voir page 246 à 250. . .
- V—DESSIN D'ENFANT POSANT DEVANT LA CLASSE EN ATTITUDE DE REPOS.—Voir pages 268 à 275.
- VI—DESSIN D'ATTITUDE DE JEU, observée et annotée au trait. —Voir pages 275, etc. . .

4^e, 5^e et 6^e années:

- I—CROQUIS RAPIDE D'UN ENFANT EN DIVERSES POSITIONS DE REPOS.—Voir pages 268 à 275.
- II—ÉTUDE DE LA FORME CYLINDRIQUE.—Page 28.
Leçon 1. Position verticale—Exercices et devoir dans la classe.
Leçon 2.—Position horizontale parallèle—Exercices dans la classe et devoir à la maison.
- III—DÉMONSTRATION A, page 215, au tableau noir.
Devoir à la maison; trois objets au choix, suggérés à la page 218.
- IV—DESSIN A LA SILHOUETTE.—fleurs et feuilles de la saison: tulipes—jonquilles—fleurs des bois—anémones—trilles, etc. . . Voir démonstration H, de la page 238 à 246.
- V—DESSIN D'UN ARBRE.—Voir page 246 à 250.
- VI—DESSIN D'UN PAYSAGE.—Voir page 256 à 259.

7^e, 8^e et 9^e années:

- I—CROQUIS RAPIDE D'UN ENFANT EN DIVERSES POSITIONS DE REPOS.—Voir pages 268 à 275.
- II—ÉTUDE DE LA FORME CYLINDRIQUE.—Page 28.
Leçon I—Position verticale—Exercices d'observation et devoir dans la classe.
Leçon II—Position horizontale parallèle—Devoir à la maison.
Leçon III et IV—Devoirs à la maison.
- III—DÉMONSTRATIONS A ET B, pages 215 et 218, au tableau noir—Dessiner à la maison, trois objets suggérés dans chacun des devoirs correspondants.
Lire: "L'exécution", page 193 jusqu'à 215, "Démonstration H," page 238 à 246, "La mise du croquis à l'effet", page 284 jusqu'à article II, page 292, "Le groupement des objets", page 180 à 192.
- IV—Faire dessiner au lavis une orange, un citron et un pot—Deux œufs et un plat—Une théière et une tasse, etc. . . Voir Démonstrations A, B, C, etc., page 287. . .
- V—DESSIN D'UN ARBRE.—Voir page 246 à 250.
- VI—DESSIN D'UN PAYSAGE.—Voir page 256 à 259.

UNE RELIGIEUSE DE SAINTE-CROIX.

LEÇONS D'ANGLAIS

(D'après "La Classe en Anglais" des Frères de l'Instruction chrétienne)

(Pour l'Enseignement primaire)

HELPING MOTHER MAKE BREAD

(2e partie) (1)

CONVERSATION ON THE TEXT



What is the title of this lesson? The title of this lesson is: "*Helping Mother make Bread*".
Who will help her mother to make bread? Ann is going to help her mother to make bread.
Read the first two lines of the lesson.

*Mrs Brown cannot work
Her left hand is sore.*

Who cannot work? Mrs Brown cannot work.
Can Mrs Brown work? No, Mrs Brown cannot work.
Why can she not work? She cannot work because her hand is sore.
What is sore? Her hand is sore.
How many hands have you? I have two hands.
And how many hands has Mrs Brown? Mrs Brown has two hands.
Which hand is sore? Her left hand is sore.
How is her right hand? Her right hand is well.
Look at the picture. How does Mrs Brown hold her left hand? Mrs Brown holds her left hand in a sling.

(1) Voir l'Enseignement primaire, de mars 1930.

Why is Mrs Brown's left hand held in a sling? Mrs Brown's left hand is held in a sling because it is sore.

Do you think Mrs Brown suffers? Yes, I think that Mrs Brown suffers.

What makes you think it? It is said on the lesson that the left hand is sore.

What does "sore" mean? "Sore" means that it hurts, it pains.

Read the next two sentences.

*There is no baker here, every one has to make his bread.
So she tells her daughter Ann how to make it.*

Who usually makes the bread at Mrs Brown's? Usually Mrs Brown makes her own bread.

Why does she make her bread? She makes her bread because there is no baker.

What is a baker? A baker is a man who makes and sells bread.

Is there a baker in this place? Yes, there is a baker or, no, there is no baker in this place.

When there is no baker, who makes bread? When there is no baker, every one makes bread.

Who makes bread at your home? My mother makes bread at our home.

Does anybody help her? Yes, sometimes one of my big sisters helps her.

Where is bread baked? Bread is baked in the oven.

Can Mrs Brown make her bread now? No. Mrs Brown cannot make her bread now.

Why can she not make her bread? She cannot make her bread because her arm is sore.

Who is going to make the bread then? Ann is going to make the bread.

What does Mrs Brown tell Ann? Mrs Brown tells Ann how to make bread.

Who tells Ann how to make bread? Mrs Brown tells Ann how to make bread.

Who is Ann? Ann is her daughter.

What is the name of Mrs Brown's daughter? Ann is the name of Mrs Brown's daughter.

Read the next four lines.

*Ann takes some flour from the barrel
See! she sifts it; the flour falls in a big bowl
She wants to succeed.
She is glad to help her dear mother.*

Who is making the bread to-day at Mrs Brown's? Ann is making the bread at Mrs Brown's to-day.

What is needed to make bread? Flour is needed to make bread.

Does Ann take flour to make bread? Yes, Ann takes some flour to make bread.

Who takes flour to make bread? Every body takes flour to make bread.

Yes, but in this lesson who takes flour to make bread? In this lesson, Ann takes flour to make bread.

Where does Ann take the flour from? Ann takes the flour from the barrel.

Where is the flour? The flour is in the barrel.

What is in the barrel? The flour is in the barrel.

What does Ann take from the barrel? Ann takes some flour from the barrel.

What is flour? Flour is *ground* wheat. (This definition could be given by the teacher, and the English word "ground" shown to be the translation of "moulu".)

What is the colour of the wheat flour? The wheat flour is white.

What kind of flour does Ann take to make bread? Ann takes some wheat flour to make bread.

Where does she take it from? She takes it from the barrel.

Do you see the barrel? Yes, we see it.

Where is it? It is in a corner of the kitchen.

What word begins the next line? *See!* is the word that begins the next line.

Use another word instead of *see*? Instead of *see*, we can use the word *look!*

What does Ann do with the flour? Ann *sifts* the flour.

(As no one in the class is likely to know the meaning of *sifts*, the teacher will explain that *to sift* means to pass through a sieve, in French: *sasser*.)

Who sifts the flour? Ann sifts the flour.

Where does the flour fall? The flour falls in a big bowl.

What falls in a big bowl? The flour falls in a big bowl.

Where is the big bowl? The big bowl is on the table, under the sieve. (*à suivre*).

FRÈRE ANATOLIUS-LOUIS,
des Frères de l'Instruction Chrétienne.

DOCUMENTS SCOLAIRES

M. J.-N. MILLER, OFFICIER D'ACADÉMIE

En récompense de "services rendus à la cause de l'expansion intellectuelle française", le Gouvernement français a nommé M. le Chevalier J.-N. Miller, ex-secrétaire du Département de l'Instruction publique, Officier d'Académie.

Nous offrons à M. Miller nos sincères félicitations.

La remise de la décoration d'Officier d'Académie au récipiendaire donna lieu à une jolie fête, sous forme d'un dîner intime, grâce à une délicate attention de l'honorable M. Delâge, Surintendant, et de M. Bergeron, Secrétaire du Département de l'Instruction publique. A ce dîner avaient été invités, M. et Mme J.-N. Miller, M. le Dr Roland Desmeules et Mme Desmeules (née Miller), M. Blaise Belleau et Mme Belleau (née Miller), M. et Mme C.-J. Miller, l'honorable M. et Mme C.-F. Delâge, M. H.-R. de Saint-Victor, agent-consulaire de France, M. et Mme Lionel Bergeron, MM. B.-O. Filteau, C.-J. Magnan, Jean Thomas, Cyprien Lévesque et Ernest Gagnon.

Les palmes académiques furent remises à M. Miller par M. de Saint-Victor: ce geste du représentant de la France fut vivement applaudi: des discours furent prononcés par M. de Saint-Victor, M. J.-N. Miller, l'honorable M. Delâge, M. Lionel Bergeron, M. C.-J. Magnan, M. B.-O. Filteau, M. C.-J. Miller, M. Jean Thomas et M. Ernest Gagnon.

Au début du dîner, Mesdames Delâge, Bergeron et C.-J. Miller, offrirent une superbe gerbe de roses à Mme J.-N. Miller.

En honorant M. J.-N. Miller, la France a voulu récompenser son dévouement au service de la pensée française dans l'enseignement primaire au Canada, particulièrement dans la Province de Québec.

ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL

Section des Institutrices

RAPPORT DE LA RÉUNION DU 1^{er} FÉVRIER 1930

C'est aux accords de notre hymne national que se fit l'ouverture de la dix-neuvième réunion de l'Alliance catholique des Professeurs de Montréal, section des institutrices, à l'école Montcalm, samedi, le 1^{er} fév. 1930.

Le chœur de chant, institutrices du District ouest, a agrémenté le début de cette fête, en donnant une interprétation de "O Bienheureux" par Mendelsson.

Au piano d'accompagnement, mademoiselle Anita Brunet, institutrice à l'école Dollard-des-Ormeaux.

Mademoiselle Anna Poitras, présidente, salue le président d'honneur l'abbé J.-A. Paiement, curé de la paroisse de Sainte-Cunégonde, membre de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, la Révérende Mère Sainte-Anne-Marie des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, membre de la même Commission, monsieur l'abbé Jasmin, aumônier de l'Alliance et professeur à l'Université de Montréal, l'abbé Gariépy, visiteur des écoles du district ouest, MM John Manning, directeur des études, A.-C. Miller, assistant-directeur du district centre, Ch. Shaffer, inspecteur des écoles, J.-A. Ladouceur, principal de l'école St-Jean-Berchmans, et Mesdames les institutrices. Heureuse de constater l'empressement avec lequel on a répondu à l'invitation du Comité de Régie, mademoiselle Poitras souhaite aussi à tous et à toutes une cordiale bienvenue.

Lecture des minutes par mademoiselle Lise Savoie, secrétaire, et institutrice à l'école Souart.

Mademoiselle Jeanne Meloche, institutrice à l'école Marguerite Bourgeoys dit des vers.

Mademoiselle Suzanne Denhey, directrice de l'école Dollard-des-Ormeaux, développa le sujet suivant: "La discipline à l'école." Voici un bref résumé du travail de mademoiselle Denhey. "Former le caractère c'est éduquer l'enfant; cette formation dépend de l'influence de l'institutrice: non pas entièrement de la personne physique, il ne faut cependant pas négliger son apparence, mais, ce qui impressionne et attire le plus l'enfant, c'est la bonté. Pas de figure longue comme un jour sans

pain. Le calme est nécessaire à l'institutrice qui veut la bonne discipline en classe; il est le signe extérieur de la fermeté; la maîtresse ferme sait ce qu'elle veut; l'enfant comprend qu'il doit obéir. L'institutrice doit développer, dans son cœur, l'affection pour ses élèves; ceux-ci à leur tour l'aimeront et que ne feront-ils pas pour lui faire plaisir? Ces qualités s'acquièrent par le renoncement; si l'institutrice ne veut pas pratiquer "l'oubli de soi", elle ne peut être une éducatrice et à celle-là conclut, mademoiselle Denhey, je dirai: soyez caissière ou vendeuse puisque votre rêve est "le moindre effort". Mademoiselle la conférencière plût encore par sa voix sonore et sa diction à la fois simple et distinguée. Une bambine gravit les degrés de l'estrade et offrit une gerbe de fleurs à notre compagne.

Le chœur de chant des institutrices, du District ouest, se fit entendre de nouveau dans "L'Angélus" par Chaminade et "Barcarolle" de Ch. Gounod. L'accompagnement des murmures à bouche fermée à la fin du deuxième chant a soulevé des applaudissements enthousiastes.

Monsieur l'abbé J.-A. Gariépy parle à l'assemblée; il félicite le Comité de Régie pour l'organisation de cette fête; il savait nous faire plaisir, dit-il, en nous faisant entendre un chœur de je unes filles.

Reprenant le sujet: "La discipline à l'école", monsieur Gariépy débute, dans ses remarques, par des mots de félicitation à l'adresse de mademoiselle la conférencière, puis il dit: "Il faut s'habituer à régler ses difficultés; il y a des maîtres qui à la moindre infraction envoient l'enfant chercher une punition chez le directeur ou la directrice de l'école; c'est le maître qui doit régler les difficultés. Il faut avoir de la bonne humeur; si vous êtes lassée, l'enfant n'en est pas toujours responsable. L'institutrice doit savoir ce qu'elle veut; avec des ordres sous un bras et des contre-ordres sous l'autre, il est impossible d'avoir de la discipline. Ayez aussi de la justice; on est porté à avoir des préférences pour les enfants bien doués; les autres enfants le remarquent; tout prestige et toute autorité disparaissent.

"Enfin, préparez la classe: si vous préparez bien votre classe, il y aura discipline parce que tout aura été prévu."

Monsieur le président d'honneur prend ensuite la parole pour dire que dans nos écoles on fait trop d'instruction et non pas assez d'éducation. Vous êtes chargées, mesdames, de prendre l'enfant imparfait et de le rendre parfait. M. le Curé suggère à l'institutrice de lire des traités qui aident à pénétrer l'âme des petits, à découvrir leurs défauts et aussi leurs qualités pour corriger ceux-ci et développer celles-là.

Il suggère encore la lecture du "Petit Évangile"; vous y verrez, dit monsieur le président d'honneur, que Jésus qui a discipliné le monde, vous donnera des recettes pour étudier l'enfant, le régler et le régimenter.

Monsieur John Manning lisant à haute voix la devise inscrite au haut de notre programme "Le silence est d'or" dit: "Je voudrais le pratiquer; tout a été dit; que voulez-vous que j'y ajoute?"

"Rendre les enfants heureux" voilà le motto à Boston; c'est aussi le nôtre. "Smile and the world will smile with you."

Lise SAVOIE, secrétaire.

LA VIE DE Mgr TH.-G. ROULEAU

Ex-principal de l'École normale Laval

(Communiqué par le Cercle d'Études des Instituteurs catholiques de Québec)

Le Cercle des instituteurs catholiques de Québec, fondé pour le développement intellectuel de ses membres et dans l'intérêt du professorat, a organisé dernièrement un concours. Le sujet était la vie de Mgr Rouleau, ancien Principal de l'École normale Laval. Un grand nombre de concurrents ont pris part à ce concours. Nous publions le travail présenté par M. J.-Ulysse Fortin et que les juges nommés pour l'examen des compositions ont reconnu comme le meilleur.

Né à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, le 28 avril 1851, fils de sieur Clément Rouleau et de Dame Henriette Gosselin, le jeune Rouleau trouva dans sa famille, qui devait donner à l'Église trois prêtres et une religieuse, le germe d'une vocation qu'il illustra. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Québec et restera toute sa vie attaché à cette maison vénérable qui incarne pour lui la science et les vertus sacerdotales. Ordonné prêtre le 28 février 1874, par Monseigneur Tasche-reau, archevêque de Québec, il exerça le saint ministère à Saint-Georges de Beauce jusqu'en 1876, époque où il devint assistant de M. l'abbé P. Lagacé, Principal de l'École normale. Pendant 12 ans il s'initia aux questions d'éducation, aux côtés de MM. les abbés Lagacé et Bégin, et quand,

en 1888, ce dernier monta sur le trône épiscopal de Chicoutimi, M. l'abbé Rouleau, qui depuis 1885 était son assistant, fut choisi pour lui succéder comme Principal de l'École normale Laval. C'est à ce poste que la mort est venue le chercher le 29 avril 1928.

Mgr Rouleau mit au service de la cause de l'éducation son talent d'écrivain. Il est l'auteur d'un "Manuel de Bienséances", d'un "Catéchisme de lois colaires," des "Biographies" de M. l'abbé A. Bonneau et de M. l'abbé Lactance Mayrand, d'un "Éloge funèbre" de Léon XIII et de divers rapports sur des questions d'enseignement.

Désireux de voir l'École normale Laval continuer sa marche ascendante dans la voie du progrès, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique trouvait dans la personne de l'abbé Rouleau, le sujet tout désigné pour recevoir l'héritage de l'abbé Bégin fait en 1888 évêque de Chicoutimi.

Sous la houlette du nouveau pasteur, le troupeau avancera dans les gras pâturages de la science où s'orneront des intelligences, où se tremperont des caractères, où se prépareront des avenir où se révéleront les hommes de demain.

Sa profonde connaissance des choses qui sont du domaine de l'éducation, son grand sens pédagogique, sa vaste érudition et sa non moins vaste compréhension des jeunes, tous ces titres lui mériteront d'être promu au poste distingué de Principal de l'École normale Laval.

L'abbé Guibert, ce grand éducateur français, dit quelque part, "Il faut aux âmes des prêtres qui leur distribuent les dons de Dieu, des missionnaires qui prêchent la pénitence, des apôtres qui portent l'Évangile dans les contrées païennes, des éducateurs qui conduisent l'enfance à la vertu". Ce dernier appel avait sans doute trouvé un écho dans l'âme de Mgr Rouleau qui dépensa le meilleur de lui-même pour le bénéfice de la cause de l'éducation.

Saint prêtre, éducateur accompli, Mgr Rouleau, sa carrière durant, donna à tous l'exemple d'une vie toute de devoir, de renoncement, de charité, d'abnégation dont les effets bienfaisants devaient avoir une répercussion qui dépasse toute conception.

Former un homme, c'est-à-dire donner à son esprit toutes les plus belles connaissances, lui révéler toutes les nobles doctrines qui seront l'ornement et la lumière de sa vie, lui faire acquérir toutes a force et toute son étendue par des exercices convenables et par des travaux intelligents, former un homme, c'est-à-dire développer en lui le jugement, le raisonnement, le goût, la pénétration, la mémoire, l'imagination, former un homme, c'est-à-dire fortifier son caractère, affermir sa volonté éclairer sa conscience, inspirer à son cœur une sensibilité généreuse, comme dit Mgr Dupanloup, voilà bien ce à quoi Mgr Rouleau un demi-siècle durant s'est appliqué.

Convaincu que l'éducation de l'enfant est l'une des questions les plus importantes dont les hommes doivent s'occuper, Mgr Rouleau, animé par un zèle qui ne lui fit jamais défaut, servi par une intelligence vive, une volonté ferme, un cœur où séjournaient toutes les vertus rivales du père, avec une forte teinte de la tendresse que l'on rencontre dans celui d'une mère, Mgr Rouleau, dis-je, a servi la noble cause de l'éducation à la façon d'un maître qui possède tous les secrets de son art.

Les hautes vertus du prêtre qu'il fut, les sublimes fonctions d'éducateur qu'il exerça avec un doigté qui commandait l'admiration de tous, les succès qu'il remporta sur les nobles causes qu'il défendit, les nombreux sujets qu'il prépara en vue de créer une élite, dont les membres devaient faire noble métier au sortir du noble apprentissage de la vie, auquel ils s'étaient donnés sous l'active et sage direction de Mgr Rouleau, tout cela était plus que suffisant pour que sa réputation aille sans cesse grandissant, et ce, au point qu'en 1907, date mémorable de la célébration des noces d'or de l'École normale Laval, cette réputation avait franchi les mers pour se rendre à Rome même qui lui octroya alors et pour tant de mérites le beau titre de Prélat du Pape.

Désormais, on ne devait plus jamais en parler sans lui donner le beau titre de Mgr et la flamme du zèle qui devait symboliser tous ses gestes, éclairer ses conseils, réchauffer ses paroles, s'harmonisait à merveille avec les rayons de la pourpre dont il était revêtu. . .

Donner aux jeunes la nostalgie des sommets, mettre au cœur de ses ouailles l'amour du travail avec le désir de se rendre utiles à la société et de s'affirmer dans chacune de leurs sphères, tel fut, ce me semble, le programme que Mgr Rouleau réussit à accomplir.

J.-ULYSSE FORTIN, *Instituteur.*

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

La sanctification

Jésus-Christ, après avoir achevé l'œuvre de la rédemption des hommes sur le Calvaire, et passé quarante jours au milieu de ses disciples, pour leur donner ses instructions et les affermir dans la foi, s'éleva dans le ciel, où *il est assis à la droite de Dieu, c'est-à-dire, où il jouit d'une gloire égale à celle de son Père.*

Tel est le mystère que l'Église célèbre le jour de l'Ascension: mystère ineffable, consolant, puisque Jésus-Christ, en montant au ciel, nous en ouvre la porte, afin que nous puissions y entrer. *Il nous a tracé lui-même une voie nouvelle et vivante sous le voile de sa chair* (Hébr., ch. x, v. 20). Et cette voie, c'est le chemin du ciel.

Mais remarquez, chers enfants, qu'il n'y est monté lui-même, qu'après avoir rempli sur la terre la mission qui lui était confiée: vous n'y entrerez, vous, qu'après avoir rempli la vôtre. Or, quelle est votre mission? C'est de vous sanctifier ici-bas par tous les moyens que Dieu a mis en votre pouvoir. Telle est, en effet, la volonté de Dieu, dit saint-Paul, *que chacun de vous sache conserver son corps dans la sainteté et l'honnêteté* (I, Tessal., ch. iv, v. 4), de telle sorte que chacune de vos actions, accomplie selon les vues de Dieu, soit une préparation à votre ascension au ciel. En est-il ainsi?

Jésus, en montant au ciel, leva les mains et bénit ses disciples. Oh! l'adorable bénédiction. Comme elle dut laisser un profond sentiment de consolation dans le cœur de ceux qui la reçurent. Priez Jésus de vous bénir dans ce saint jour. Qu'il bénisse votre corps, afin que, conservé dans la pureté, il soit trouvé digne un jour du ciel. Qu'il bénisse votre esprit, afin que vous en dirigiez toutes les facultés vers un but agréable à Dieu. Qu'il bénisse votre cœur, afin que ce cœur n'aime que Dieu, et les créatures pour l'amour de Dieu; que vos affections soient légitimes et que vos désirs se tournent vers le ciel, où ils seront pleinement satisfaits. *La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste.* (Prov., ch. x, v. 6.)

Pour que cette bénédiction soit plus efficace, priez Jésus de vous bénir aujourd'hui, si vous allez vous asseoir au banquet sacré. Voilà une bénédiction qui vous portera bonheur; mais recevez-la avec foi et avec amour. La joie que vous éprouvez en communiant n'est cependant qu'une faible image des délices que la possession de Dieu vous fera éprouver dans le ciel. En célébrant ainsi cette fête et toutes les grandes fêtes de l'année, votre vie sera sainte, et se terminera par la mort des saints.

Résolution. Je recevrai toujours avec foi, amour et recueillement la bénédiction du Saint Sacrement.

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

PROGRAMME GÉNÉRAL

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I

Dites ce qu'on voit dans une gare de chemin de fer et aux environs de la gare.

Chef de gare.—Voyageurs.—Employés.—Salle d'attente.—Guichet.—Bagages.—Voies.— Rails.—Disques.—Fils télégraphiques.—Sonnerie électrique.—Horloge.—Locomotive.—Wagons.—Marchandises.

II

LES PROFESSIONS.—De quoi s'occupe le peintre? Le peintre s'occupe de peinture.—De quoi s'occupe

le libraire? (De librairie).—De quoi s'occupe le pâtissier?—l'arpenteur, le coiffeur, le serrurier, le sculpteur, le médecin, l'horloger, le menuisier, le musicien, le jardinier, le cultivateur, le maçon, l'agriculteur, l'architecte? (Faire remarquer les différentes terminaisons des noms servant à désigner les professions.)

III

LE CONTENANT ET LE CONTENU

Qu'y a-t-il dans une pêche? (un noyau) — dans un raisin? (des pépins) — dans une carafe? (de l'eau) — dans un sucrier? — dans un huilier? — dans un encrier? — dans une armoire? — dans une pomme? — dans une bourse? — dans une lampe? — dans un wagon?

DICTÉES

I

LE MOIS DE MARIE

Le mois de mai est consacré à Marie, Mère de Dieu. Comme le dit le beau vieux cantique que chantaient nos pères, mai, "c'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau."

EXERCICE.—I. Distinguer les noms communs des adjectifs. II. Le sujet du verbe *chantaient*.

II

ÉTOILES, PLANÈTES

Parmi les astres, les uns sont lumineux, ce sont les étoiles; les autres ne sont pas lumineux, ce sont les planètes. Chaque étoile est un astre fixe qui brille par sa propre lumière; au contraire, la planète tourne autour d'une étoile et reçoit d'elle la lumière et la chaleur. Les étoiles et les planètes racontent la gloire de Dieu, Créateur du ciel et de la terre.

LES MOTS ET LES IDÉES.—Qu'appelle-t-on *astre lumineux*.—Quels sont les astres lumineux?—Qu'est-ce qu'une *planète*.—Différence entre les étoiles et les planètes. Le soleil est... La lune, la terre sont...—Sa *propre lumière*: une lumière qui lui est personnelle, elle ne la reçoit pas d'une autre étoile.—*Astre fixe*: dont le mouvement nous est imperceptible.—Racontent la gloire de Dieu: les astres dont le firmament est si merveilleusement rempli, nous disent la puissance et la grandeur du Créateur.

EXERCICES.—Faire une liste des noms,—une liste des adjectifs.—Conjuguer *recevoir* à l'imparfait de l'indicatif et au passé simple.—Que remarquez-vous sur la manière d'écrire le *c*.

III

MINOU

Minou est un gros chat à poil ras, à longue queue, avec des oreilles très grandes, des taches jaunes et blanches sur tout le corps. Sa fourrure est épaisse et douce comme un velours. Ses yeux d'or vert ont une pupille tantôt ronde, tantôt mince comme un fil.

VOCABULAIRE.—Poil ras, poil court.—La fourrure, le fourreur, le manteau fourré.—La pupille de l'œil; le tuteur et son pupille.—Mince comme un fil, comme une lame de couteau;—doux comme le velours, comme la soie.

GRAMMAIRE.—Chercher tous les adjectifs qualificatifs; raisonner leur accord.—Y a-t-il des noms qualifiés deux fois?—Taches, pupille.—Quel mots changeraient si l'on mettait le texte au passé?

RÉCITATION

LE SAULE ET LA RONCE

Le saule dit un jour à la ronce rampante:
"Aux passants pourquoi t'accrocher?
Quel profit, pauvre sotte, en comptes-tu tirer?
—Aucun, lui répondit la plante;
Je ne veux que les déchirer."

LE BAILLY.

QUESTIONS.—Connaissez-vous le *saule* et la *ronce*.—Quelle différence entre eux?—Quel reproche le saule adresse-t-il à la ronce?—Que répondit la ronce?—De qui la ronce est-elle l'emblème)?...

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

La Cloche

Ce que dit la cloche.
Comment il faut lui obéir.
Notre conscience doit être la cloche qui guide nos pas vers le bien.

SUJET TRAITÉ

La cloche dit beaucoup de choses.
Quand c'est celle de l'église qui tinte, elle dit:

Pensez à Dieu, enfants, priez-le.

Quand c'est celle de l'école, elle dit: Venez travailler, laissez-là vos jeux, prenez vos livres d'études, vos cahiers et, bien docilement, mettez-vous au travail.

Elle sonne aussi les récréations, et celle-là me semble avoir un son plus argentin, plus gai.

Il faut obéir à la cloche, soit qu'elle nous dise de prier, de travailler ou de nous reposer.

En nous-même n'avons-nous pas aussi une petite cloche qui nous avertit de ce que nous devons faire? C'est notre conscience.

Écoutons toujours sa voix, si nous voulons être de bons enfants.

COURS MOYEN

EXERCICE DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I

Trouver l'adjectif exprimant la comparaison:

On dit de quelqu'un...

Qu'il est... (*têtu*) comme un mulet ou comme un âne.

Qu'il est... (*gai*) comme un pinson.

Qu'il est... (*bavard*) comme une pie.

Qu'il est... (*malin*) comme un singe.

Qu'il est... (*rusé*) comme un renard.

Qu'il est... (*doux*) comme un mouton.

Qu'il est... (*sourd*) comme un pot.
 Qu'il est... (*fort*) comme un Turc.
 Qu'il est... (*orgueilleux*) comme un paon.
 Qu'il est... (*content*) comme un roi.
 Qu'il est... (*menteur*) comme un arracheur de dents.
 Qu'il est... (*sale*) comme un peigne.

II

Trouver le verbe qui peut servir à établir la comparaison.

Exemple: On dit: ... Boire comme un trou.

On dit:

... comme un rossignol (*chanter*).
 ... comme le vent (*aller*).
 ... comme une tortue (*marcher*).
 ... comme un poisson (*nager*).
 ... comme un bœuf (*saigner*).
 ... comme un merle (*siffler*).
 ... comme le feuille (*trembler*).
 ... comme une masse (*tomber*).
 ... comme un loir ou comme une marmotte (*dormir*).

DICTÉES

I

VERBES AUXILIAIRES

Les verbes *auxiliaire* sont ceux qui aident à conjuguer les autres verbes.

J'ai des économies — J'avais de nombreux amis — J'eus un grand plaisir hier — J'aurai plus tard une bonne situation — J'aurais une bonne place en classe si je travaillais — Je suis cultivateur — J'étais fournisseur — Je fus le deuxième de ma classe le mois dernier. — Je serai le premier le mois prochain, j'espère — Je serais forgeron, si mon choix avait été libre.

Copier ces phrases et souligner le verbe *auxiliaire*.

II

UNE FAMILLE LE SOIR

La mère prépare le souper, la grande sœur repasse et coud, le jeune écolier étudie, la petite sœur habille sa poupée: la grand-mère tricote, ses lunettes sur les yeux, le père rentre du travail, soupe avec la famille, lit son journal au coin du feu.

Avant de se coucher, on fait pieusement la prière en famille.

C'est un tableau bien agréable que celui d'une famille chrétienne à la fin d'une bonne journée.

QUESTIONS.—1. Trouvez dans la dictée les noms des membres d'une famille (père, mère, sœur, grand-mère).

2. Quel est le nom du jeune écolier, comme membre de la famille? (le frère).

3. Quels noms donnez-vous au frère et aux sœurs par rapport au père et à la mère?—A la grand-mère? (fils et filles, petit-fils et petites-filles).

4. Quel membre de la famille manque au tableau. (le grand-père).

5. Que veut dire *chrétienne*? (qui a le bonheur d'appartenir au Christianisme).

EXERCICES.—Ecrivez au tableau les noms des membres de la famille et complétez-en la liste (oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine, parrain, marraine, filleul.)—Le maître fera expliquer ou expliquera *qui* sont les personnes désignées par ces noms. Il fera compter les syllabes des noms.—Trouver les voyelles simples, les voyelles composées.

III

RETOUR D'UN PÈRE

Me voici dans *une joyeuse attente*, papa revient ce soir. *Il me tarde*: huit jours d'absence sont longs quand on a l'habitude de ne jamais se quitter. C'est de plus aujourd'hui la fête de papa. Ce ne peut être qu'un beau jour. J'ai entendu la messe pour le fêter, voilà mon bouquet: les prières sont les fleurs divines.

Hier je pensais qu'il pourrait se faire que papa eût une attaque, parce qu'il se plaint d'un engourdissement au côté droit; son père mourut de cela presque au même âge. Pauvre père! que serais-je sans lui sur la terre? Je ne me suis jamais crue au monde que pour son bonheur, Dieu le sait, et je lui ai consacré ma vie.

Eugénie DE GUÉRIN.

QUESTIONS.—1. Que veulent dire les expressions: *une joyeuse attente*:—*Il me tarde*.—*Je lui ai consacré ma vie*.

2. Relever dans la dictée les noms qualifiés par un adjectif.—Les écrire avec cet adjectif.

3. Chercher dans la dictée un verbe de chacune des 4 conjugaisons. L'écrire comme il est dans la dictée, et à l'infinitif.

4. Dans *huit jours d'absence sont longs*, trouver le sujet, le verbe, l'attribut.

RÉPONSES.—1. Attendre quelque chose qui fait plaisir.—Je voudrais déjà y être.—Je veux que ma vie soit employée à le rendre heureux.

RÉCITATION

LE RÊVE DE CHAMPLAIN

Quand Champlain remonta le cours mystérieux
 Aux insondables bords, du fleuve magnifique,
 Quand il vit la splendeur de ce pays féerique
 Longtemps se dérouler sous un ciel radieux,

Dans le soir recueilli, lorsque, silencieux,
 Il vit les caps géants, les grands arbres stoïques,
 Superbement campés, cerbères fantastiques,
 Regarder de très haut cet homme audacieux,

Pour ce jeune royaume enfoui dans le sommeil,
 Sa grande âme rêva d'un immense réveil

Dans les mœurs et la foi des barbares peuplades.
Et pour assujettir à Dieu ces cœurs cruels,
Avec un peuple fort aux françaises bourgades,
Il rêva d'un pays aux clochers immortels!

BÉRANGÈRE.

NOTE:—Champlain, surnommé le Père de la Nouvelle-France, fonda Québec en 1608. Il fut le premier gouverneur du Canada et mourut à Québec en 1635. Il explora les principaux cours d'eau et lacs de la colonie naissante. Il favorisa le premier essai de colonisation en Nouvelle-France en créant la seigneurie de Giffard (aujourd'hui Beauport et les environs.) Champlain fit venir les premiers missionnaires au Canada: les Récollets (Franciscains), en 1615, et les Jésuites, en 1625. C'est également sous Champlain que la première terre fut défrichée à Québec par Louis Hébert, en 1617. Sur cette terre de Louis Hébert se trouvent aujourd'hui le Petit et le Grand Séminaire de Québec, la Basilique, l'Université Laval et l'Archevêché (Palais cardinalice).

RÉDACTION

LE BIEN D'AUTRUI

Marie va en commission.—Elle rapporte 25 sous de trop.—Dès qu'elle s'en aperçoit, elle court reporter la pièce donnée par erreur.—Remerciement du boulanger.—Félicitations du papa.—L'honnêteté est la première des vertus.

DÉVELOPPEMENT

Marie venait de chez le boulanger chercher un pain de quatre livres. Le pain sous le bras et le porte-monnaie dans la poche, Marie revenait en courant, car sa mère lui avait recommandé de ne pas être longtemps.

“Tiens, maman, dit-elle en arrivant, voilà ma commission faite et voici l'argent que le boulanger m'a rendu.”

La maman compta.

“Mais, dit-elle, on t'a rendu trop; tu me rapportes plus que tu n'avais emporté. Le boulanger t'a donné 25 sous de trop. Vois, recompte.”

Et Marie recompta. “C'est vrai, fit-elle. Alors, maman, je vais reporter tout de suite cet argent, il n'est pas à nous, M. Aubin s'est trompé.”

— Va, mon enfant, cours. Il ne faut jamais garder le bien d'autrui. Ce serait un vol que de ne pas restituer cette pièce.”

Marie était déjà partie.

“Tu es une honnête petite fille, dit le boulanger. Tu tiens bien de famille. Je te remercie, Marie.”

Et Marie revint à la maison le cœur joyeux.

Au repas du soir, la maman raconta ce qui s'était passé.

“Tu as fait ton devoir, dit le papa, et tu l'as

fait promptement, sans hésitation. C'est très bien, embrasse-moi. L'honnêteté, ma fille, est la première des vertus.”

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

LA DRACHME PERDUE

Jésus dit aux Pharisiens qui *critiquaient* son zèle pour la conversion des *pêcheurs*: “Quand une femme a perdu une drachme (pièce de monnaie), n'allume-t-elle pas une lampe, *balaye* la chambre et cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et quand elle l'a *trouvée*, elle dit à ses amies et aux voisines: Félicitez-moi, car j'ai *trouvé* la drachme que j'avais *perdue*.”

Ainsi, au milieu de la nuit de ce monde, notre mère la Sainte Église Catholique, tenant en main le flambeau de la vérité que Jésus-Christ lui a *donné*, cherche les âmes *perdues*, âmes pourtant *façonnées* à l'image du céleste Roi, chasse les immondices du péché, et quand elle a *purifié* ces âmes, elle invite les élus à se réjouir avec elle.

EXERCICES:—1. Sujet de *critiquaient*. 2. Distinguer entre *pêcheurs* et *pêcheurs*. 3. *Balayer*: conjugaison des verbes en *ayer*. 4. Justifier l'orthographe des participes *trouvée*, *trouvé*, *perdue*, *donné*, *perdues*, *façonnées*, *purifié*.

II

LA LOUTRE

On *rencontre* la loutre sur les bords de presque tous nos lacs et rivières, près desquels elle établit sa demeure dans un terrier qu'elle *creuse* à cet effet. La loutre est essentiellement organisée pour la vie aquatique, et elle *nage* et plonge avec la plus grande facilité, pouvant même *demeurer* sous l'eau un temps assez long. Sa nourriture *consiste* surtout en poissons, qu'elle saisit fort adroitement. Lorsqu'elle en a *capturé* un, elle l'*emporte* sur la rive ou dans un trou, pour le *manger*. En hiver, la loutre *parcourt* souvent de grandes distances afin de *trouver*, dans les chutes ou dans les rapides, quelque place d'eau libre.

C.-E. DIONNE.

EXERCICE.—Analyser les mots en italiques et en donner le sens.

III

L'ÉPARGNE

Le goût de l'économie, l'habitude de l'épargne, en créant de bonne heure les ressources indispensables, sont d'efficaces préservatifs contre les excès funestes aux individus, funestes à la société. Qui a épargné épargnera. Le grand point est de commencer. Les bonnes passions sont comme les mauvaises: le temps les fortifie. Plus l'épargne croît, plus on veut l'accroître. A mesure qu'elle grossit, l'homme a l'esprit plus tranquille, il travaille avec plus de plaisir; il est moins à la merci de la volonté des autres et des accidents du sort; il sent grandir sa dignité, son indépendance et sa sécurité.

VESSIOT.

EXPLICATIONS.—*Indispensables*: dont on ne peut pas se passer.—*Efficace*: qui produisent leurs effets.—*Funestes*: qui sont nuisibles et entraînent dans le malheur.—*Le grand point*: l'effort qui coûte le plus et qui est le plus important.

LES IDÉES.—Quels sont les résultats de l'économie et de l'épargne?—Action du temps sur les passions.—L'épargne est-elle une bonne passion?—Quelle est la situation de celui dont l'épargne grossit?

VOCABULAIRE.—Épargne, économie, avarice, prodigalité.—Funeste, funèbre, funérailles, funéraire.—Je crois, tu crois, il croit, il croît.

EXERCICES.—Montrer les avantages de l'épargne.—Distinguer les différentes sortes d'adjectifs de la dictée.

RÉCITATION

LE DEVOIR D'AUJOURD'HUI

Accomplis aujourd'hui la tâche qui t'incombe,
Car aujourd'hui le ciel est clair, l'horizon bleu;
L'ouragan peut demain nous amener la trombe.
Le présent est à nous, l'avenir est à Dieu.

Les paroles d'accueil ouvrent-elles tes lèvres?
Laisse-les s'effeuiller aujourd'hui. Fleurs d'un jour,
Elles peuvent demain se flétrir sous les fièvres
Qui changent trop souvent en haine notre amour.

Si ton cœur aujourd'hui se brise et s'apitoie
Au spectacle émouvant des détresses d'autrui,
Fais l'aumône aujourd'hui d'un peu d'or et de joie,
Demain l'occasion de bien faire aura fui.

La piété peut demain s'écouler goutte à goutte
De ton cœur obsédé d'égoïstes soucis.
Combien de bons desseins, hélas! jonchent la route.
Que l'intérêt mesquin coupe de ses lacis!

Malheur au nonchalant dont la langue écoute
Le sinistre corbeau qui coasse: demain!
Son inutile vie ainsi passera toute,
Et l'ennui fleurira son stérile chemin.

ARMAND CHOSSEGROS, S.J.

PROGRAMME RURAL

DICTÉES

I

LE BON CHARRETIER

M. François conduit tous les jours deux gros chevaux noirs. Ce sont de bonnes bêtes qui traînent de lourds chariots. François ne les brutalise jamais, car il est très doux envers les animaux. François est un bon charretier.

ÉLOCUTION.—Qu'est-ce qu'un charretier?—Comment appelle-t-on l'ouvrier qui fait les charrettes, les chars, les chariots, etc.? (Le charron).—Pourquoi M. François est-il appelé *un bon charretier*.—Quels sont les services que nous rendent les chevaux? (Ils traînent les voitures et labourent les champs).—Comment faut-il traiter les animaux domestiques?

EXERCICES.—Écrire quatre adjectifs qui marquent: 1° une qualité, 2° une couleur, 3° une dimension. (Doux, patient, charitable, obéissant; noir, blanc, rouge, bleu; long, large, haut, profond).—Analyser: *qui traînent de lourds chariots*.

II

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

Un vieux laboureur, sentant sa fin prochaine, disait à ses enfants: "Je vais vous quitter après une carrière bien remplie. J'ai accru le modeste héritage de mes parents. Suivez les bons exemples que je vous ai donnés, votre aisance s'augmentera. L'union fraternelle facilitera votre tâche. Promettez-moi de rester unis et je mourrai content."

EXPLICATIONS.—*Sentant sa fin prochaine*, se doutant qu'il allait bientôt mourir.—*Une carrière bien remplie*, une vie bien employée.—*Votre aisance s'augmentera*, vous deviendrez riches.—*L'union fraternelle*, la concorde, l'amitié entre frères.—*Votre tâche*, votre travail.

GRAMMAIRE.—Quand faut-il mettre *vieil* au lieu de *vieux*. (Lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet).—Exemple: un *vieil* instituteur, un *vieil* agriculteur.—Trouver le contraire des mots *vieux*, *fin*, *prochaine*, *modeste*, *bons*, *s'augmentera*, *l'union*, *content*. (Jeune, commencement, lointaine, riche, mauvais, diminuera, la désunion, mécontent).—Conjuguer le verbe *aller* au présent de l'indicatif.

III

LES ORGANES DE LA PLANTE

Dans toutes les plantes, nous voyons les racines, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits. Les racines puisent la nourriture dans le sol et tiennent les plantes². La sève

monte dans la tige, dans les branches pour arriver aux feuilles. L'air pénètre dans les feuilles et rend la sève nutritive. Les fleurs donnent des fruits. Les fruits reproduisent les plantes au moyen des graines qu'ils renferment.

EXERCICES.—1. *Plantes*, comp. circonst. de *voyons*.—Le compl. dir. de *voyons* est composé de cinq parties.—2. Cette phrase renferme deux propositions: 1^{re} *Les racines puisent la nourriture dans le sol*; 2^e *Et tiennent les plantes*: le sujet de *tiennent* est *les racines*. Cette proposition est une principale coordonnée.—3. *Qu'ils renferment*: *Qu'* pour *que*, remplace *graines*, compl. dir. de *renferment*; *Ils* remplace *fruits*, suj. de *renferment*; *Renferment*: verbe act., mode indicat. temps prés., 3^e pers. plur., 1^{re} conjugaison.

RÉCITATION

LA FAUVETTE

Dès que l'aurore
Paraît et dore
Les bois, les champs,

Elle s'éveille
Charmant l'oreille
Par ses doux chants.
Vive et gentille,
Elle sautille
Sur ces buissons,
Montrant sans cesse
Son allégresse
Par ses chansons.
Dans la campagne
Elle accompagne
Les travailleurs,
Son babillage
Semble un présage
De jours meilleurs.
Chère fauvette,
Longtemps répète
Tes gais concerts.
Ton chant console
Quand il s'envole
Au sein des airs.

AUGUSTE ECK.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

LA POLITESSE

La *politesse* ne coûte guère à pratiquer et elle nous fait *estimer*. La *grossièreté* et l'*insolence*, au contraire, nous attirent le *mépris*. Sans prendre ces manières *raffinées* qui sont de mise à la ville, mais qui seraient ridicules au village, on doit se montrer convenable avec tout le monde. Quand on entre dans une maison, on doit se découvrir, et rester debout jusqu'à ce qu'on soit invité à se couvrir et à s'asseoir. Les enfants surtout sont tenus de se conduire ainsi. De même, quand un étranger vient chez leurs parents, ils doivent le saluer, lui offrir une chaise, et ne pas se placer devant lui, comme font les enfants mal élevés.

En entrant dans un village, on *reconnaît à première vue* si les enfants sont polis. D'abord ils ne crient pas à *tue-tête* et de manière à assourdir les passants; ils ne se querellent point, ils ne se disent pas d'injures et ne se donnent aucun *sobriquet*; en outre, ils se dérangent pour laisser place au voyageur; ils le saluent et ne font aucune remarque désobligeante sur sa démarche et son habillement; ils lui enseignent son chemin, et le

guident dans les rues du village pour qu'il ne se trompe pas.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Politesse*: pratique de tous les égards que les hommes doivent à leurs semblables dans la société. Montrer la part qu'elle occupe dans l'éducation. Sens de l'expression fréquemment employée: *dire des politesses*.—2. *Estimer*. Différence qui existe entre l'*estime* et l'*affection*. Ex.: Ce maître est sévère et rude dans ses rapports avec ses élèves: ils ne l'*aiment pas*, mais ils l'*estiment*, reconnaissant son mérite réel.—On n'*aime* véritablement que les gens qu'on peut en même temps *estimer*.—3. *Grossièreté*: caractère de ce qui est rude, sans délicatesse, au propre comme au figuré; au figuré seulement: impolitesse, parole malhonnête. Chercher les mots de la même famille.—4. *Insolence*: hardiesse excessive, manque de respect, effronterie, orgueil offensant. Montrer, par des exemples, la différence qui existe entre l'*impertinence* et l'*insolence*.—5. *Mépris*: sentiment par lequel on juge une personne ou une chose indigne d'estime, d'égard ou d'attention.—6. *Raffinées*, délicates; manières qui accusent un excès de recherche.—7. *Reconnaît*: remarque sur les verbes terminés à l'infinitif en *âtre* ou en *ôtre*. En rapprocher le verbe *plaire*.—8. *A première vue* et *à tue-tête*: locutions adverbiales.—9. *Sobriquet*: surnom donné par dérision.

EXERCICES

I. Leçon sur la ponctuation; faire nommer les signes de ponctuation. Cas d'emploi de chaque signe.

II. Souligner les verbes à un mode personnel; les décomposer et en former des propositions.— Bien apprendre à les délimiter.

III. Définir le jugement, la proposition, les parties essentielles de la proposition.—Une fois que les élèves auront, sous la surveillance du maître, d'abord verbalement, puis par écrit, su reconnaître les propositions, faire trouver leurs parties essentielles, constitutives, et leur faire analyser grammaticalement le verbe tel qu'il est employé, avant de le faire décomposer.

II

LES GLADIATEURS

On naissait et on devenait esclave. *Un grand nombre* de soldats ennemis pris à la guerre *étaient vendus* à l'enchère, une couronne sur la tête. On achetait et on vendait les esclaves, comme on achète et on vend des troupeaux de bêtes de somme. Le maître avait sur eux droit de vie et de mort.

Une partie des esclaves *étaient employés* dans les travaux domestiques, le commerce, les fabriques, les mines. A Rome et dans l'Italie, *le nombre* des esclaves *était immense*. *Quantité* de maîtres riches, en *possédaient* plusieurs milliers.

Une espèce d'esclaves *était destinée* aux jeux publics, dont les plus recherchés étaient les combats de gladiateurs. *La plupart* des gladiateurs *étaient gardés* et tenus dans des écoles par des maîtres qui les achetaient et les dressaient. On leur apprenait à s'entre-tuer pour le plaisir des spectateurs. *Combien* de beaux corps, sains et robustes, *sont tombés* dans les horribles jeux du cirque ! *Le nombre* d'hommes qui *périssent* ainsi *est* incroyable, relatent les annales des temps passés, puisque l'esclavage a désolé le monde durant une longue série de siècles.

EXERCICES.—1. Accord du verbe avec un sujet collectif. 2. Analyse logique de la dernière phrase.

RÉCITATION

NOS VILLAGES CANADIENS

Les villages, chez nous, sont si près des églises
Que toutes les maisons y paraissent toucher.
A l'ombre d'un clocher
Les maisons de chez nous en cercle sont assises.

Le chef de la cité, chez nous, c'est Dieu toujours,
Aisément vous pouvez distinguer sa demeure :
C'est toujours la meilleure
De toutes les maisons que l'on voit dans nos bourgs.

Chez nous, tous les enfants restent près de leur Père
Qui, pour prendre soin d'eux, néglige son repos.
Quand tous les yeux sont clos,
Lui seul, il veille encore au fond du sanctuaire.

La cloche de l'église est l'horloge chez nous.
C'est elle qui nous marque et quand le jour se lève
Et quand la tâche achève ;
C'est elle qui nous dit, quand nous mettre à genoux.

Tout village, chez nous, fièrement se réclame
Du nom d'un saint qu'il a reçu quand il est né ;
A moins qu'on n'ait donné
Au village naissant le nom de Notre-Dame.

Qu'il fait bon habiter nos villages pieux,
Au pied de nos clochers aux longues flèches grises,
Tout près de nos églises ;
C'est nous habituer à demeurer aux cieux !

SYLVIVUS.

COMPOSITION

LA PROBITÉ

La Probité.—Citez quelques exemples de probité délicate et dites en quelle estime on tient l'homme parfaitement probe.

DÉVELOPPEMENT

Un collégien avait l'habitude de faire l'aumône à un aveugle qu'il rencontrait sur son chemin. Après une période de vacances il s'étonne de ne pas voir l'aveugle à la même place; il va jusqu'à sa mansarde, l'y trouve et veut lui remettre sa petite offrande: "Non, Monsieur, répond l'infirmes, ma misère est moins grande qu'elle n'était; il vient de m'être accordé un secours inattendu de la part d'un neveu qui a réussi dans son commerce; je puis aussi gagner quelque chose à faire des commissions, car mon chien me conduit; je puis donc m'abstenir de mendier et laisser l'aumône à de plus misérables que moi." Il y a là-dedans un trait de probité; cet homme refuse l'aumône dont il peut se passer pour ne pas faire tort à d'autres.

Voici maintenant un enfant qui, jeune encore, a l'instinct de la probité. Le père de Jacques a vendu ses poules à son voisin Remi; mais les poules habituées à leur ancien logis, reviennent y pondre leurs œufs. Jacques, ayant vu cela, n'attendit même pas le retour de ses parents qui devaient rentrer le soir; il courut chez le voisin. "Tenez, dit-il, je n'ai pas voulu garder plus longtemps des œufs qui étaient à vous, puisque les poules sont vôtres." On peut dire que cet enfant aura jusqu'au scrupule le respect du bien d'autrui.

La probité est donc la qualité de celui qui fait preuve d'une grande délicatesse de conscience à l'égard du bien d'autrui. C'est un bel éloge à faire d'un homme que de dire: "il est la probité même." Chacun a confiance en lui, on le laisserait sans crainte dépositaire de trésors ignorés de tous. L'ombre même d'un soupçon ne l'effleurera jamais.

SECTION AGRICOLE

DICTÉES

I

LA BEAUTÉ DU TRAVAIL

Le cultivateur a le droit d'être fier des résultats de son travail. N'est-ce pas le laboureur qui prépare la terre à porter ces belles moissons que vous admirez tant ? C'est aussi le maçon qui construit les maisons, l'ébéniste qui fabrique ces meubles, l'ouvrier d'art qui fait ces objets de luxe que vous admirez à la ville. Sans le travail l'homme vivrait misérablement.

VOCABULAIRE. —Cultivateur, culture, cultiver. —Beauté, beau, embellir, embellissement. —Laboureur, labour, labourer, labourage, labourable. —Moisson, moissonner, moissonneur. —Construire, construction, constructeur.

GRAMMAIRE. —Quel est le féminin de *beau*? (Belle). —Exemples: de beaux rideaux, de belles tapisseries; un bel enfant, une belle statue. —Ajouter un adjectif convenable aux noms suivants: *ouvrier, résultats, terre, maisons*. (Ouvrier intelligent, résultats satisfaisants, terre fertile, maisons spacieuses.) —Ecrire au pluriel la phrase: *C'est aussi. . . .*

II

LES ABEILLES

Les abeilles donnent le miel et la cire odorante à l'homme qui *les* soigne; mais ce qui vaut peut-être mieux que le miel et la cire, c'est qu'elles appellent son attention sur l'allégresse de juin, c'est qu'elles lui font goûter l'harmonie des beaux mois, c'est que tous *les* événements où elles se mêlent sont liés au ciel pur, à la fête des fleurs, aux heures *les* plus heureuses de l'année. Elles sont l'âme de l'été, et leur vol est le signe visible des petites joies innombrables qui naissent de la chaleur.

A qui *les* a connues, à qui *les* a aimées, un été sans abeilles semble aussi malheureux et aussi imparfait que s'il était sans oiseaux et sans fleurs.

Maurice MÆTERLINCK.

Questions.

1. D'après ce texte, *pourquoi faut-il aimer les abeilles*. A votre avis, quelle est la raison principale de les aimer ?

2. Expliquez cette expression: *l'allégresse de juin* et décomposer, en l'expliquant, le mot *innombrable*.

3. Analyser grammaticalement le mot *les* toutes les fois qu'il se trouve dans la dictée.

4. Trouvez dans la dictée un verbe à l'infinitif et un verbe au présent de l'indicatif.

RÉCITATION

ESPOIR, QUAND MÊME

Un semeur vient un jour à son champ labouré:
Voici que sa main s'ouvre, et qu'un grain de blé
De terre il est couvert. . . "Comme un mort dans
Ah! je suis, se dit-il, tout vivant enterré. . ."

Vient l'hiver: le soleil cesse d'être un foyer.
"Adieu, beaux jours; adieu, prés fleuris et verdure!
Comme sous un linceul, disparaît la nature:
Tout se glace et se meurt!" gémit le prisonnier.

Arrive le printemps: quel splendide réveil!
Tout renaît et, du grain dans sa morne détresse,
Bientôt monte une tige, où superbe se dresse
Un épi qui se dore aux rayons du soleil!

Pauvre cœur trop souvent sans foi, sans espérance,
Pourquoi ces cris amers: quand t'abreuve le fiel!
Aujourd'hui grain de blé, broyé par la souffrance,
Demain tu monteras en épi vers le ciel.

COMPOSITION

LES NIDS

CANEVAS. —1. Quels sont les nids d'oiseaux qu'on trouve d'ordinaire: 1° dans les bois, 2° sur les arbres des jardins et des vergers, 3° dans les champs, 4° sous les toits de nos demeures ?

II. Dites pourquoi détruire un nid, c'est: 1° un acte barbare, 2° un acte nuisible à l'agriculture.

III. Tirez une conclusion.

DÉVELOPPEMENT

I. Dans les bois, on trouve ordinairement des nids de grives, des nids de merles, des nids de rossignols, des nids de pies et des nids de rouges-gorges.

Sur les arbres fruitiers des vergers et des jardins, on rencontre les nids soyeux des fauvettes, des chardonnerets et des pinsons. Dans les champs, au ras du sol, on voit les nids de cailles et les nids d'alouettes. Ces oiseaux ne nichent jamais sur les arbres. Les oiseaux familiers qui font leurs nids sous les toits de nos demeures sont les moineaux pailleurs et les gentilles hirondelles.

II. Détruire un nid, c'est d'abord un acte barbare qui dénote un cœur méchant et sans pitié, parce que c'est se faire inutilement le bourreau du père et de la mère que l'on prive de leur chère couvée et de leurs tendres petits.

Détruire un nid, c'est de plus causer un grand tort à l'agriculture en diminuant le nombre des oiseaux qui détruisent des millions d'insectes nuisibles aux fruits et aux récoltes.

III. Où que ce soit que je découvre un nid d'oiseaux, je le respecterai. Jamais je ne lui ferai aucun mal. Au contraire, je le protégerai de tout mon pouvoir.

SECTION MÉNAGÈRE

DICTÉES

I

LE MATIN

Le matin, le soleil se lève, la lune descend à l'horizon, le laboureur attelle ses chevaux, l'ouvrier quitte sa maison, la ménagère se met joyeusement à l'ouvrage, les enfants traversent les rues, les bestiaux sortent des étables, les poules chantent.

EXERCICES.—Comment appelle-t-on le côté où le soleil se lève?—Celui où il se couche?—Ici, où nous sommes, indiquer le *levant*, le *nord*, le *midi*, l'*ouest*.—Trouvez tous les mots de la dictée exprimant que l'on fait quelque chose.—Conjuguez: *je traverse la rue*.

II

CULTURE DU JARDIN

Je ne connais qu'un moyen économique pour la culture du jardin dans une ferme, c'est que la maîtresse de la maison en prenne elle-même la direction. Personne ne connaît mieux qu'elle les besoins du ménage en légumes divers et pour chaque saison de l'année, en sorte que personne n'est plus à même de diriger la culture de manière à assurer un approvisionnement constant. Aussi, si l'on rencontre une ferme qui se fait distinguer par un jardin potager plus étendu et mieux soigné que les autres, que l'on prenne des informations, et l'on reconnaîtra toujours que c'est la ménagère qui dirige la culture. À toutes les femmes qui voudront prendre ce soin, je promets la plus agréable distraction, une source de bien-être dans le ménage et de jouissances pour elles-mêmes: enfin, l'occupation la plus douce et la plus attrayante.

Mathieu DE DOMBASLE.

III

LA JEUNE FILLE PIEUSE

La beauté de la jeune fille pieuse, c'est une eau pure qui sort d'un cœur vertueux, c'est une eau limpide où se réfléchit la clarté

d'un soleil intérieur, et qui semble rafraîchir le regard; sa force est environnée de grâce, et la grâce est protégée par le rempart d'une force divine. En la contemplant, on se souvient de cette pensée d'un saint docteur: "La vertu brille comme une fleur sur les corps où elle habite, et les revêt d'une douce et pure lumière."

Mgr LANDRIOT.

RÉCITATION

LE BER

La campagne, comme autrefois,
Avec le bahut, et le coffre,
Et l'armoire à vitrail, nous offre
Le ber à quenouilles de bois.

Dans le cœur d'un merisier rouge,
L'aïeul a taillé les morceaux;
Et la courbe des longs berceaux
Illustre la naïve gouge.

Que la mère y couche un garçon,
Ou qu'une mioche y respire,
L'orgueil n'y voit que le sourire
Et la vigueur du nourrisson.

Sur la paille de ce lit fruste,
Les marmots auront un sommeil
Qui, tels l'air pur et le soleil,
Rend plus beau, plus frais, plus robuste.

Aux angles du salon fermé,
Le mobilier poudreux se fane,
Mais dans l'alcôve paysanne,
Le ber ancien n'a pas chômé.

Ce qu'il berce avec tant de joie,
Berce et berce, bon an, mal an,
Dans son bâti tout brimbalant,
C'est l'être que le ciel envoie.

C'est l'enfant de l'humble maison,
Nourri par la terre féconde
Où toute bonne graine abonde,
Et tout fructifie à foison.

Près du lit funèbre où l'ancêtre,
Le Christ aux doigts, fut exposé,
Au cœur du dernier baptisé,
Le vieux cœur français va renaître.

Et le toit natal, chaque jour,
Bénit la race triomphante
Dont la suite immortelle enfante
La vertu, la force, l'amour.

Nérée BEAUCHEMIN.

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

DE L'HYGIÈNE

- 1° A quoi sert l'hygiène ?
- 2° Quels sont les premiers principes d'hygiène ?
- 3° Il y a aussi une hygiène morale.

SUJET TRAITÉ

1° L'hygiène enseigne comment il faut vivre pour se bien porter. Elle a des principes qu'il faut suivre si nous voulons conserver une bonne santé. Malheureusement on les néglige souvent, malgré leur importance.

2° Les principes fondamentaux de l'hygiène sont ceux-ci: Respirer un bon air, se préserver du trop grand froid, de la grande chaleur. Se nourrir convenablement, avec sobriété, être très propre, sur soi, sur ses vêtements, dans sa maison, dormir suffisamment, ne faire aucun excès. Voilà les règles les plus importantes de l'hygiène.

Respirer un bon air, point très important. Nous nous brûlons. Vivre c'est respirer, respirer c'est se brûler; il faut de l'air pour continuer cette combustion lente mais constante, et cet air doit être pur; donc aérons-nous souvent, vivons le plus possible à l'air; ouvrons souvent les fenêtres afin que l'air se renouvelle.

— Le froid et le chaud poussés à l'extrême peuvent avoir de grands inconvénients; il nous faut donc les éviter en portant des vêtements convenant à la température existante,

en faisant du feu ou en entretenant la fraîcheur dans les appartements.

La nourriture doit être saine, il ne faut ni trop, ni trop peu manger. La boisson doit être prise sobrement.

Une propreté rigoureuse doit régner sur nous et nos vêtements, notre sommeil doit être régulièrement pris, et enfin nous devons éviter tout excès qui, en épuisant nos forces, attenterait à notre santé.

Voilà l'hygiène physique si nécessaire à la santé de notre corps.

Mais il est une autre hygiène: hygiène morale, celle-là, qui consiste à posséder une conscience exempte de faute, elle nous rend contents, nous fait apprécier notre sort et donne la bonne humeur qui est la bonne santé de l'âme.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

PHRASES A ÉCRIRE AU TABLEAU NOIR

(ANALYSE)

1. Un jeune homme qui se respecte doit être sobre, éviter la buvette ou taverne où se font les mauvaises connaissances, où se contracte la funeste habitude de boire.

2. L'intempérance fait plus de mal à l'humanité que la guerre, la peste et la famine réunies.

3. La sobriété dans le boire et le manger est la santé de l'âme et du corps (*L'Esprit Saint*).

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE ET MESURAGE

AVERTISSEMENT.—Afin de donner à cette partie de la revue un caractère vraiment pratique, nous avons cru devoir nous enfermer strictement, pour le choix des problèmes, dans le cadre tracé par la "Répartition mensuelle du programme" préparée par MM. Miller et Brionne et recommandée par le Surintendant de l'Instruction publique pour toutes les écoles primaires de la province. Les exercices proposés dans chaque livraison ont un double but:

1. Fournir régulièrement aux instituteurs et aux institutrices, pour la récapitulation qu'ils ne doivent pas manquer de faire à la fin de chaque mois, quelques problèmes qui les aideront à s'assurer si leurs élèves progressent normalement;

2. Guider les aspirants et les aspirantes aux deux brevets du Bureau central en leur faisant étudier chaque mois, quelques-uns des problèmes les plus importants du programme de chacune des sections du cours complémentaire. (7ème année pour les *aspirantes* au brevet élémentaire et 8ème année pour les *aspirantes* au brevet supérieur ainsi que pour les aspirants à l'un ou à l'autre brevet.)

COURS INFÉRIEUR

(1^{ère} ANNÉE)

1. Posez en chiffres les nombres de 80 à 100.
2. Dites combien de dizaines et d'unités dans chacun des nombres suivants:
81, 83, 85, 88, 90, 94, 97, 99.
Ex: 81 = 8 dizaines et 1 unité.
3. Commencez à 80 et comptez de 2 en 2 jusqu'à cent.
Ex: 80—82—84 etc.
4. Commencez à 80 et comptez de 3 en 3, puis de 4 en 4, puis de 5 en 5 jusqu'à cent.
5. Partez de 100 et comptez à rebours de 2 en 2 jusqu'à 80.

6. Additionnez:

18	19	46	5	49	56
24	34	9	15	16	7
36	42	17	76	6	17
—	—	—	—	—	—

7. Soustrayez:

80	83	88	91	93	98
- 4	- 15	- 29	- 42	- 75	- 69
—	—	—	—	—	—

(2^e ANNÉE)

1. Multiplications:

45	56	54	39	76	18
×17	×16	×18	×24	×9	×38
—	—	—	—	—	—

2. Divisions abrégées:

315	7	336	6	540	10	429	11	912	12
-----	---	-----	---	-----	----	-----	----	-----	----

3. Vous vendez 5 douzaines d'œufs à 38 sous et 6 livres de beurre à 42 sous. Que remettrez-vous sur un billet de \$10.00?

4. Si 18 livres de veau ont coûté \$2.88, que paierai-je pour 25 livres?

5. Si une livre de sucre d'érable se vend 20 sous, combien vaut $\frac{1}{2}$ livre? $\frac{1}{4}$ livre? $1\frac{1}{2}$? $1\frac{3}{4}$?

6. Si une pinte de lait se vend 8 sous, que retirera-t-on de la vente de 6 gallons de lait ?

COURS MOYEN

(3^e ANNÉE)

1. On a trois pains de sucre; le 1^{er} pèse $2\frac{1}{2}$ lb., le deuxième $3\frac{1}{4}$ et le troisième $5\frac{5}{16}$. Quel est le poids des trois réunis ? Quelle en est la valeur à 24 sous la livre ?

Solution : $2 + 3 + 5 = 10$

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{5}{16} = \frac{8+4+5}{16} = \frac{17}{16} = 1\frac{1}{16}$$

Le poids total est $10 + 1\frac{1}{16} = 11\frac{1}{16}$. *Rép.*

$$24 \times 11\frac{1}{16} = 264 + 1\frac{1}{2} = \$2.65\frac{1}{2}. \text{ Rép.}$$

2. Un morceau de bœuf pèse 8 lbs et 3 onces, un autre pèse 5 lbs et 8 onces et un troisième pèse 7 lbs et 9 onces. Combien paierai-je pour les trois à 12 sous la livre ?

Solution : $8 + 5 + 7 = 20$ lbs.

$$3 + 8 + 9 = 20 \text{ onces ou } 1\frac{1}{4} \text{ lbs.}$$

$$\text{Poids total: } 20 + 1\frac{1}{4} = 21\frac{1}{4} \text{ lbs.}$$

$$21\frac{1}{4} \times 0.12 = \$2.52 + 3 = \$2.55. \text{ Rép.}$$

3. Faites la facture des articles ci-dessous: $15\frac{1}{4}$ lbs de lard à 24 sous; $14\frac{3}{4}$ lbs de veau à 18 sous; 9 lbs et 10 onces de bœuf à 16 sous; $6\frac{1}{2}$ lbs de beurre à 42 sous; $3\frac{5}{12}$ douzaines d'œufs à 36 sous. Ces articles ont été vendus par Jos. Leblanc, de Gentilly, à Louis Boisvert, le 15 avril 1930.

Modèle :

Gentilly, le 15 avril 1930.

Louis Boisvert,

Doit à Jos. Leblanc

Avril 15	$15\frac{1}{4}$ lbs Lard à 0.24	\$3	66		
	$14\frac{3}{4}$ lbs Veau à 0.18	2	66		
	$9\frac{10}{16}$ lbs Bœuf à 0.16.....	1	54		
	$6\frac{1}{2}$ lbs Beurre à 0.42	2	73		
	$3\frac{5}{12}$ doz. Oeufs à 0.36.....	1	23		
	Total			\$11	82

(4^e ANNÉE)

1. Si $3\frac{5}{8}$ livres de laine ont été vendues $\$1.81\frac{1}{4}$, combien paiera-t-on pour $10\frac{3}{4}$?

Solution : 1 livre coûte $\frac{\$1.81\frac{1}{4}}{3\frac{5}{8}}$

$$10\frac{3}{4} \text{ coûteront } \frac{1.81\frac{1}{4} \times 10\frac{3}{4}}{3\frac{5}{8}} = \frac{725}{4} \times \frac{43}{4} \times \frac{8}{29} = \$5.37\frac{1}{2}. \text{ Rép.}$$

2. Un cultivateur doit un compte de \$59.40 chez un marchand. Combien de cordes de bois à \$8.25 devra-t-il donner pour acquitter ce compte ?

Solution : $\$59.40 \div \$8.25 = 7.2$ cordes ou $7\frac{1}{5}$ cordes. *Rép.*

3. Le nombre de poules de Louise égal les $\frac{4}{9}$ de celui d'Annette et, ensemble, elles ont 91 poules. Combien en ont-elles chacune ?

Solution : Posons $\frac{9}{9}$ pour le nombre d'Annette

Alors $\frac{4}{9}$ pour le nombre de Louise

Ensemble elles ont $\frac{9}{9} + \frac{4}{9} = \frac{13}{9}$ du nombre d'Annette.

$\frac{13}{9}$ des poules d'Annette = 91

$\frac{1}{9}$ des poules d'Annette = $\frac{91}{13}$

$\frac{9}{9}$ des poules d'Annette = $\frac{91}{13} \times 9 = 63$ poules—Annette

$\frac{4}{9}$ des poules d'Annette = $\frac{63 \times 4}{9} = 28$ poules—Louise } *Rép.*

COURS SUPÉRIEUR

(5^e ANNÉE)

1. S'il faut $16\frac{1}{2}$ minots de grain pour semer $13\frac{3}{4}$ acres de terre, combien d'acres semera-t-on avec $24\frac{4}{5}$ minots ?

Solution : La question revient à ceci :

$16\frac{1}{2}$ sèment $13\frac{3}{4}$

$24\frac{4}{5}$ sèment ?

$$\frac{13\frac{3}{4} \times 24\frac{4}{5}}{16\frac{1}{2}} = \frac{55 \times 2 \times 124}{4 \times 33 \times 5} = 20\frac{2}{3}. \text{ Rép.}$$

2. Trouvez la valeur de 270 lbs de foin à \$12 la tonne et de 24 lbs d'avoine à \$0.40 le minot.

Solution : Le foin coûte $\frac{270 \times 12}{2000} = \1.62

L'avoine coûte $\frac{24 \times .40}{34} = \frac{480}{17} = 0.28\frac{4}{17}$ ou \$0.29

Total.....\$1.62 + 0.29 = \$1.91. *Rép.*

3. Dites ce que coûtera le lot de bois suivant à \$30. du mille pieds : 30 madriers de 12 pi. par 8 po. sur 2 po. ; 50 morceaux de 10 pi. par 12 po. sur 1 po. ; 40 morceaux de 12 pi. par 4 po. sur 4 po. ; 15 morceaux de 16 pi. par 3 po. sur 6 po. ; 21 morceaux de 8 pi. par 4 po. sur 5 po.

$$\text{Solution : } \frac{30 \times 12 \times 8 \times 2}{12} = 480$$

$$\frac{50 \times 10 \times 12 \times 1}{12} = 500$$

$$\frac{40 \times 12 \times 4 \times 4}{12} = 480$$

$$\frac{15 \times 16 \times 3 \times 6}{4} = 360$$

$$\frac{7 \times 3}{3} = 7$$

$$\frac{21 \times 8 \times 4 \times 5}{3} = 280$$

$$\frac{21 \times 8 \times 4 \times 5}{3} = 280$$

$$\text{Total..... } 2100$$

$$\frac{2100 \times 30}{1000} = \$63. \text{ Rép.}$$

(6^e ANNÉE)

1. Une municipalité dont les propriétés imposables sont évaluées à \$600,000. prélève une taxe de \$2.75 par cent piastres. Quel montant net cette taxe rapportera-t-elle si l'on paye 2½% pour la perception ?

$$\text{Solution : Montant perçu } \frac{\$600,000 \times 2.75}{100} = \$16,500.$$

$$\text{Commission : } \frac{\$16,500 \times 2\frac{1}{2}}{100} = \$412.50$$

$$\text{Montant } \$16,500 - \$412.50 = \$16,087.50. \text{ Rép.}$$

2. Les dépenses prévues dans une certaine municipalité sont \$5,744.52. La valeur des propriétés imposables dans cette municipalité étant de \$324,000., trouvez le taux de la taxe à imposer si les frais de perception sont de 1½%.

Solution : Puisqu'on donne 1½% pour la perception, il reste net par piastre \$0.985.

$$\text{Autant de fois } \$0.985 \text{ dans } \$5744.52$$

$$\text{Autant de fois } \$1.00 \text{ à prélever.}$$

$$\$5744.52 \div 0.985 = \$5832, \text{ somme à prélever.}$$

Trouvons le taux :

$$\text{Sur } \$324,000 \text{ on prélève } \$5,832.$$

$$\text{Sur } \$100 \text{ on prélève } ?$$

$$\frac{5,832 \times 100}{324,000} = \$1.80. \text{ Rép. } 1.8\%$$

3. Un entrepreneur demande \$15 la verge cube pour construire en pierre les quatre murs d'une bâtisse de 60 pieds de long sur 28 pieds de large et 21 pieds de haut. Les murs ont 1½ pied d'épaisseur. Il y a à déduire 10 ouvertures de 7 pieds par 3 pieds. Quelle sera la dépense ?

$$\text{Solution : Périmètre : } 60 \times 2 + 28 \times 2 = 176 \text{ pi.}$$

$$\text{Surface extérieure des murs : } 176 \times 21 = 3696 \text{ pi. car.}$$

$$\text{Déductions pour les ouvertures : } 7 \times 3 \times 10 = 210 \text{ pi. car.}$$

$$\text{Superficie nette..... } 3486$$

Vol. en verges cubes: $\frac{3486 \times 1\frac{1}{2}}{27}$

Coût $\frac{581 \quad \$5}{\frac{3486 \times 3 \times 1\frac{1}{2}}{27 \times 2}} = \2905 . *Rép.*
 $\frac{9}{3}$

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE, MÉNAGÈRE

(7^e ANNÉE)

Arithmétique

1. Un épicier a trois sortes de café qu'il vend respectivement \$0.50, \$0.60 et \$0.80. Il gagne ainsi 25% sur le premier, 20% sur le second, mais il perd $16\frac{2}{3}\%$ sur le troisième. Il décide alors de les mélanger en parties égales et de vendre le mélange \$0.70 la livre. Quel sera son bénéfice ou sa perte pour cent ?

Solution : Le 1er coûte $\frac{\$0.50 \times 100}{125} = \0.40

Le 2e coûte $\frac{\$0.60 \times 100}{120} = \0.50

Le 3e coûte $\frac{\$0.80 \times 100}{83\frac{1}{3}} = \0.96

Il les mélange en parties égales: 1 lb. de la 1ère espèce, +1 lb. de la 2e + 1 lb. de la 3e = $0.40 + 0.50 + 0.96 = \$1.86$.

Le prix de vente de 3 lbs sera: $0.70 \times 3 = \$2.10$.

Bénéfice $\$2.10 - \$1.86 = \$0.24$.

Bénéfice pour cent: $\frac{0.24 \times 100}{1.86} = 12\frac{84}{93}\%$. *Rép.*

2. Trois cultivateurs forment une société. Le premier met \$960 pour 6 mois; le second, une certaine somme pour 12 mois; et le troisième \$640 pour un certain temps. Le premier, en se retirant, a reçu \$1200 pour sa mise et son profit, le second, \$2400, et le troisième \$1040. Trouvez la mise du second et le temps du troisième.

Solution : Bénéfice du 1er = $\$1200 - \$960 = \$240$ pour 6 mois

Bénéfice pour 1 an = $\$240 \times 2 = \480 .

Taux du bénéfice: $\frac{\$480 \times 100}{960} = 50\%$.

Le second a donc reçu 150% de sa mise.

Sa mise était: $\$2400 \div 1.50 = \1600 . *Rép.*

Le 3e a reçu comme profits: $\$1040 - \$640 = \$400$.

Pour un an, il aurait reçu $\$640 \times 50\% = \320 .

Autant de fois \$320 dans \$400.

Autant de fois 1 année

$\$400 \div \$320 = 1\frac{1}{4}$ ou 1 an et 3 mois. *Rép.*

MESURAGE (Voir section industrielle)

(8^e ANNÉE)

Arithmétique

1. Quel est le titre d'un lingot obtenu en fondant ensemble 765 grammes d'argent pur et 135 grammes de cuivre ?

Solution : Le titre est la fraction (exprimée en millièmes) de métal précieux contenu dans un alliage.

Le lingot pèsera $765 + 135 = 900$ grammes.

Ces 900 grammes contiennent 765 gr. d'ar. pur.

Le titre = $\frac{765}{900}$ ou 0.850. *Rép.*

2. Quel sera le poids et le titre d'un lingot obtenu en fondant ensemble 25 onces d'or au titre de 0.750 et 42.5 onces au titre de 0.840 ?

Solution : Poids de l'alliage: $25 + 42.5 = 67.5$ onces. *Rép.*

L'or pur du 1er lingot = $25 \times 0.750 = 18.75$ onces

L'or pur du 2e lingot = $42.5 \times 0.840 = 35.7$ onces

Le titre sera $\frac{18.75 + 35.7}{67.5} = 0.8066$.

3. On fond ensemble 12 onces d'or au titre de 0.860 avec 20 onces d'un or plus fin. Quel est le titre de cet or si, en l'alliant au premier, on a obtenu un lingot ou titre de 0.910 ?

Solution : Le 1er lingot contient: $12 \times 0.860 = 10.32$ onces or pur

Le nouveau lingot contient: $32 \times 0.910 = 29.12$ onces or pur

L'or pur provenant du 2e = $29.12 - 10.32 = 18.80$ onces

Le titre était $\frac{18.80}{20} = 0.940$. *Rép.*

MESURAGE (Voir section industrielle)

SECTION INDUSTRIELLE

(7^e ANNÉE)

Mesurage

1. La surface convexe d'un cône est 352 pouces carrés et son apothème est de 16 pouces. Trouvez son volume.

Solution : Surface convexe = $\pi r^2 \times \frac{ap}{2}$ ou circ. $\times \frac{1}{2}$ ap.

Circ. = $352 \div 8 = 44$

Diam. = $44 \div 3\frac{1}{7} = \frac{44 \times 7}{22} = 14$

Surf. de la base = $\frac{44}{2} \times 7 = 154$

Cherchons la hauteur perpendiculaire:

$$\sqrt{16^2 - 7^2} = 14.39$$

$$\text{Vol.} = \frac{154 \times 14.39}{3} = 738.68. \text{ Rép.}$$

2. Une pyramide a pour base un triangle dont les côtés sont: 7, 9 et 10 pieds. Trouvez le volume, si la hauteur perpendiculaire est de 9 verges.

$$\text{Solution : Demi-périmètre} = \frac{7+9+10}{2} = 13$$

$$\text{Sup. de la base} = \sqrt{13 \times (13-7)(13-9)(13-10)} = 30.594$$

$$\text{Volume} = \frac{30.594 \times 27}{3} = 275.346 \text{ pi. cu. Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur d' x et d' y : $x - \frac{5}{y} + 7 = 3x - \frac{9}{y} - 11 = 7x + 21$

Solution : On peut poser comme suit:

$$1) x - \frac{5}{y} + 7 = 7x + 21 \text{ ou } xy - 5 + 7y = 7xy + 21y$$

$$\text{ou } -6xy - 14y = 5$$

$$2) 3x - \frac{9}{y} - 11 = 7x + 21 \text{ ou } 3xy - 9 - 11y = 7xy + 21y$$

$$\text{ou } -4xy - 32y = 9$$

Multiplions (1) par 2 et (2) par 3 puis soustrayons:

$$1) -12xy - 28y = 10$$

$$-12xy - 96y = 27$$

$$\hline 68y = -17$$

$$\text{D'où } y = \frac{-17}{68} = -\frac{1}{4}. \text{ Rép.}$$

Portons cette valeur dans (2):

$$+x + 8 = 9$$

$$\text{D'où } x = 9 - 8 = 1. \text{ Rép.}$$

2. La première édition d'un livre avait 600 pages et était divisée en deux parties. Dans la seconde édition on retrancha $\frac{1}{4}$ de la première partie et on ajouta 30 pages à la seconde, ce qui eut pour effet de rendre les deux parties égales. Quelle était la longueur primitive de chaque partie?

Solution : Soit x la longueur de la 1ère partie et y celle de la seconde. On a:

$$1) x + y = 600$$

$$2) \frac{3}{4}x = y + 30 \text{ ou } 3x - 4y = 120$$

Multiplions (1) par 3 et soustrayons-en la seconde:

$$(1) 3x + 3y = 1800$$

$$3x - 4y = 120$$

$$\hline 7y = 1680$$

$$y = \frac{1680}{7} = 240. \text{ Rép.}$$

Portant cette valeur dans (1), on a $x + 240 = 600$

$$\text{D'où } x = 600 - 240 = 360. \text{ Rép.}$$

(8^e ANNÉE)

Mesurage

1. La coupe transversale d'un canal de drainage a la forme d'un trapèze isocèle dont la base supérieure est de 25 pieds, la base inférieure, de 16 pieds,

et la profondeur, de 4 pieds. Combien de gallons d'eau passent dans ce canal en 10 minutes, si l'eau coule à une vitesse de $\frac{1}{2}$ mille par heure ?

Solution : Surface de la coupe = $\frac{25+16}{2} \times 4 = 82$ pi. car.

Vol. d'eau en pieds cubes = $82 \times \frac{5280}{2} \times \frac{10}{60} = 36080$

Volume en gallons = $36080 \times 6\frac{1}{4} = 225500$. *Rép.*

2. Trouvez le volume d'un tronc de cône dont les bases ont respectivement 2 pieds et 8 pieds de rayon et dont la hauteur inclinée est de 10 pieds ?

Solution : Surface base inf. = $8^2 \times 3\frac{1}{7} = 201\frac{1}{7}$

Surface base sup. = $2^2 \times 3\frac{1}{7} = 12\frac{4}{7}$

Surface base moy. = $\sqrt{8^2 \times 2^2} \times 3\frac{1}{7} = 50\frac{2}{7}$

Sommes des surfaces. 264

Hauteur perp. = $\sqrt{10^2 - (8 - 2)^2} = \sqrt{10^2 - 6^2} = \sqrt{64} = 8$

Volume = $\frac{264 \times 8}{3} = 704$ pi. cu. *Rép.*

ALGÈBRE

1. Un père de famille dépense par semaine au cabaret une somme moyenne de \$2.00. S'il économisait cet argent et le plaçait à la fin de chaque année à 5%, de quel montant pourrait-il disposer au bout de 40 ans ?

Solution : La somme économisée chaque année = $\$2. \times 52 = \104 .

Au bout de 40 ans il aurait : $\frac{a[(1+r)^n - 1]}{r} = \frac{\$104.(1.05^{40} - 1)}{.05}$

Log. de 105 = .02119 et 40 log. 105 = .02119 \times 40 = 0.8476

Ce log. carr. à 7.0408

$\frac{104 \times 6.0408}{.05} = \12564.86 . *Rép.*

2. Pendant combien d'années devra-t-on verser une annuité de \$600 à la fin de chaque année pour éteindre une dette de \$12000., l'intérêt étant de 4 $\frac{1}{2}$ % ?

Solution : Il faut trouver n dans la formule de l'amortissement complet ; on aura :

$$C(1+r)^n = \frac{a[(1+r)^n - 1]}{r}$$

$$\text{ou } Cr(1+r)^n = a(1+r)^n - a$$

$$\text{ou } a(1+r)^n - Cr(1+r)^n = a$$

$$\text{ou } (a - Cr)(1+r)^n = a$$

$$\text{ou } (1+r)^n = \frac{a}{a - Cr}$$

$$\text{ou } n \log. (1+r) = \log. a - \log. (a - Cr)$$

$$\text{ou enfin } n = \frac{\log. a - \log. (a - Cr)}{\log. (1+r)}$$

Appliquons cette formule :

$$n = \frac{\log. 600 - \log. (600 - 12000 \times .045)}{\log. 1.045}$$

$$\text{ou } n = \frac{\log. 600 - \log. 60}{\log. 1.045} = \frac{2.77815 - 1.77815}{.01912} = 52 + \text{Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

HOMMAGE DE MASSILLON À MARIE IMMACULÉE

LE PRODIGE qui parut aux yeux de Moïse sur le Mont Sinaï avait de quoi surprendre: un buisson que les flammes enveloppent de toutes parts, et qu'elles ne consomment pas. Qu'est-ce donc qui suspend l'activité du feu à son égard? Pourquoi cet élément, qui dévore tout ce qu'il rencontre, semble-t-il respecter ce buisson miraculeux? Qui n'eût dit comme Moïse: "J'irai et je verrai cette grande merveille: *Vadam et videbo visionem istam magnam.*" Le prodige que l'Église présente aujourd'hui à la piété des fidèles est encore plus étonnant. C'est une pure créature, fille d'Adam, qui, malgré la source souillée de laquelle elle tire son origine, demeure incorruptible au milieu de la plus grande corruption.

Cependant, née avec un privilège si sublime et qui mettait entre elle et le péché un intervalle presque infini, Marie ne crut pouvoir s'y soutenir que par la fidélité et par la vigilance. La même plénitude de grâces, qui la mettait si fort au-dessus de tous les périls, les lui rendit, ce semble, plus formidables. Ne portant point en elle ce fond de faiblesse et de corruption qui nous fait un danger de tout, et qui change en pièges nos vertus mêmes, les précautions les plus rigoureuses lui parurent le seul asile et toute la sûreté de son innocence; la retraite, la prière, la fuite du monde, l'abnégation d'elle-même furent les règles constantes de ses mœurs, et quoique tant de faveurs reçues du Ciel lui donnassent une confiance si ferme que la grâce ne l'abandonnerait pas, elle vécut comme si elle avait toujours craint de la perdre. — Quelle instruction et quel exemple!

MASSILLON.

Sermon prononcé devant Louis XIV, le 8 décembre 1699.

BIBLIOGRAPHIE

LE NOM PROPRE.—*Étude grammaticale*, par F. E., des Frères des Écoles chrétiennes, Montréal 1930. Voilà un précieux traité que nous recommandons au personnel enseignant. Il renferme toutes les règles concernant le *nom propre*: omission de l'article, de la majuscule, du trait d'union, pluriel des noms propres, noms géographiques, etc., etc. Cet ouvrage est en vente à la Procure des Frères des Écoles chrétiennes, 984, rue Côté, Montréal.

LES INSECTES NUISIBLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, par Germain Beaulieu et Georges Maheux, entomologistes, Québec, 1930. Cet ouvrage de 240 pages, rédigé avec clarté et méthode et très bien illustré, sera d'un grand secours aux maîtres et aux maîtresses pour la mise en pratique de la partie rurale du programme de nos écoles primaires. Ce précieux ouvrage est en vente chez M. Georges Maheux, 100, avenue de la Montagne, Québec.

UNE INJUSTICE SCOLAIRE EN SASKATCHEWAN

Le 11 mars 1930 restera une date néfaste pour les catholiques de la Province de Saskatchewan. Ce jour-là la Législature de cette province de l'Ouest a adopté une loi prohibant tout emblème et tout enseignement religieux dans les écoles et défendant aux Frères et aux Sœurs de porter l'habit religieux et de porter à leur cou ou sur leur poitrine la Croix du divin Maître. Cette loi inique chasse aussi les Crucifix des murs des écoles publiques.

Toutes nos sympathies à nos coreligionnaires de la Saskatchewan à qui nous souhaitons de triompher de cette crise de fanatisme odieux.

Heureux sommes-nous de vivre dans notre chère Province de Québec, où la liberté religieuse et scolaire est accordée aux minorités avec une générosité qui ne se trouve nulle part ailleurs.

C.-J. M.

UN FRÈRE DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DÉCORÉ PAR LA FRANCE

En mars dernier, le Cher Frère Anselme, directeur de l'Académie littéraire du Mont-Saint-Louis, Montréal, a été décoré du ruban violet par M. Édouard Carteron, Consul général de France au Canada. Nos félicitations au Frère Anselme et à son admirable Institut.

LES ÉCOLES NEUTRES SONT DÉNONCÉES

A l'occasion de leurs Lettres Pastorales de Carême, plusieurs évêques de France ont dénoncé l'école neutre et *laïque* dans le mauvais sens du mot. La *Croix*, de Paris, du 6 mars, cite la lettre de Mgr Marnos, évêque de Clermont, rappelant aux parents catholiques le devoir d'envoyer leurs enfants aux écoles libres catholiques. Avant de citer cette Lettre, la *Croix* dit: "En France, l'école laïque, devient de l'aveu même de ses défenseurs, tels que le *Temps*, de plus en plus inquiétante pour les parents; un certain nombre d'instituteurs sont sans cesse attachés à saper le sentiment religieux".

LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Cette Société, fondée le 2 février 1921, par l'Épiscopat de la Province de Québec, est un Institut de Clercs séculiers liés par un serment d'obéissance au Supérieur et de fidélité aux Missions.

La fin de cet Institut est: 1. la sanctification de ses membres; 2. l'œuvre des Missions en pays étranger: a. par la conversion des infidèles; b. le soin des chrétiens; c. l'établissement d'un clergé indigène.

Pour la formation et l'entraînement de ses aspirants missionnaires, la Société a établi un séminaire, au Pont-Viau, près de Montréal. Le cours théologique dure quatre années. A l'époque du sous-diaconat, ces futurs missionnaires sont appelés à faire pour trois ans un serment de stabilité. Ces trois ans écoulés, ils s'engagent à se dévouer jusqu'à la mort au service des Missions. De son côté, la Société leur assure, avec les moyens de sanctification et de persévérance, l'assistance nécessaire au point de vue temporel.

Le 25 juillet 1929, la Société a reçu de la S. Congrégation de la Propagande un Bref laudatif et l'approbation pontificale de ses Constitutions pour sept ans.

Le 9 juillet précédent, Rome lui confiait en Mandchourie une Préfecture apostolique, détachée des Vicariats apostoliques de Moukden et de Jéhol, dont le siège est à Szepingkai.

Font partie de cette Préfecture: RR. PP. Ls-A. Lapière, sup., Eugène Bérichon, Léo Lomme, Edgar Laroche, Alexandre Paradis, Émile Charest, Ernest Jasmin, Aldée Barbeau, Eugène Berger, Valmore Forcier, Arthur Quenneville, J.-Bte Michaud, Antonio Bonin, Damase Bouchard, Léon Lacroix et Nérée Turcotte, Harry Gill, Émilien Masse, F.-X. Lefebvre et F. Pang, ptre indigène.

FORMONS LA VOLONTÉ CHEZ LES ENFANTS

Comment? . . .

Surtout, en combattant chez eux la tendance naturelle vers tout ce qui plaît aux sens, alimentation délicate, friandises, parures, paresse au lit, peur de la fatigue, etc. C'est par les exercices de gymnastique qu'on fortifie le tempérament physique; de même on fortifie le tempérament moral par ces petits sacrifices.

Un enfant qui en a pris l'habitude dans sa jeunesse sera un adolescent vigoureusement armé contre l'épreuve, contre le mal. . . Il sera bien "trempe".

"Il ne suffit pas à un enfant d'être poli, d'avoir du cœur, de la piété; s'il n'a pas de volonté, son éducation est comme un livre qui n'est pas cousu; ce sont des feuilles détachées, un léger coup de vent les emporte et les disperse".

Ces paroles d'un homme compétent sont profondément justes.

Ce qui fait la force d'un homme, c'est le caractère, c'est la volonté.

Pour former la volonté chez les enfants, les parents et les éducateurs doivent être fermes sans brutalité, énergiques avec bonté: évitez les punitions humiliantes et les châtiments inspirés par la mauvaise humeur et la colère.

LES APPARITIONS DE LOURDES

Dix-septième apparition

"7 avril 1858, mercredi de Pâques".

A partir du jour de l'Annonciation, la douce vision ne reçut plus le nom vague et impersonnel de "la Dame", mais bien le nom plus tendre et mieux déterminé de Notre-Dame de la Grotte. Or, le mercredi de Pâques, 7 avril, nous trouvons encore Bernadette, à la Grotte, contemplant dans les jubilations de l'extase son affectionnée et puissante Protectrice. Ce fut la 17^e Apparition. Le docteur Dozous qui en fut témoin va s'en faire le narrateur :

"Bernadette était à genoux récitant avec une ferveur angélique les prières de son chapelet qu'elle avait à la main gauche, pendant qu'elle tenait à la main droite un gros cierge béni allumé. Au moment où elle commençait à faire à genoux son ascension ordinaire, il survint tout à coup un temps d'arrêt dans ce mouvement, et sa main droite se rapprochant alors de la gauche, plaça la flamme du gros cierge sous les doigts de cette main, assez écartés les uns des autres pour que cette flamme pût facilement passer entre eux. Activée en ce moment par un courant d'air assez fort, elle ne parut produire aucune altération sur la peau qu'elle atteignait. Étonné de ce fait étrange, j'empêchai que personne ne le fit cesser et prenant ma montre, je pus, durant un quart d'heure, l'observer parfaitement. Bernadette, après cette intervalle de temps, toujours en extase, s'avança vers le haut de la Grotte. Je la retins un moment et lui demandai de me montrer sa main gauche, que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brûlure. M'adressant alors à la personne qui s'était emparée du cierge, je la priai de le rallumer et de me le remettre. Aussitôt je plaçai plusieurs fois de suite la flamme du cierge sous la main gauche de Bernadette qui l'en éloigna bien vite en me disant. "Vous me brûlez".

Ainsi que la chère Voyante, nous voulons illuminer votre autel, ô Marie Immaculée, et l'entourer toujours des rayons de notre vénération et de notre filial amour.

Agréez qu'il en soit ainsi et mettez en nos cœurs votre douce vision de clarté, de pureté et de foi ferme.

UNE RELIGIEUSE DE LA CONGRÉGATION DE N.-DAME.

AS-TU VU LE PRINTEMPS?

As-tu vu le printemps sourire au grand ciel bleu
Et lancer dans l'air pur sa chanson enivrante?
Laisse là tes chagrins et tes soucis nombreux,
Fais comme le printemps: CHANTE!

As-tu vu la nature, à ce souffle puissant,
Se réveiller soudain! *Tout* en elle tressaille:
Au bois la sève court comme aux veines le sang,
Fais comme elle: TRAVAILLE!

As-tu vu les rameaux se couvrir de bourgeons
Et l'herbe reverdir sous nos yeux qui s'étonnent?
Le printemps fait crédit à la rude saison,
Fais trêve à tes rancœurs: PARDONNE!

As-tu vu quand, le soir, l'ombre descend vers nous,
S'accroître le silence et s'apaiser la vie?
On dirait l'univers qui se met à genoux,
Fais comme l'univers: PRIE!

As-tu vu le soleil dispenser ses rayons
Et sa force amoureuse aux languettes de la terre?
Il croit en la semence, il attend les moissons,
Fais comme lui: ESPÈRE!

MILLICENT. (1)

(1) Nom de plume d'une jeune Canadienne française, qui vit maintenant à l'ombre d'un cloître du Précieux Sang, où elle a immolé à Dieu son beau talent littéraire.

“PETIT CATÉCHISME DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR”

Nous recommandons à nos lecteurs le précieux petit manuel que viennent de publier les Frères du Sacré-Cœur. Le “Petit Catéchisme de la dévotion au Sacré-Cœur” est en vente au Secrétariat des Frères, 2240, rue Fullum, Montréal. Prix: 10 sous l'unité; 90 sous la douzaine; \$7.00 le cent.

“LE SOUVENIR CANADIEN”

Pour célébrer dignement le quatrième centenaire de la découverte du Canada et la prise de possession de notre pays par Jacques Cartier, au nom du Christ et du Roi de France, une Commission d'initiative a été formée par la Ligue du Christ-Roi de Québec, qui s'est adjoint plusieurs personnages bien connus dans le monde des œuvres. Avec l'assentiment de S. G. Mgr Ross, la Commission se propose de réaliser la généreuse idée lancée par l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, à Ottawa, savoir: élever à Gaspé, à l'endroit où Cartier planta la Croix rédemptrice en 1534, une église-cathédrale qui remplacera celle qu'un incendie détruisit il y a une couple d'années. La Commission d'initiative, avec la haute approbation de Mgr de Gaspé, de Son Éminence le cardinal Rouleau et la bénédiction du Saint-Père, désire ériger une Basilique à Gaspé dédiée au Christ-Roi. L'inauguration de cette Basilique aura lieu en 1934. Une souscription nationale est déjà commencée par le Comité d'initiative, lequel comité est composé comme suit:

- PRÉSIDENT: Hon. Sénateur THOMAS CHAPAIS, C.C.-R., Commandeur de S. Grégoire-le-Grand; Chevalier de la Légion d'Honneur, etc., etc.—8, rue du Parloir, Québec.
- VICE-PRÉSIDENTS: Mgr CAMILLE ROY, P.A., C.C.-R., Vice-Recteur de l'Université Laval; Membre de la Soc. Royale du Canada, etc., etc.—Au Séminaire, Québec.
- Hon. M. CYRILLE-F. DELAGE, C.C.-R., Surint. Inst. Publ. Prov. Qué., Membre de la Société Royale, etc., etc.—3, rue Ste-Julie, Québec.
- SECRET. GÉN. ET PRÉSIDENT. COM. PUBLICITÉ: M. C.-J. MAGNAN, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, C.C.-R., Membre de la Société Royale du Canada; Insp. général des Écoles Normales, P. Q., Président général de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, Dir. de *l'Enseignement primaire* etc., etc.—79, Chemin Ste-Foy, Québec.
- TRÉSORIER GÉNÉRAL: M. le Chevalier C.-A. LANGLOIS, C.C.-R., trésorier général du Cons. Sup. des Conf. de S. Vincent de P. au Canada.—52, rue d'Artigny, Québec.
- DIRECTEURS: Rév. P. STANISLAS, O.F.M., Gardien Couv. Qué., Dir. spir. C.C.-R.
- Hon. M. ADJUTOR RIVARD, J.C.A., C.C.-R., Chevalier de S. Grégoire-le-Grand, etc., etc.—107, Chemin Ste-Foy, Québec.
- Mgr EUG.-C. LAFLAMME, P.A., Chan., Archip., curé de la Basilique.—Québec.
- M. le Chev. LOUIS ÉMOND, C.C.-R., Présid. du Com. du Sacré-Cœur, de S.-Sauveur de Québec, etc.—94, rue Morin, Québec.
- M. le Commandeur Dr ELZ. MIVILLE-DECHENE, C.C.-R., Président du Secr. des Familles, etc.—9½, rue Ste-Ursule, Québec.
- M. le Commandeur CYR.-J. TESSIER, C.C.-R., Prés. d'honneur de la L. U. C. R. au Canada, etc.—12, rue d'Aiguillon, Québec.
- M. l'abbé ALEX. VACHON, Dir. de l'Éc. de Chimie, U. L.—49, rue S.-Joachim, Québec.
- M. le Chev. J.-S. MATTE, C.C.-R., ass.-trés. “Souv. Can.”—99, Chemin Ste-Foy, Québec.
- M. J.-M.-AMEDEE DENAULT, LL.B., publ., C.C.-R., Prés. Ass. Ador. Perp. au dioc. de Québec; Chef du Secr.-gén. “Souv. Can.”—6, rue Jeanne d'Arc, Québec.
- M. le Chev. L.-A. TREMPÉ, C.C.-R., Fondateur de l'A. C. V. à Québec, etc., délégué à la propagande du “Souv. Can.”—37, rue Couillard, Québec.
- M. le Dr L.-PH. ROY, C.C.-R., journaliste, Prés. gén. du Com. rég. de l'A. C. J. C. à Québec; Sec. corr. Com. Publ. “Souvenir Canadien”.
- MM. les Commandeurs GUSTAVE PROTEAU et Eugène-P. DeBLOIS; MM. L.-C. FALARDEAU, PIERRE DÉRY, J.-A. RENEAUD, J.-A. BILODEAU, LAWRENCE DRUMMOND, tous C.C.-R.

Les listes de souscription sont ouvertes. On peut envoyer ou remettre sa contribution au Trésorier général de l'Œuvre, au Secrétariat, ou à l'un quelconque des officiers et directeurs dont les adresses se trouvent ci-contre.

ALBANI (née EMMA LAJEUNESSE) EST MORTE

Le célèbre cantatrice Albani est décédée à Londres, le 3 avril dernier. C'est une gloire canadienne-française qui vient de disparaître avec Albani, nom d'artiste d'Emma Lajeunesse, née à Chambly, Province de Québec, en 1852. Albani, par son talent de cantatrice et sa dignité de vie, atteignit au sommet de la renommée dans les plus grands théâtres de l'Europe. Elle n'oublia jamais sa patrie d'origine qu'elle visita plusieurs fois. Albani rendit célèbre le "Souvenir du jeune âge" qu'elle chantait à ravir en y mettant tout son cœur de Canadienne française qui aima beaucoup son village natal d'un amour fidèle. Elle portait toujours à son cou une petite croix d'or, précieux souvenir de son enfance chrétienne.

C.-J. M.



L'école du Rang No 3, municipalité scolaire de Sainte-Geneviève No 3, Haut-Saraguay, comté de Jacques-Cartier, Province de Québec. Soixante-quatre élèves fréquentent cette belle école de Rang, qui fait honneur à la commission scolaire de Sainte-Geneviève. (Vignette gracieusement fournie par M. Ives LeRouzès, inspecteur d'écoles.)

CONTRE LE DIVORCE

Au cours du mois de février dernier, dimanche le 16, on a lu dans toutes les églises de la Province de Québec, une importante Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal Rouleau, Archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques et Évêques des Provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, sur le divorce. Nos Chefs spirituels dénoncent le divorce, s'opposent fortement à la création de tribunaux spéciaux, dits tribunaux de divorce et demandent au Parlement d'Ottawa de rétablir l'indissolubilité du mariage dans toute l'étendue du Canada.

C.-J. M.

NOUVELLE PUBLICATION DU BUREAU DES STATISTIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

"Liste des municipalités scolaires, des écoles et du personnel enseignant"

Cette "Liste" est composée de huit chapitres dont voici l'énumération:

- 1.—Municipalités urbaines,
- 2.—Municipalités rurales,
- 3.—Écoles primaires indépendantes,
- 4.—Écoles normales,
- 5.—Inspecteurs d'écoles et leurs districts,
- 6.—Collèges classiques,
- 7.—Universités,
- 8.—Écoles spéciales.

Chacune d'elles contient le nom et l'adresse du titulaire à qui il faut s'adresser dans les municipalités ou les institutions d'enseignement primaire, secondaire, supérieur ou spécial.

Des statistiques élémentaires accompagnent chacune de ces listes, signalent le nombre d'écoles de tout genre, le personnel religieux ou laïque, dans chaque catégorie.

Elle constitue un pendant très utile de la "Liste des Corporations Municipales" éditée par le même bureau, et qui est révisée, chaque année, vers le 1er mai.

Les deux sont envoyés gratuitement sur demande, aux intéressés. S'adresser au Bureau des Statistiques, Hôtel du Gouvernement, Québec.

LA MAISON DES ANCÊTRES

Avec ses murs épais, ses meubles massifs et difficiles à déménager, même à changer de place, ma maison m'a enseigné la stabilité, la continuité, la survivance du passé dans le présent. Des Christs qui gardent les murs, des sièges qui attendent devant les tables l'homme soucieux de s'instruire, des vieilles lettres entassées en bon ordre dans les tiroirs, des dos de cuir fleurdépassés d'or, des ouvrages rangés aux rayons de la bibliothèque, j'ai voyagé dans la pensée, dans l'âme de mes aïeux; j'ai retrouvé dans les livres qu'ils ont lus et relus les pages qu'ils ont le plus souvent, le plus longuement méditées, et, marquées quelquefois par des images de saints, les prières qu'ils aimaient entre toutes. Comment n'aurais-je pas lu ces pages à mon tour, appris à mon tour et dit ces prières. Comment, en la compagnie de ceux qui me demeurent ainsi présents, de ceux avec qui je vis toujours, et du matin au soir, ne me serais-je pas imprégné de leurs pensées, de leurs sentiments, peut-être un peu de leur sagesse?

(*Le Noël*, Paris).

CHARLES BAUSSAN.

J'Y PENSE

Il y a un Dieu et une âme: s'il y a un Dieu, il est juste; s'il y a une âme, elle est immortelle. Justice de Dieu, immortalité de l'âme sont deux idées qui font frémir un chrétien et qui doivent longtemps arrêter la pensée de celui qui ne l'est pas.

LOUIS VEUILLOT.

CHÈQUES NON RÉCLAMÉS

Le département de l'Instruction publique a par devers lui trois chèques non réclamés à l'adresse des institutrices dont les noms suivent:

Mlles Flora Tellier, Rose-de-Lima Tellier et Malvina Caron.

Ces chèques représentent des primes qui avaient été accordées en 1928 pour succès dans l'enseignement.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada